MAIRIE DU DISTRICT DE BAMAKO

PROGRAMME DE GESTION URBAINE (PGU)

# PLAN STRATEGIQUE DU DEVELOPPEMENT DU DISTRICT DE BAMAKO

# GOUVERNANCE LOCALE, PAUVRETE ET PARTENARIAT DANS LE DISTRICT DE BAMAKO

**Tome I : Diagnostic stratégique (Rapport Provisoire)**

**Novembre 2001**

BUREAU NATIONAL D'ETUDES TECHNIQUES ET DE DEVELOPPEMENT (BNETD)

ALPHALOG BAMAKO

## AVERTISSEMENT

Le présent document de diagnostic réalisé par une équipe de coordination de l'ONG ALPHALOG, à la demande du Partenariat Programme de Gestion Urbaine/ Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement, sur une requête du Maire du District a pour objectif de :

- fournir les données de base sur le District ;
- alimenter les réflexions des équipes de planification.

Il est structuré en trois parties

- le diagnostic – bilan du District
- le consultation publique
- le diagnostic stratégique.

Ont participé à la coordination des travaux et à la rédaction finale, une équipe de l'ONG ALPHALOG et du District composé de :

| **MM** | **Nom et prénom** | **Profession** | **I. Fonction** |
|---|---|---|---|
| - | Zié Ib. COULIBALY | Ingénieur de Construction Civile | Secrétaire Général MATEU |
| - | Bocari DIARRA | Ingénieur de Génie Civil | Conseiller du Maire du District |
| - | Seydou DIAKITE | Maîtrise en Droit Public | Coordinateur National ALPHALOG |

## SOMMAIRE


- Avertissement
- Introduction :
  Problématique, objectifs et approche méthodologique de l'étude

I. DIAGNOSTIC DU DISTRICT DE BAMAKO

11 Le District dans son cadre métropolitain :

**HISTORIQUE**

**CARACTERISTIQUES PHYSICO-SPATIALES**

- Situation et site
- Formations géologiques et sols
- Climatologie et pluviométrie
- Le fleuve Niger à Bamako
- Végétation.

Organisation politico-administrative

- Attributions du District
- Cadre institutionnel

Caractéristiques de l'urbanisation du District

Caractéristiques socio-démographiques

- Evolution de la population du District
- Caractéristiques générales de la population résidente

12 Qualité de la vie du District :

**121 HABITAT ET LOGEMENT**

122 Education et formation

**123 SANTE ET PROTECTION SOCIALE**

124 Jeunesse, sports et loisirs

125 Sécurité et protection civile

126 Transport et trafic

127 Télécommunications

128 Gestion de déchets urbains

- déchets solides
- déchets liquides
- excrétas

**129 LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE**

130 L'approvisionnement en eau potable

131 Le système d'approvisionnement en électricité

132 Les espaces verts et les forêts urbaines

133 Le commerce de détail et les services de proximité

13 Pauvreté urbaine et intégration sociale :

- Concept de pauvreté/ exclusion social
- Emplois et stratégies de suivie au niveau des groupes marginaux et personnes défavorisées
- Autres formes de pathologies sociales majeures
- Impact du cadre réglementaire sur les activités et les lieux de résidences des pauvres.

14 Gouvernance locale :

141 Acteurs politiques et participation citoyenne

142 Genre et participation citoyenne

143 Principaux acteurs du développement du District de Bamako

- Typologie des acteurs, leurs domaines, moyens et modes d'intervention
- Principaux problèmes et perspectives d'avenir

144 Partenariat et coopération décentralisée

- Jumelage et rayonnement international
- Partenariat public-privé dans la vie économique

145 Communication locale

15 Gestion urbaine :

1- Services municipaux
2- Administration et finances locales
3- Planification urbaine
4- Gestion foncière.

16 Economie urbaine et régionale :

- Population active
- Secteur d'activités économiques

17 Relations institutionnelles du District avec l'extérieur :

- Degré et intensité des échanges nationaux et internationaux
- Fonctions principales du District de Bamako.

II. LES CONSULTATIONS PUBLIQUES

21 La journée de dialogue public

22 Les commissions thématiques (techniques)

III. LE DIAGNOSTIC STRATEGIQUE

31 Méthodologie

32 Le diagnostic stratégique de développement humain durable du district

33 Identification des facteurs de développement futur du district.

# ABREVIATIONS

**ALPHALOG** : Association Libre pour la Promotion de l'Habitat et du Logement
**ACDI :** Agence Canadienne pour le Développement International
**ACI** : Agence de Cession Immobilière
**BCEAO :** Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
**BDM-SA :** Banque de Développement du Mali
**BIM :** Banque Internationale du Mali
**BMCD :** Banque Malienne de Crédit et de Dépôt
**BNDA :** Banque Nationale pour le Développement Agricole
**BNETD** : Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement
**BRCTU** : Bureau de régularisation de la circulation et des transports urbains
**BUPE** : Brigade Urbaine de Protection de l'Environnement
**CAN** : Coupe d'Afrique des Nations
**CARPOL** Cartographie polyvalente
**CDD** Centre des Domaines du District
**CID** Centre des Impôts du District
**CODI** : Centre d'Orientation, de Documentation et d'Information
**CSCom** : Centre de Santé Communautaire
**CSLP** : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
**CTAC** Cellule d'Appui aux Communes du District de Bamako
**DCT** Division de la Cartographie et de la Topographie
**DSUVA** Direction des services urbains de voirie et d'assainissement
**EDM** : Energie du Mali
**GIE** : Groupement d'Intérêt Economique
**IJA :** Institut des Jeunes Aveugles
**MALITEL :** Société Malienne de Téléphonie
**ONG** : Organisation Non Gouvernementale
**PDUB** : Projet Développement Urbain de Bamako
**PDUD** : Projet Développement Urbain et Décentralisation
**PEV :** Programme Elargie de Vaccination
**PGU** : Programme de Gestion Urbaine
**PUS** : Plan Urbain Sectoriel
**PUM** : Projet Urbain du Mali
**RAMD** Régie autonome des Marchés du District
**SDAD :** Schéma d'Aménagement et de Développement
**SOCIMA** : Société de Cimenterie du Mali
**SDAU** : Schémas d'Urbanisme et d'Aménagement Urbain
**SNLP** : Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté
**SNQ** : Programme « Sauvons notre Quartier »
**SNV** : Organisation Néerlandaise pour le Développement
**SOTELMA** : Société des Télécommunications du Mali
**SOTRAMA** : Société des Transports du Mali
**STUB** : Société des Transports Urbain
**TECSULT :** Tecsult International Limitée
**UCEMA** : Usine Céramique du Mali
**VRD** : Voirie et Réseaux Divers.

# I. INTRODUCTION :

## Problématique

A la suite de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains(Habitat II) tenue à Istanbul en 1996, le PGU et ses partenaires sont impliqués dans l'élaboration de plans stratégiques de développement dans plusieurs villes Ouest-africaines.

Le Programme de Gestion Urbaine (PGU) en partenariat avec le Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD) mène une mission visant l'élaboration du plan stratégique de développement du District de Bamako. Un pré-diagnostic des données de base a été mené, des travaux de commissions, une journée publique et un atelier de planification stratégique ont été organisés. L'ensemble de ces travaux devra déboucher sur l'élaboration et la mise en œuvre de projets identifiés par les autorités locales et les populations.

L'étude a été menée par l'ONG ALPHALOG. Elle a reposé sur une approche participative qui a vu la participation d'une équipe pluridisciplinaire.

La nouvelle approche de planification expérimentée ici prend en compte les faiblesses des méthodes jusqu'ici utilisées. Les systèmes traditionnels de planification et de gestion des actions de développement ont montré leur limite. Celles-ci du reste, se traduisent d'abord par l'inadaptation des outils traditionnels de planification qui ne prennent pas suffisamment en compte les nouvelles thématiques de la gestion urbaine. Elles se manifestent ensuite par la frustration grandissante des acteurs de la société civile qui, mieux informés, deviennent de plus en plus exigeants quant à leur participation à la planification et à la gestion de la ville. Enfin ces limites résident dans l'absence de projet de ville fondé sur une vision partagée du développement urbain.

## Objectifs

L'objet de cette étude est l'analyse stratégique du District de Bamako. Cette analyse privilégie le développement durable qui concerne ici tous les secteurs du développement et la mobilisation de tous les acteurs potentiels. Elle inclut notamment le diagnostic urbain, les informations recueillies des rapports de groupes de travail sectoriels et de la journée publique de consultation et le diagnostic stratégique.

## Approches méthodologiques de l'Etude

La présente étude s'est beaucoup plus appesanti sur les aspects qui n'ont pas été largement éclairés par la journée publique et les travaux de commission. C'est pourquoi cette étude donne des informations complémentaires sur l'analyse des thématiques et propose également des perspectives à court, moyen et long terme.
L'étude pour mieux coller à la réalité a pris en compte et a exploité les documents officiels opérationalisables (les documents des politiques sectorielles, des stratégies nationales etc.).

Les difficultés de cette étude ont été l'actualisation des statistiques officielles qui sont souvent anciennes mais ont quant même l'avantage d'être plus fiables.
La banque de données en cours d'élaboration nous permet déjà d'améliorer et d'approfondir certaines statistiques qui vous seront communiquées.

# 1 DIAGNOSTIC DU DISTRICT DE BAMAKO :

## 1.1. le District dans son cadre métropolitain

### 1.1.1. Historique :

Les origines de Bamako remontent à 1640. La ville doit son nom à BAMBA SANOGO, un chasseur qui occupait le site en y implantant son campement de chasse.
Le développement de Bamako s'expliquera par la position géographique du petit village de quatre quartiers (Bagadadji, Niaréla, Bozola et Dravéla), situé au carrefour des routes du Nord et du Sud, donc de civilisations différentes.

En effet, après les premières œuvres d'organisation de la ville, entreprises par l'armée françaises entre 1883 et 1907, l'aspect néo- soudanais sera l'œuvre du Gouverneur Terrançon de Fougère, dans l'après-guerre (1914-1918).
Avec l'installation des colons à Bamako, la ville sera dotée d'une organisation administrative.
Le 17 octobre 1899, Bamako devient chef-lieu du haut Sénégal Niger.
Le 20 décembre 1918, Bamako sera érigée en Commune mixte administrée par un administrateur-maire. En décembre 1920, elle devient officiellement la capitale du Soudan français.
C'est après la seconde guerre mondiale que le gouverneur Louveau fera de Bamako une ville développée et intellectuelle du Soudan. Toutes les infrastructures essentielles datent de cette période marquée par une croissance démographique remarquable. En 1951, la population est estimée à 84600 personnes recensées, parmi lesquelles on comptait 5500 Français et 600 Libanais.

Chef lieu de la deuxième région du Mali, Bamako était dirigée par un gouverneur nommé par décret et, en 1966, par un maire, élu et assisté d'un conseil municipal. En 1978, elle deviendra une circonscription administrative autonome, dirigée par un gouverneur, assisté de deux adjoints et 40 conseillers de District.

Depuis les indépendances, Bamako a été administrée par 12 dirigeants parmi lesquels 2 maires élus dont le premier est Modibo Keïta et le second Ibrahima N'Diaye.
Maires, Administrateurs délégués et Gouverneurs de la ville de Bamako depuis l'indépendance.
Ci-dessous nous vous présentons la liste des Maires, Administrateurs :

| | |
|---|---|
| 1958 – 1968 | : Modibo Keïta (maire), et par délégation de pouvoirs : Ibrahima Sall puis Sunkalo Coulibaly |
| 1969 – 1970 | Chef de bataillon Balla Koné (administrateur délégué) |
| 1970 – 1978 | Capitaine Sékou Ly (administrateur délégué) |
| 1978 – 1981 | Chef d'escadron Oumar Coulibaly (gouverneur) |
| 1981 – 1983 | Chef de bataillon Moussa Keïta (gouverneur) |
| 1983 – 1990 | Yaya Bagayogo (gouverneur) |
| 1990 – 1991 | Abdoulaye Sacko (gouverneur) |
| 1991 – 1994 | Madame Sy Kadiatou Sow (gouverneur) |
| 1994 – 1998 | Lieutenant Colonel Karamoko Niaré (gouverneur) |
| 1998 à nos jours | Ibrahima N'Diaye (Maire) |

### 1.1.2. Caractéristiques physico spatiales :

- Site et situation

Situé sur le 7° 59' de longitude ouest et le 12° 40' de latitude nord sur les deux rives du fleuves Niger, le district de Bamako est composé de deux parties :

- La rive Nord construite entre le fleuve Niger et le Mont Manding dans la plaines alluviale de 15km se réunissant à ses deux extrémités Est et Ouest.
- La rive sud un site de plus de 12.000 ha de la zone aéroportuaire des Sénou et ce reliefs de Tienkoulou jusqu'au fleuve Niger

Le District couvre une superficie habitée de 180198 ha pour une population résident de 101698 habitants soit une densité de 55,8 hbts/ km² (annuaires statistique du District, 1998 : 3). Il dispose de 8.500ha non urbanisables constitués de vergers, de surface d'eau, d'îles, de roches, des réserves de terre etc…

- Formations géologiques et sols
  Le District repose sur un socle granite gneissiques et schisteux recouvert de sédiment de grès.
  Le fleuve a entaillé plus ou moins profondément les schistes et granitoïdes du socles et la couverture sédimentaire.

  Ses allusions occupent le lit majeur du fleuve ; des dépôts récents comblent les dépression du lit du fleuve après chaque crue.
  On distingue deux types de formations superficielles :

- Les sols issus des phénomènes d'altération et de latéritisation du rock.
- les formations alluviales occupant les lits majeurs et mineurs du fleuve et ses affluents.

- Climatologie et pluviométrie

Le Mali est un pays africain continental situé en latitude (entre 11° N et 25° N). C'est un état intertropical à caractère soudano-sahélien nettement marqué par l'alternance d'une saison sèche qui dure de six à neuf mois et d'une saison pluvieuse qui dure de trois à six mois. On y distingue les zones climatiques suivantes : la zone sud soudanienne (précipitations supérieures à 1300 mm par an), la zone Nord - soudanienne (précipitations comprises entre 1300 et 700 mm par an), la zone sahélienne (précipitations comprises entre 700 et 200 mm par an) et la zone sud - saharienne (précipitations inférieures à 200 mm par an). Les températures moyennes annuelles varient de 26 à 30°C et la pluviométrie moyenne annuelle est de 700 mm.

A Bamako, la saison sèche dure de novembre à avril et l'hivernage de mai à octobre. De 1936 à 1991, le nombre annuel de jours de pluie a varié de 67 à 100, avec une moyenne de 85 jours. La variation mensuelle du nombre de jours de pluie se chiffre entre 0 et 24 jours, le maximum survenant au mois d'août. La pluviométrie annuelle a varié de 722,6 mm à 1499,5 mm de 1936 à 1991, avec une moyenne de 1100mm.

Malgré son appartenance à la zone Nord- soudanienne, Bamako a enregistré 1499,5 mm de pluie en 1967. Cependant, les dernières décennies de désertification ont eu pour conséquence une diminution de la pluviométrie. La température moyenne annuelle est de 27,6°C, avec des moyennes extrêmes de 34,8°C et 21°C.

En 1998, le total de précipitation était de 974,5mm avec quatre mois totalement secs (Janvier, Mars Novembre et Décembre) et des maxima de 324,4 mm et 326,3 mm enregistrés respectivement en août et septembre. La température moyenne annuelle était de 28,84 c° avec des moyennes extrêmes de 24,5c° et 34,4c° relevées respectivement en novembre et avril.

- Le fleuve Niger à Bamako

Riverain du fleuve Niger, le District aurait pu tirer beaucoup d'avantages à cet important facteur de localisation si la voie d'eau ne présentait pas de contraintes physiques difficiles à surmonter. En effet des rochers, des rapides et chutes jalonnent les différents cours du fleuve, ce qui limite la navigation fluviale aux périodes de moyennes et hautes eaux (5 à 6 mois) permettant le franchissement des passages difficiles.

Par ailleurs, si par le passé la ville était soumise aux caprices de son fleuve, depuis la construction du Barrage de Sélingué en 1981, les crêtes des crues du fleuve ont diminué d'environ un mètre.

- Végétation

Les formations végétales du plateau manding qui abrite le District sont la savane et les forêts – galeries jalonnant les cours d'eau.

Elles ont été sérieusement affectées par la coupe du bois pour les besoins domestiques, les feux de brousses, le pâturage et la sécheresse. Aujourd'hui les flancs des collines dénudés sont attaqués par l'érosion malgré les timides initiatives de reboisement.

### 113 Organisation Politico-Administrative :

Le District était, selon l'ordonnance n°78-32/CMLN du 18 août 1978, à la fois une circonscription administrative de l'Etat, situé au même niveau hiérarchique que la région, et une collectivité décentralisée dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Le District de Bamako est régi par la loi 96.025 portant Code des Collectivités au Mali et qui confère un Statut particulier. Cette loi stipule en son article 1er que le District de Bamako est une Collectivité territoriale décentralisée dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Le Conseil du District est actuellement composé de 23 membres élus en leur sein par les conseils municipaux du District.

L'article 3 de cette loi précise que l'organe exécutif du District est composé du Maire et de ses deux adjoints.

Aujourd'hui, le District de Bamako s'étend sur une superficie de 267 km2 et sa population est estimée à plus d'un million d'habitants selon le dernier recensement administratif de 1996. Ses 60 quartiers sont répartis sur six communes, dirigées chacune par un maire assisté d'un conseil municipal.

**Attributions du District de Bamako :**

Le Conseil du District règle par ses délibérations les matières relevant de la compétence du District et présentant un intérêt pour l'ensemble de l'agglomération de Bamako telles qu'énumérées ci-après :

1- les programmes et projets de développement de la collectivité du District ;
2- les budgets et comptes du District ;
3- le schéma d'aménagement et d'urbanisme ;
4- la protection de l'environnement ;
5- la réalisation et l'entretien des infrastructures de voirie et d'assainissement dont la gestion est transférée au District ;
6- l'acceptation, le refus de dons et legs au District ;
7- la création et le mode de gestion des services et organismes personnalisés du District, la gestion du personnel ;
8- la gestion du domaine public et privé du District ;
9- la réalisation et l'entretien des équipements d'intérêt du District, notamment les lycées et les instituts de formation de niveau secondaire, les musées, les hôpitaux ;
10- la détermination des taux des impôts et taxes du District et l'institution de taxes rémunératoires ;
11- la coopération et le jumelage avec d'autres collectivités ;
12- la réglementation en matières de police administrative ;
13- la dénomination des voies classées dans le domaine du District ;
14- les emprunts ou les garanties d'emprunts ou avals.

- Par ailleurs, l'une des missions du conseil du District est l'élaboration des programmes de développement. Cette mission capitale pour le District n'a pas souvent été remplie par le conseil, les programmes réalisés ayant été initiés par l'Etat (1er et 2è projets urbains, programmation décennale des investissements etc..).

Les autres matières d'intérêt local ont un caractère communal et relèvent à ce titre de la compétence des conseils communaux.

Les conseils communaux pourront toutefois convenir du transfert au District de Bamako et avec l'accord du Conseil du District de la gestion des matières de leur compétence pour lesquelles l'intervention du District s'avère appropriée.

**Organes de gestion politique et administrative :**

Le District de Bamako est administré par un Maire élu depuis le 25 août 1998 et assisté de deux adjoints. La Mairie du District de Bamako est constituée des services qui sont :

. La Brigade Urbaine de Protection de l'Environnement (BUPE) ;
. Le Bureau du personnel ;
. Le Bureau de régularisation de la circulation et des transports urbains (BRCTU) ;
. La Cellule d'Appui aux Communes du District de Bamako (CTAC) ;
. La Direction des services urbains de voirie et d'assainissement (DSUVA) ;
. La Régie autonome des Marchés du District (RAMD) ;
. Le Secrétariat Permanent du Jumelage ;
. Le service Informatique ;
. La Cartographie polyvalente (CARPOL) ;
. Le Centre des Domaines du District (CDD) ;
. Le Centre des Impôts du District (CID) ;
. La Direction financière du District ;
. La Division de la Cartographie et de la Topographie (DCT) ;

. La Recette – Perception du District ;
. Le Service de Logement du District.

Le personnel de la Mairie du District se compose de 1190 travailleurs soient 1019 agents conventionnaires, 158 agents contractuels, et 13 agents municipaux.

**114. Caractéristiques de l'urbanisation du District :**

Après l'éphémère Fédération du Mali, l'organisation administrative et économique du pays a été revue ce qui favorisera l'urbanisation de beaucoup de villes.

Cette urbanisation se manifeste par :

- un taux de croissance naturelle élevé de la Population du District de Bamako, qui à son tour n'a cessé de croître surtout pendant la dernière décennie sous l'effet conjugué de l'augmentation du taux brut de natalité et de la diminution du taux brut de mortalité ;
- un taux d'urbanisation sans cesse en progression, d'une part à cause de la croissance naturelle des villes et d'autre part, sous la pression migratoire interne des campagnes vers les villes ;
- un taux de chômage élevé, surtout sensible chez les jeunes diplômés essentiellement produit aujourd'hui par l'Ecole Malienne et qui sont par excellence des citadins de fait, pendant que les opportunités d'emplois permanents sont de plus en plus faibles dans un contexte où les population urbaines ont connu une paupérisation progressive depuis les années 1980.

L'analyse du phénomène urbain du Mali ne doit pas occulter le fait que le pays est encore largement à dominance rurale. En effet, près de 78% de la population totale se trouve en milieu rural pendant que 82% de la Population active y travaille dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, secteurs qui par ailleurs constituent les « piliers » de l'économie nationale.

Il est connu aujourd'hui que l'enclavement du pays et la sécheresse du début des années 1970 ont largement contribué à détériorer la situation économique du Mali notamment du District de Bamako. Au début des années 1980, la dégradation de la situation semblait plus accentuée chez les populations urbaines, la crise financière s'étant concrétisée par des déficits budgétaires sans précédent qui exigèrent dès 1981 un vaste programme de redressement à travers des mesures d'ajustement structurel.

Evidemment, les effets conjugués de ces événements sont répercutés sur les conditions d'habitat, de même que sur la qualité des services et des infrastructures au niveau du District, les ménages étant pratiquement dans des situations de subsistance, pendant que la part effective de l'Etat dans l'aménagement urbain (nouveaux lotissements, opérations immobilière, etc.) a largement diminué.

Par exemple, à Bamako, l'Etat a été responsable du lotissement de près de 70% de 1976 à 1983. Durant cette dernière période, la contribution du secteur privé légal aura été d'environ 10% alors que le « lotissement privé clandestin » à la base de l'habitat spontané a offert près de 60% de l'ensemble des nouveaux terrains.

La production de logements repose donc de plus en plus sur les initiatives de ménages eux-mêmes, en marge des interventions de l'Etat et des Sociétés Privées.

Ce phénomène s'observe également dans d'autres secteurs de l'économie malienne. Le secteur de l'emploi informel, par exemple, aurait pris, au Mali, une dimension rarement

égalée dans d'autres pays. Une enquête de 1989 ayant permis d'établir que 78% des emplois urbains se trouveraient dans ledit Secteur.

La caractéristique fondamentale qu'on peut retenir de nos villes est leur croissance très rapide, ce qui fait apparaître des problèmes majeurs, notamment humains, organisationnels et de conditions d'existence aux dimensions difficiles à maîtriser.

### 115 Caractéristiques socio économiques démographiques :

Evolution de la population du District

Le District de Bamako couvre une superficie totale d'environ 18.000 ha, soit environ 8.000 ha en rive gauche (commune I, II, III et IV) et environ 10.000 ha en rive droite (commune V et VI).

La ville a connu une forte croissance depuis le début des années 60 quand elle avait environ 130.000 habitants. En 1987 (la date du dernier recensement de la population), le nombre d'habitants y était de 658.275 contre 88.135 habitants à Ségou, la deuxième ville du Mali.
Après cette date, Bamako est caractérisée selon les estimations par une croissance moyenne à forte de 4,9%, 5,4% et 5,97% pour respectivement les périodes 1987- 1992, 1992- 1997 et 1997- 2002.

A Ségou durant les mêmes périodes les taux de croissance prévus sont 3,1% 3% et 3,3%.
La population de Bamako atteindra environ 1,5 millions de personnes dans l'année 2002.
Les communes du centre ville (II et III) ont des taux d'accroissement faibles (respectivement 1,53% et 0,68% entre 1992 et 1997) tandis que les communes I et VI enregistrent des taux d'accroissement très élevés (respectivement 7,5% et 7,98% dans la même période). Les taux d'accroissement pour les communes IV et V s'élèvent à 5,04% et 6,36% pour cette période.
Les perspectives d'évolution jusqu'à l'an 2002 font apparaître une poursuite du peuplement de la rive droite (commune V et VI) : la part de ces communes dans la population totale de Bamako augmentera de 28% en 1987 jusqu'à 36% en l'an 2002. Par contre la part des communes de la rive gauche (communes I, II, III et IV ) dans la population totale du District a diminué de 72% en 1987 et baissera à 64% en l'an 2002.
Géographiquement, la population de Bamako se repartie selon des densités inégales à travers la ville. En 1987 ; les communes II et III avaient des densités de 78 et 73 habts./ ha contre seulement 12 habts./ ha en commune VI. Selon les prévisions, les communes traditionnellement denses (II et III) conserveront des densités élevées (respectivement 96 et 93 habts./ha en 2002).Les densités augmenteront fortement dans les communes I et IV, atteindront respectivement 145 et 104 habts./ha en 2002, tandis que la densité dans la commune VI, malgré sa forte croissance, restera faible (39 habts./ha en 2002).

Une part de la croissance assez forte de la population de Bamako peut être expliquée par la fécondité relativement élevée des bamakoises (la descendance moyenne des femmes de 40- 49 ans s'élevait à 7,3 en 1987) et par la baisse du niveau de la mortalité.
Cependant, la migration y joue un rôle dominant : en 1976 les migrants externes occupaient déjà 35% de la population totale du District et en 1987 ce pourcentage s'élevait à 44%. Les communes I, IV, V et VI ont les pourcentages de migrants les plus élevés : respectivement 48,1%, 43,5%, 46,4% et 46,7% en 1987, contre 40% et 38,3% dans les communes II et III.

Les communes I, IV, V et VI deviennent de plus en plus importantes quant à l'absorption des nouveaux migrants, ceux- ci ayant eu tendance à s'y implanter directement dans les années 80.

Avant 1969, c'était les communes II et III qui accueillaient environ 75% des nouveaux migrants, ce taux a diminué jusqu'à environ 30% au cours de la décennie 1982-1992. Par Ailleurs, les quartiers centraux des communes I et III présentent un bilan migratoire négatif avec ceux de la périphérie plus récente, et ce, tant chez les migrants que chez les non-migrants.

La croissance de la périphérie bamakoise s'explique donc, d'une part, par le fait que des migrants s'y installent dès leur arrivée à Bamako, et d'autre part, par le flux de la population migrante comme non- migrante du centre ville.
La plupart des migrants résidant à Bamako en 1987 viennent d'autres régions du Mali (87%). Les 13% restants viennent de l'extérieur du pays. L'âge moyen des migrants à leur arrivée à Bamako est d'environ 20 ans.

**(Sources étude Socio-économique du District PDUB – SNV)**

La très forte croissance du District offre un potentiel économique et humain important.

Cependant le niveau des infrastructures, des équipements collectifs ainsi que l'évolution économique ne sont pas généralement adaptés à cette augmention de la population.

Selon le recensement de 1998, le District comptait 1.016.167 habitants presque également repartie entre les communes avec de fortes concentrations de 20,9% relevées en communes 4 et 1 et la plus faible concentration de 14,5% observée en commune 3.

- Caractéristiques générales de la population résidente

La répartition par sexe de la population résidente du Mali est de 49 % pour le sexe masculin et 51% pour le sexe féminin. Dans le District de Bamako elle est de 49,94% pour le sexe masculin et 50,06% pour le sexe féminin. La structure par âges se caractérise par une population à majorité jeune : 43.47% de la population a moins de 15 ans. Les tranches d'âges de 15 ans à 64 ans représentant 54,90% chez les hommes et 53.96 chez les femmes. Les personnes âgées de 65 ans et plus comptent pour 2,09% de la population résidente du district.

Les grands groupes ethniques du District sont les Bambara (40,9%) les Sarakolé ou Soninké 14%, le peulh (13,6%), les malinkés (9,2%) suivis par les songhoi (5,3%) les dogon (2,5%) les minianka (2,3%), les senoufo (2,1%) et les bobo (1,8%).

Le taux d'activité des hommes est de 69% contre seulement 24,2% chez les femmes. On relève que 50,7 des femmes se sont déclarées « ménagères » lors de l'enquête intercensitaire de 1985. Cette même enquête note que chez les jeunes enfants âgés de 8 à 14 ans, 40,6% des filles sont actives contre seulement 18,7% chez les garçons.

Cette entrée précoce dans la vie active s'explique par la proportion très élevée d'enfants non scolarisés (46,5% des filles et 33,1% de garçons de 8 à 14 ans) qui sont obligés de rentrer dans la vie active comme aides familiaux ou apprentis.

Répartition de la population du District

| **Localité** | **(1) superficie en hectare** | **Nombre de quartiers** | **Nombre de concessions** | **Nombre de ménages** | **(2) population 1988** | **Densité hbts/ km²** |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Commune 1 | 2687 | 9 | 17068 | 31801 | 199651 | 74,3 |
| Commune 2 | 1402 | 11 | 7509 | 18965 | 128090 | 91,4 |
| Commune 3 | 1307 | 18 | 5897 | 14286 | 97389 | 74,5 |
| Commune 4 | 2835 | 8 | 14317 | 28786 | 185856 | 65,6 |
| Commune 5 | 2968 | 10 | 18449 | 27647 | 184715 | 62,2 |
| Commune 6 | 6999 | 10 | 23347 | 37917 | 220466 | 31,5 |
| **TOTAL** | **18198 (85km²)** | **66** | **86587** | **159402** | **1016167** | **55,8** |

(1) Monographie du District de Bamako (Cellule technique du District)
(2) Recensement Général de la population et de l'Habitat (Avril 1998) : Résultat provisoires

population par commune et par sexe du District de bamako

| **Localité** | **Recensement Avril 1987** | | | | | **Population en 1998** | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Population résidente | | | Nombre de ménages | Nombre de Concessions | Hommes | Femmes | TOTAL |
| | Totale | Hommes | Femmes | | | | | |
| Commune 1 | 126228 | 63372 | 62856 | 21279 | 12649 | 104502 | 95149 | 199651 |
| Commune 2 | 109352 | 55329 | 54023 | 17529 | 6497 | 64747 | 63343 | 128090 |
| Commune 3 | 95783 | 47246 | 48537 | 13778 | 5442 | 48312 | 49077 | 97389 |
| Commune 4 | 137412 | 68255 | 69157 | 22035 | 11469 | 96340 | 89516 | 185856 |
| Commune 5 | 107383 | 53407 | 53976 | 17029 | 11379 | 95155 | 89560 | 184715 |
| Commune 6 | 82117 | 41323 | 40794 | 13744 | 9950 | 111632 | 108834 | 220466 |
| Ensemble District | 658275 | 328932 | 329343 | 105394 | 57386 | 520688 | 495479 | 1016167 |
| Ensemble du Mali | 7696348 | 3760711 | 3935637 | 1364079 | 787783 | 4847436 | 4943056 | 9790492 |
| District/ Mali | 8,6 | 8,7 | 8,4 | 7,7 | 7,3 | 10,7 | 10,0 | 10,4 |

DNSI, Recensement Général de la population et de l'habitat (Avril 1998) Résultats Provisoires

Population par groupe d'âge et par sexe District de Bamako ()

| **GROUPE D'AGE** | EFFECTIF | | |
|---|---|---|---|
| | Hommes | Femmes | Ensemble |
| 0-4 ans | 87742 | 86841 | 174583 |
| 5-9 ans | 72899 | 72191 | 145090 |
| 10-14 ans | 57868 | 64214 | 122082 |
| 15-19 ans | 52515 | 65830 | 118345 |
| 20-24 ans | 52065 | 51197 | 103262 |
| 25-29 ans | 44179 | 44611 | 88790 |
| 30-34 ans | 33526 | 32040 | 65566 |
| 35-39 ans | 27770 | 24621 | 52391 |
| 40-44 ans | 21825 | 18494 | 40319 |
| 45-49 ans | 17213 | 13487 | 30701 |
| 50-54 ans | 13236 | 10719 | 23956 |
| 55-59 ans | 9465 | 7212 | 16677 |
| 60-64 ans | 6827 | 6306 | 13134 |
| 65-69 ans | 4593 | 3942 | 8535 |
| 70-74 ans | 2635 | 2974 | 5609 |
| 75-79 ans | 1515 | 1546 | 3061 |
| 80 et + | 1633 | 2436 | 4069 |
| TOTAL | 507505 | 508662 | 1016167 |

# 12 QUALITE DE LA VIE URBAINE :

## 121. Habitat et logement :

Structure de l'habitat à Bamako :

Seulement 12% de la superficie de la ville sont occupés par l'ensemble des quartiers centraux locaux, où logent 24% des bamakois. Les quartiers récents viabilisés ne couvrent que 8% de la superficie totale de Bamako.

La typologie utilisée ( Morin et al., 1995) retient comme critères de base : l'ancienneté des quartiers, leur localisation, leur niveau de viabilisation et leur croissance démographique récente.

**Tableau 1. Population et superficie par type de quartier de Bamako 1993**

| **Entité** | **Nombre et type de quartier** | **Population** | | **Superficie** | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | |
| Bamako 6 | 12 vieux quartiers centraux coloniaux lotis | 116.002 | 13% | 1.204 | % |
| Communes | 9 quartiers centraux coloniaux plus récents lotis | 99.234 | 11% | 858 | % |
| | 8 quartiers récents viabilisés | 127.952 | 15% | 1.409 | % |
| | 9 quartiers récents mixtes | 186.362 | 22% | 3.200 | % |
| | 24 quartiers non-viabilisés | 336.113 | 39% | 11.527 | % |
| | **Totaux** | **865.663** | **100%** | **18.198** | **%** |

(source : PDUB 1997, p. 124).

Entre-temps, il y a plusieurs sous-quartiers parmi les quartiers non-viabilisés qui font objet de lotissement ou de réhabilitation depuis 1992.

a) avec ACI : Bako Djikoroni, Kalabancoura, Ancien Aéroport, Domaine de Sotuba, etc. ;
b) dans le cadre du Programme Sauvons Notre Quartier (SNQ) : Sabalibougou, Niamakoro, Sénou, Djikoroni-Para, Samé, Taliko-Bougoudani, Sébénikoro, etc.

**Tableau 2. Répartition des ménages selon la qualité de la construction du logement et suivant le type de quartier à Bamako en 1992 :**

| TYPE DE QUARTIER | MURS DU BATIMENT DU CHEF | | | | TOIT DU BATIMENT DU CHEF | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Ciment % Mén. | Banco-Ciment % Mén. | Banco & autre* % Mén. | Ensemble % Mén. | Beton % Mén. | Tôle avec plafond % Mén. | Tôle sans plafond & autre % Mén. | Ensemble % Mén. |
| Vieux Centr. Col. | 51 | 40 | 9 | 100 | 8 | 15 | 77 | 100 |
| Centr. Col. Récent | 40 | 45 | 15 | 100 | 11 | 16 | 73 | 100 |
| Récent Viabilisé | 69 | 22 | 9 | 100 | 16 | 20 | 64 | 100 |
| Récent Mixte | 51 | 28 | 21 | 100 | 10 | 10 | 80 | 100 |
| Non-viabilisé | 27 | 49 | 24 | 100 | 4 | 6 | 90 | 100 |
| TOTAL | 46 | 37 | 17 | 100 | 9 | 12 | 79 | 100 |

Les logements des quartiers récents viabilisés sont évidemment les mieux pourvus en matériaux 'durs', soit le ciment et le béton, et de services 'modernes', soit l'éclairage électrique et l'eau courante.
Par contre, dans les quartiers non –viabilisés, on retrouve une forte proportion de logements avec des murs en banco- ciment, un toit en tôle sans plafond, un éclairage au pétrole (ou autre) et un puits dans la cour pour l'eau de boisson.

Quant aux logements des vieux quartiers centraux coloniaux et des quartiers centraux coloniaux plus récents, ils se caractérisent par l'usage assez fréquent du ciment et du banco-ciment pour les murs, par leur branchement à l'électricité, surtout dans les vieux quartiers centraux coloniaux, et par une alimentation en eau de boisson partagée entre la borne-fontaine et l'eau courante.

Dans les quartiers récents mixtes, les conditions d'habitation sont plus variées. Ainsi, la répartition des ménages en fonction des matériaux de construction utilisés pour les murs du bâtiment principal s'établit comme suit : 51% en ciment, 28% en banco - ciment et 21% en banco ou autre. De plus, 42% des ménages s'alimentent en eau de boisson par des bornes –fontaines, 30% par des puits dans la cour de la concession, 19% par des puits hors concession et 9% par le réseau d'aqueduc. Enfin, 27% des ménages s'éclairent à l'électricité et 73% avec du pétrole ou autrement.

L'habitat spontané a été bâti à la périphérie de la ville. «Un quartier spontané est un quartier qui a anarchiquement poussé sous l'effet de l'accroissement urbain, en dehors des zones officiellement attribuées à des usages d'habitation. C'est un quartier n'ayant aucun statut juridique, aucun plan de lotissement légal, dont l'occupation est llégale, au regard de la législation en vigueur. C'est aussi un quartier généralement habité par une couche de population composée pour l'essentiel ou de 'ruraux' récemment venus en ville ou d'anciens citadins pauvres, incapables de supporter les conditions du centre-ville. C'est aussi le plus souvent, un quartier presque dépourvu d'équipements (Traoré, 1988).

D'une analyse de 1995 (Morin et al, cité par PDUB, 1997), il ressort qu'en 1993, 63% de la superficie totale de Bamako sont occupés par des quartiers non-viabilisés, et 17% par des quartiers récents mixtes. L'ensemble de ces quartiers abrite déjà 51% de la population bamakoise.

Le Programme Spécial «Sauvons Notre Quartier » (SNQ) fut initié en 1993 par le District de Bamako en vue de réhabiliter 24 quartiers spontanés sur son territoire.
Objectif du SNQ : améliorer les conditions de vie dans les quartiers confrontés entre autres à :

- l'insécurité et la délinquance ;
- l'insalubrité ;
- l'absence des Services Urbains de Base.

**Principes du Programme «Sauvons notre Quartier»**
Le Programme «Sauvons notre Quartier» s'articule autour des principes suivants :

- la participation de la population ;
- la régularisation foncière ;
- l'aménagement évolutif en fonction des capacités contributives des ménages.

Ces espaces s'urbanisent selon deux modes :

- l'occupation illicite, le plus souvent sous la houlette d'un chef de terre traditionnel, qui peut faire l'objet soit de déguerpissent (zone de l'aéroport...) soit de légalisation à posteriori à l'occasion d'une opération de réhabilitation (1er et 2ème PUM, SNQ, ...)
- l'occupation légale est organisée par l'administration sous forme de lotissement.

La tradition voulait que la terre d'Etat soit gratuite, le prix de vente d'un terrain viabilisé ne comprenant que le coût des VRD, augmenté d'une simple contribution forfaitaire sensée couvrir les frais administratifs.

La procédure actuelle entraîne deux conséquences fâcheuses :
1) elle conduit à brader le domaine public à des prix officiellement faibles, tout en alimentant en aval une spéculation élevée
2) elle prive la collectivité de ce qui devrait être une de ses principales ressources, ce qui empêche le développement normal des équipements et des services urbains.

Pour faire face à ces contraintes, le Projet Développement Urbain et Décentralisation propose :

- ➢ tenir compte de l'économie de marché
- le paramètre pris en compte est l'éloignement par rapport au centre, mesuré en distance temps
- ➢ fixer un prix de base à partir de la 'valeur de situation'.

La lutte contre la spéculation foncière et la vérité des prix au m² peuvent favoriser l'accès des classes moyennes à la propriété individuelle et à un habitat décent.
De l'autre côté, il y a des risques à prendre en compte :

- ➢ l'absence de système de crédit/ prêt à l'habitat contraint les familles à payer le terrain au comptant

- ➢ les effets négatifs sur la qualité de l'habitat, surtout les équipements (eau, gaz, assainissement, électricité) ;

- les ménages les plus pauvres restent exclus et continueront à se tourner vers les occupations spontanées nouvelles ou anciennes. Les capacités financières étant limitées, on peut craindre que ces ménages tentent d'habiter dans de nouveaux quartiers spontanés.

Situation locative :

Une ancienne réglementation des années 60 avec des plafonds de loyers existe mais elle n'est pas appliquée. Les locataires sont (se sentent) à la merci des propriétaires ce qui peut pousser les plus pauvres vers l'habitat spontané.

Les problèmes importants qui se posent à ce niveau sont entre autres :
- l'augmentation abusive des frais de location ;
- l'incommodité du cadre de vie (peu d'entretien des ouvrages d'assainissement individuels et des maisons etc.) ;
- le non-respect des textes réglementant le loyer.

Matériaux locaux :

La terre est un matériau local qui a été utilisé dans la construction depuis des siècles.
C'est le matériau le plus utilisé dans l'habitat traditionnel.
L'inventaire exhaustif de ces gisements est difficile.

Néanmoins les gisements qui ont fait l'objet d'étude sont :
- le gisement de Sotuba : terre argileuse et sablonneuse
- le gisement à l'Ouest du Banconi : terre sablonneuse
- le gisement à Djikoroni : terre argileuse
- le gisement au nord-est de Djélibougou : terre latéritique.

Les gisements de pierre sont difficiles à identifier de façon exhaustive.

D'une façon générale il existe des gisements sur tous les flancs de colline et au Nord du fleuve Niger.

Des efforts importants ont été déployés pour valoriser les matières premières nationales notamment à travers :
- l'UCEMA (carreaux, chaux et plâtre) ;
- la SOCIMA (ciment) (réhabilitation de l'usine en cours et son extension) ;

- l'Usine de Marbres de Bamako ;
- l'Entreprise Malienne du Bois.

Les expérimentations se poursuivent avec le Centre National de Recherche et d'Expérimentation pour le Bâtiment et les Travaux Publics en rapport avec d'autres institutions de recherche.

La pierre rentre dans la confection des fondations des bâtiments, des caniveaux et des routes.

Rôle des acteurs communautaires :

Les organismes communautaires :
Dans le cadre de la stratégie nationale de logement, une place de choix est réservée au secteur privé et communautaire pour la promotion de logements.

Les organismes communautaires qui interviennent dans le logement sont :
- les syndicats ;
- les mutuelles ;
- et les coopératives.

Ils interviennent notamment dans le cadre :
- de la mobilisation de l'épargne local ;
- de l'acquisition foncière ;
- du suivi des dossiers ;
- du recouvrement des coûts (garantie) ;
- de la gestion des conflits ;
- de l'utilisation des maisons.

L'existence des structures communautaires est très récente mais connaît une nette progression.

Besoins et opportunités futures de logement :

Avant-projet de schémas régionaux d'aménagement et de Développement
Dirasset, Bureau d'Etudes en Collaboration avec Consultants Nationaux Mission de Décentralisation
Année 1996

La situation actuelle du logement dans le District n'étant pas connue avec certitude compte tenu du manque de statistiques fiables et récentes, les données les plus récentes datant de 1987 (recensement de 1987) et de 1992 (situation du logement, au Mali) les besoins en logements (et parcelles) à court, moyen et long termes (horizon 2021) du District ont été estimés sur la base des trois scénarios d'aménagement présentés ci-dessous :

- les normes d'occupation de l'espace urbain du District sont celles définies par la 2è révision du SDAU = 58 % des superficies sont réservées aux parcelles et 42 % aux espaces verts et aux infrastructures;

- la superficie moyenne des parcelles tout type d'habitat confondu est de:

  *Pour le noyau urbain (sans Kati) : 745m2 en 1995, 273m2 de 1995 à 2000, 177m2 de 2001 à 2010et 168m2 de 2011 à 2021;

  *Pour le noyau urbain-commune de Kati : 745m2 en 1995, 300m2 de 1995 à 2000, 240m2 de 2001 à 2021.

  *Pour les communes rurales (banlieue) : 745m2 en 1995, 400m2 de 1995 à 2000, 300m2 de 2001 à2OlOet 240m2de 2011 à2021.

- le nombre de parcelles à l'hectare est en moyenne de 15 jusqu'en 1995 et 30 de 1995 à 2021.
- le nombre de ménage par parcelles est en moyenne de:

  *Pour le noyau urbain (sans Kati) = 1,4 en 1995 et 1 à 1,2 en l'an 2000 et après:

*Pour le noyau urbain (avec Kati) 1,5 en l'an 2000 et après.

- le nombre de personnes par ménages est de = 8 pour le noyau urbain sans Kati, 6 pour la commune de Kati et les communes rurales.

Les besoins en logements calculés sur cette base sont présentés dans les tab1eaux ci-après :

**Tableau 3. Besoins en logements par scénario (commune de Kati et communes rurales) 1995- 2021**

| **Année Période** | Commune de Kati | | | Communes rurales | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Souhaitable | Réaliste-'souhaitable | Réaliste | Souhaitable | Réaliste-souhaitable | Réaliste |
| 1995-2000 | 5 382 *(597)* | 10 [48 (1691) | 10 782 (1 797) | 9 726 (1 621) | 19 226 (3 204) | 20 276 -(3 379) |
| 2000-2006 | 2 917 (486) | *5* 375 (896) | 6 833 (1139) | 4 333 (722) | 7 867 (1311) | 10 767 (1795) |
| 2006-2010 | 2 500 (625) | 3 917 (979) | 5 583 (1 396) | 3 L00 (775) | *5* 800 (I 450) | 7 433 (I 858) |
| 2010-2015 | 3292 (658) | 6~25 (125) | 9500 (1 900) | 2750 (550) | 9917 (1 983) | 14083 (2 817) |
| 2015-202 1 | 4958 (826) | 10 125 (1 688) | 15 292 (2549) | 6417 (1 070 | 14 500 (2417) | 22 333 (3722) |
| Total période | 19 049 (733) | 36 190 (1.392) | 47 990 (1.846) | 26 326 (1 0) | 57 310 (2 204) | 74 892 (2 88Q) |

NB: Les besoins annuels

**Tableau 4. Besoins en logements par scénario du noyau urbain (Communes 1 à 6/ 1995 - 2001**

| **Année Période** | **Scénarios** | | | | **Ecarts (%)** | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Souhaitable (S)** | **Réaliste-souhaitable (RS)** | **Réaliste (R) ~** | **SDAU2ème révision** | **SDAU/(S) .** | **SDAU/(RS)** | **SDAU(R)** |
| •~ 1995-2000 ~ | 36330 266) | 42959 (8 592) | 49566 (9913) | . 27008 (5 402) | -26 | -37 | -46 |
| 2000-2006 | 14418 (2403) | 31 294 (5216) | 48 169 (8028) — | 74697 (7470) | 92 ~ | +8 | -25 |
| 2006-2010 | 24412 (6103) | 37684 (9421) | 50955 (12739) | | | | |
| V~ 2010-2015 | 34524 *(6905)* | 52373 (10475) | 70256 (14051) | - | - | - | . |
| 2015-2021 | 46331 (7722) | 82 305 (13718) | 118 244 (19707) | - | - | - | . |
| **Total période** | **156 015 (6 000)** | **246 *615* .** (9 **485)** | **337 190 (~2 ~969)** | . | | . | |

**NB: Les besoins annuels en logements sont** donnés entre parenthèses

(Source avant projet de schémas régionaux d'aménagement et de développement)

### 122. EDUCATION ET FORMATION :

Le niveau d'instruction de la population conditionne sa capacité de développement économique et social. Le niveau d'alphabétisation, ainsi que la fréquentation du système scolaire au Mali sont actuellement parmi les plus bas du monde. Le taux moyen net de scolarisation est de 30 % environ et le taux de fréquentation scolaire de 23 ***%.***

Enseignement fondamental :

*l'effectif était de 166 710 élèves, dont 134 246 pour le 1er cycle et 32 464 pour le second cycle. Les garçons représentaient 54 % de l'effectif total. La rive droite détenait 32% D. 1987 à 1995, le constat suivant se dégage :
- L'effectif a connu un accroissement total de 115%, soit 10% par an.
- Le taux des garçons est passé de 55% à 54% en 8 ans, soit une baisse d'un point en faveur des filles.
- La part de la rive droite a régressé de 10 points.
- En 1993, on comptait dans les merderas (écoles qui enseignent en arabe) 21527 élèves, dont 18339 au 1er cycle et 3188 au second. Les garçons représentaient 55 % de l'effectif total.

* Le nombre d'écoles est passé de 175 à 369, soit un accroissement de 110 % (9,8 % par an), la part de la rive droite ayant chuté de 1,1 point. Le nombre de classes est passé de 1369 à 2561, soit un accroissement total de 87 % (8 % par an) ; la part de la rive droite diminue de 5 points, celle du 1er cycle augmente de 7 points et celle du second cycle diminue d'autant.
* Le ratio élèves par classe est passé de 62 à 65 pour le 1er cycle avec un maximum de 71 en commune III et de 42 à 66 pour le second cycle avec un maximum de 74 pour la commune IV,
* Le nombre de maîtres est passé de 2 466 à 2 782, soit un accroissement total de l3 environ ***(1,5 %*** par an); la part de la rive droite diminue de 9 points, celle du 1er cycle augmente de 6 points et celle du second cycle diminue d'autant.
* Le ratio maître par classe est passé de 1,5 à 0,92 pour le 1er cycle soit une baisse de 6,3% par an et de ***2,5*** à 1,75 pour le second cycle, soit une baisse de 4,56% par an.
* Le ratio élèves par maître est passé de 40 à 70 pour le 1er cycle (7,2 % par an) et de 16 à 38 pour le second cycle (11 % par an).

D'une manière générale, on constate, au cours de la période ***87-95*** une disparité dans le rythme d'évolution des différents paramètres caractéristiques du fondamental dans le District de Bamako. En effet, lorsque le nombre d'écoles croit à un rythme annuel de 9,8%, les classes à 8% et les élèves à 10%, le nombre de maîtres croit à un rythme annuel de 1,5%, le ratio maître / classe baisse de 6,3% et 4,6% et le ratio élèves / classe de 0,6% et ***5,8%,*** tandis que le ratio élèves / maître croit à un rythme annuel de 7,2% et 11 ***%.***

* Les taux de scolarisation (hors médersas) en 1995.

• Taux bruts : 104,4% (107% pour les garçons et 101,5% pour les filles), soit 3 fois la moyenne nationale ***(35%).*** Les taux les plus forts se rencontre dans les communes 6 (154,6% dont 160,8% pour les garçons et 147,7% pour les filles) et 3 (1l5,l dont 112,4% pour les garçons et 118,1 pour les filles).

• Taux nets : 79 % (80,7 % pour les garçons et 77,2 % pour les filles), soit 3 fois la moyenne nationale (26,4 %);

• Taux d'admission à l'école de base : 92,67 % (94,1 % pour les garçons et 91,2 % pour les filles) Soit 3 fois la moyenne nationale (32,9).

L'enseignement secondaire général :

En 1995, l'enseignement général comptait 12 lycées (6 publics et 6 privés), dont 9 sur la rive gauche (75%) et 3 sur la rive droite ***(25%).*** L'ensemble des établissements comptait au total 307 classes abritant 16 386 élèves pour 700 maîtres.

Le ratio moyen élèves / classe est de ***55*** avec un maximum de 57 en commune 3 et 2.
Le ratio moyen élèves / maître est de 23 avec un maximum de 57 en commune 5.

Le ratio moyen maîtres / classe est de 2,32 avec un maximum de 2,86 pour la commune 2.

L'enseignement technique et professionnel comptait en 1995, 34 écoles appartenant aux secteur public et privé, dont 29 sur la rive gauche (85%) et 5 sur la rive droite (15%). Cet ordre d'enseignement comptait 14 371 élèves représentant 86% de l'effectif national et 425 professeurs.

Enseignement supérieur :

En 2000, on comptait dans le District de Bamako 7 établissements supérieurs sur un total national de 8, dont 5 sur la rive droite (62%) et 2 sur la rive gauche (17%). L'enseignement supérieur comptait 7 436 étudiants pour 620 professeurs. La répartition des établissements d'enseignement dans le District est de 33% en rive droite et 67% en rive gauche.

Dépenses d'éducation et financement :

Des différentes études faites sur le financement du système éducatif au Mali, il ressort que l'Etat y consacre actuellement 21 à 22% de son budget, dont 39% à l'enseignement fondamental avec 80% des effectifs scolaires, 19% à l'enseignement secondaire avec 5% des effectifs et 21% à l'enseignement supérieur avec 2% des effectifs. L'analyse des coûts par élève fait apparaître de grands écarts:

- 18 850 F / élève / an au 1er cycle de l'enseignement fondamental,
- 49 360 F /élève / an au 2è cycle,
- 183 340 F / élève / an dans l'enseignement secondaire,
- 523 000 F / élève / an dans l'enseignement normal,
- 525 000 F / élève / an dans l'enseignement supérieur.

Les problèmes :

*Actuellement, les problèmes rencontrés dans le système scolaire du District se résument comme suit :

- *Enseignement fondamental*

- Insuffisance de salles de classes et de maîtres,
- Pléthore d'élèves et surcharge dans les classes avec comme corollaire l'application de la double vacation (90 à 120 élèves dans le 1er cycle),

- Pénurie de livres et d'autres matériels pédagogiques, le ratio livre / élève est de *113)*
- Insuffisance du contrôle pédagogique des maîtres,
- Faible niveau de l'enseignement et des élèves,
- Programmes inadaptés.

*Enseignement général*

- Insuffisance d'écoles et de classes,
- Pléthore d'élèves et surcharge des classes dans certains établissements où on compte aujourd'hui 80 à 90 élèves par classe. Par exemple : le Lycée de Badala en commune V, construit pour un effectif de 900 élèves, en compte actuellement 4000,
- Faible niveau de l'enseignement et des élèves,
- Programmes inadaptés, '
- Manque de centres de documentation, de fourniture et de bibliothèques bien dotées.

- *Enseignement Technique et Professionnel*

- Insuffisance de professeurs (416 vacataires contre 428 professeurs en *1995),*
- Insuffisance de structure d'accueil et vétusté du matériel de travail. L'ECICA qui est conçu pour recevoir 500 élèves en reçoit aujourd'hui près de 3000 et le ratio outil / élève est de 1/80. Certains équipements du CFP datent de 1960,
- Faible niveau de l'enseignement, manque de financement nécessaire à l'acquisition d'équipements appropriés,
- Programmes inadaptés,
- Insuffisance d'informations sur le marché du travail,
- Manque de formateurs dans les disciplines professionnelles,
- Marginalisation des milieux professionnels dans les prises de décision relatives à la formation professionnelle.

- Pléthore des effectifs d'étudiants et surcharge des classes,
- Insuffisance de professeurs entraînant l'utilisation de 171 vacataires et 151 assistants en 1995,
- Manque de centre de documentation, de fournitures et de bibliothèques bien dotées,
- Insuffisance de capacité d'accueil des établissements existants se traduisant par les exemples suivants:
  - L'ENA conçue pour 650 places accueille aujourd'hui 2516 étudiants,

- L'école Nationale de Médecine en accueille 2000 contre 400 places initialement prévues,
- L'Ecole Nationale d'Ingénieurs conçue pour 300 places accueille aujourd'hui 1350 étudiants,
- et l'Ecole des Hautes Etudes Pratiques conçue pour 200 étudiants en accueille actuellement 2000.

Quant au problème de l'éducation en général, une étude d'AICA a mentionné l'accroissement incontrôlé des dépenses dans les ordres d'enseignement secondaire et supérieur au détriment de l'éducation de base.
Les orientations nouvelles envisagées de la politique éducative consistent donc à renverser la tendance actuelle en diminuant la part du secondaire et du supérieur au profit de l'éducation de base, tout en cherchant à développer les sources non étatiques de financement de l'école.

Rôle des acteurs :

L'organisation générale de l'enseignement fondamental repose essentiellement sur l'Etat, les Associations des parents d'élèves et les organisations non gouvernementales.

- **L'Etat**

Le Ministère de l'Education de base, dans le cadre de ses attributions est responsable des éléments suivants :
- définition de la politique de l'éducation ;
- définition des programmes et de la pédagogie ;
- mise à disposition et rémunération du corps enseignant ;
- encadrement et suivi des écoles à travers les six inspections d'enseignement fondamental de l'agglomération de Bamako (1) ;
- depuis l'avènement du multipartisme en 1991, la construction et l'équipement des classes, la clôture des écoles et la construction des latrines et la subvention de certains établissements privés. Il faut signaler ici que l'apport des partenaires au développement est très important dans ce dernier élément.

- **Les Associations des Parents d'Elèves (APE)**

Issues sans doute de la mobilisation massive des quartiers et villages pour la construction d'écoles après la réforme de l'enseignement de base, les associations des parents d'élèves assurent la construction et l'équipement des écoles de l'enseignement fondamental.

- **Les Associations et ONGs**

Depuis les évènements de mars 1991, qui ont abouti à la démocratisation du pays, on a assisté à une prolifération d'associations de développement et d'ONG qui ont permis de mobiliser des ressources très importantes pour la réalisation d'écoles dans le District de Bamako à travers les fonds des partenaires au développement et de l'Etat.

**Tableau 5:Récapitulation des données quantitatives sur l'enseignement au niveau des communes de Bamako**

| | **Taux de scolarisation** | **Taux de scolarisation filles** | **Nombre écoles** | **Nombre élèves** |
|---|---|---|---|---|
| Préscolaire | - | - | 86 | - |
| Premier cycle | 98,9% | 99,1% | 400 | 139 967 |
| Second cycle | 33,1% | 31,8% | 150 | 46 882 |
| Education spéciale | - | - | 3 | - |
| Alphabétisation | 18% | - | 214 | 5 072 auditeurs |
| Etablissements secondaires G | - | - | 30 | 33 688 |
| Etablissements secondaires professionnels | - | - | 34 | 7 694 |
| Etablissements supérieurs | | | 7 | 7.436 |

(Source : DRE Bamako, 2001)

Perspectives et stratégies :

Pour améliorer le système éducatif malien, le Gouvernement a décidé la mise en place d'une nouvelle stratégie dénommée "la Nouvelle Ecole Fondamentale" (NEF). Cette stratégie, basée sur les enseignements tirés des écoles expérimentales depuis une quinzaine d'années vise les objectifs suivants :

- l'introduction de la modularité dans l'enseignement fondamental avec l'existence d'un tronc commun ;
- la pédagogie active et le maintien d'un bilinguisme fonctionnel dans toutes les écoles ;
- la contractualisation des relations Etat/Collectivité/communauté internationale.

Les perspectives à court terme, moyen et long termes s'inscrivent dans le cadre de l'application de la stratégie ci-dessus énoncée et de la politique de décentralisation. Les objectifs visés sont :

- l'augmentation de la demande et de l'offre du système éducatif par la construction, la réhabilitation et l'équipement de salles de classe, de bureaux et annexes
- la formation et le recrutement d'enseignants;
- la fourniture de manuels scolaires;

- le renforcement de la capacité de planification et de gestion du secteur éducatif, par la mise en œuvre de programmes d'enseignement adaptés aux réalités du pays;

La décentralisation du système éducatif dans le District par la dévolution de la gestion du fondamental aux collectivités décentralisées (les communes), du secondaire au District, du supérieur et du professionnel à l'Etat; les privés étant impliqués à tous les niveaux.

### 123. SANTE ET PROTECTION SOCIALE :

Etat des lieux :

La couverture sanitaire est d'un médecin pour 20.000habitants et d'un infirmier pour 1.900 habitants (PUM3).

A Bamako, le nombre d'habitants par équipement de santé primaire était (selon PDUB) en 1995 d'environ 12.000 (81 équipements de santé primaire pour 968.561 habitants, soit 11.958 habitants par équipement).

Ce chiffre est raisonnable, portant du fait que normalement un établissement de santé primaire pourrait desservir 10.000 et 15.000 personnes. Cependant, en tenant compte du fait que plus de la moitié de ces établissements (63%) sont des centres privés dont l'accès est limité à une minorité de la population à cause des coûts élevés, il est clair qu'il y a une insuffisance des établissements de santé primaire pour la majorité de la population de Bamako.

Pour y faire face, 58 CSCom sont prévus dans le District de Bamako dont seulement 20 (37%) existaient en 1995 (PDUB, p. 98).

Les infrastructures sanitaires se répartissent essentie1lement en trois niveaux:
- national avec les hôpitaux du Point-G, du Gabriel TOURE, du Centre National d'Odonto-Stomatologie et l'IRNSP
- local avec les formations de santé primaire tels que les PMI, 5 dispensaires, maternités, CSCOM, cliniques etc.
- Sous-régional - IOTA, Institut Marchoux.

En tenant compte des hôpitaux nationaux et autres structures spécialisées au niveau central, la capacité d'hospitalisation du District de Bamako est de 1368 lits en 1995 pour un total de 5 911 lits dans l'ensemble du pays. Pour une population estimée à 10% de la population totale du pays, Bamako disposerait donc de 23% des capacités d'hospitalisation du Mali.

L'analyse des budgets consommations montre que, les dépenses de santé constituent encore et toujours le dernier poste des dépenses familiales des maliens (3,9% pour l'ensemble du Mali en 1989 et 4,37% pour le District de Bamako).

Certes, l'état sanitaire, relativement meilleur du District de Bamako est le fruit d'efforts soutenus ces dernières années. Cependant, beaucoup reste à faire pour renforcer les acquis

Dans cette étude nous avons limité l'analyse à la santé publique moderne. Même si en premier lieu beaucoup de Bamakois ont recours à la santé publique traditionnelle pour leurs soins médicaux, son rôle est difficile à apprécier et dépasse le cadre de cette étude.

Les problèmes sanitaires sont principalement : la persistance d'une forte morbidité et mortalité surtout infantile et maternelle, la prédominance des maladies infectieuses, parasitaires et nutritionnelles, l'insuffisance d'infrastructures et de personnel.

En dehors de l'insuffisance des établissements, d'autres problèmes existent dans le domaine de la santé publique au niveau des communes, à savoir la vétusté des infrastructures sanitaires, les problèmes d'accessibilité géographique, l'inadéquation des ressources humaines, l'insuffisance des ressources financières, le manque d'équipement et des moyens logistiques, la non disponibilité des médicaments essentiels, l'insuffisance d'un certain nombre d'activités prioritaires, l'absence de structures d'hospitalisation etc.

Les maladies les plus courantes à Bamako sont le paludisme, les affections des voies respiratoires, les maladies diarrhéiques et les affections cutanées. Les maladies diarrhéiques sont étroitement liées à la consommation de l'eau de mauvaise qualité dans beaucoup de quartiers.

La pandémie du SIDA est entrain de devenir progressivement la première cause de mortalité à Bamako.

**Tableau 6 : Taux de couverture sanitaire des communes en CSCOM 2000**

| **COMMUNE (Centre de Référence)** | **Population Totale** | **Population Couverte/CSCom** | **%** | **Nbre CSCom prévus** | **Nbre CSCom réalisé** | **%** |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Commune 1 | 227 228 | 217 190 | 96 | 12 | 8 | 67 |
| Commune 2 | 129 883 | 129 616 | 100 | 8 | 6 | 75 |
| Commune 3 | 97 871 | 97 779 | 100 | 8 | 8 | 100 |
| Commune 4 | 191 060 | 187 530 | 52 | 9 | 4 | 44 |
| Commune 5 | 215 517 | 152 854 | 71 | 10 | 8 | 80 |
| Commune 6 | 402 397 | 362 864 | 90 | 10 | 10 | 100 |

- *Indicateur de la population couverte par équipe primaire rapporté à la population totale de la commune*
- *Indicateur de la couverture en Centre de Santé Communautaires (CSCOM) prévus rapporté au nombre de Centre de Santé Communautaires réalisés.*
- *La moyenne des taux de couverture en CSCOM est d'environ 83%*

**Tabelau 7 : Répartition des aires de santé du District de Bamako**

| COMMUNES | DESIGNATION | DENOMINATION | POPUL. | AGREMENT | | CONVENTION | | I opérationnel | | PERSONNEL | | | OBSERVATIONS |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | OUI | NON | OUI | NON | OUI | NON | MED. | SF. | MAT. | |
| Commune 1 | Banconi Flabougou | ASACOBA | 99.987 | X | | X | | X | | X | X | X | |
| | Banconi Plateau | | | | X | | X | | X | | | | Asaco non fonctionnelle |
| | Banconi Razel | | | | X | | X | | X | | | | Asaco non fonctionnelle |
| | Boulkassoumbougou | ASACOBOUL 1 | 22.501 | X | | | | X | | | | | |
| | Boulkassoumbougou | ASACOBOUL 2 | | | | | | X | | | | | Issue de Asacoboul1 |
| | Djélibougou | ASACODJE | 24.848 | X | | X | | X | | | | | |
| | Djoumazana | ASACODOU | 21.001 | X | | X | | X | | | | | |
| | Fadjiguila | ASACOFADJI | 9.987 | X | | | | X | | | | | |
| | Korofina Nord | | | | X | | X | | X | | | | Asaco non fonctionnelle |
| | Korofina Sud | ASACOKOSA | 14.945 | X | | X | | X | | | | | |
| | Socorodji | ASACOMSI | 33.959 | X | | X | | X | | | | | |
| | **TOTAL** | | **227.228** | | | | | | | | | | |
| Commune 2 | Bagadadji | ASACO Bagadadji | | | X | | | | | | | | Asaco non fonctionnelle |
| | Bakaribougou | BENKADI | 16.776 | X | | | X | | | | | | |
| | Bozola | ABOZAC | 13.185 | X | | | | X | | | | | |
| | Bozola Niaréla | BONIABA | 35.634 | X | | X | X | X | | | | | |
| | Hippodrome | ASACOHY | 23.576 | X | | X | | x | | | | | |
| | Médine | ASACOME | 20.330 | | X | | X | | | X | | | |
| | Missira | ASACOMI | 20.115 | | X | | X | | | | | | |
| | Quinzambougou Niaréla | ASACO Quinzambougou | | | X | | | | | | | | Asaco non fonctionnelle |
| | **TOTAL** | | **129.616** | | | | | | | | | | |

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Commune 3 | Bamako Coura | ASACO BKOCOURA | 19.704 | X | | X | | X | | | | | |
| | Badialan Niomirambougou | ASACOBAKO | 22.768 | X | | X | | X | | | | | |
| | Darsalam | ASAKED | 7.783 | X | | X | | X | | | | | |
| | Dravela | ASACODRAB | 7.948 | X | | X | | X | | | | | |
| | Koulouba | ASACOKSO | 9.549 | X | | | X | X | | | | | |
| | N'Tomikorobougou | ASACOTOM | 13.216 | X | | X | | X | | | | | |
| | Oulofobougou | ASACOOB | 11.236 | | X | | X | | X | | | | |
| | Samé | ASACODES | 5.667 | X | | X | | X | | | | | |
| | **TOTAL** | | **97.871** | | | | | | | | | | |

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Commune 4 | Djikoroni Para | ASACODJIP | | X | | | X | | x | | | | |
| | Hamdallaye 1 | | | | X | | | | | | | | Asaco non fonctionnelle |
| | Hamdallaye 2 | | | | X | | | | | | | | Asaco non fonctionnelle |
| | Lafiabougou 1 | ASACOLA 1 | | X | | | X | X | | | | | |
| | Lafiabougou 2 | ASACOLA B5 | | X | | | X | X | | | | | |
| | Lafiabougou 3 | | | X | | | X | X | | | | | |
| | Lassa | | | | | | | | | | | | Asaco non fonctionnelle |
| | Sébénikoro 1 | ASACOSEK | | X | | | X | X | | | | | |
| | Sébénikoro 2 | ASACO | | | X | | | | | | | | Asaco non fonctionnelle |
| | **TOTAL** | | **0** | | | | | | | | | | |

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Commune 5 | Baco Djikoroni | ASACOMBADJI | 26.578 | X | | X | | X | | X | X | X | |
| | Badalabougou | ASACOBDA | | | X | | | | X | | | | Asaco non fonctionnelle |
| | Daoudabougou 1 | ASACODA | 25.202 | | X | X | | X | | | | | |
| | Daoudabougou 2 | ADASCO | 25.202 | X | | X | | X | | X | X | X | |
| | Kalaban coura Nord | ASACOKAL | 16.038 | X | | X | | X | | X | | X | |
| | Kalaban coura Sud | ASACOGA | 16.038 | X | | X | | X | | X | | x | |
| | Quartier Mali Torokorobougou | ASACOTOQUA | 15.697 | X | | X | | X | | | | | |
| | Sabalibougou 1 | ASACOSAB 1 | 27.339 | X | | X | | X | | X | | | |
| | Sabalibougou 2 | ASACOSAB 2 | 27.338 | X | | X | | X | | | | | |
| | Sabalibougou 3 | ASACOSAB 3 | | X | | X | | | X | | | | Lancement non fait |
| | **TOTAL** | | **152.854** | | | | | | | | | | |

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Commune 6 | Magnambougou | ASACOMA | 36.571 | X | | X | | X | | X | X | X | |
| | Niamakoro 1 | ASACONIA | 50.015 | X | | X | | X | | X | | | |
| | Niamakoro 2 | ANIASCO | 17.547 | X | | X | | X | | | | | |
| | Faladiè Socoro | ASACOFA | 11.690 | X | | X | | X | | X | | | PMA Incomplet (PF non faite) |
| | Banankabougou Faladiè | ASACOBAFA | 32.061 | X | | X | | X | | X | X | | |
| | Sénou | ASACOSE | 31.875 | X | | X | | X | | X | | | PMA Incomplet (PF non faite) |
| | Yirimadio | ASACOYIR | 10.845 | X | | X | | X | | X | | | PMA Incomplet (PF non faite) |
| | Sogoniko | ASACOSO | 17.547 | X | | X | | X | | X | | | PMA Incomplet (PF non faite) |
| | Missabougou | | 3.641 | | X | | | | X | | | | Chiffre population bas |
| | Sokorodji Djanguéla | ASACOSODIA | 190.605 | X | | X | | X | | X | | | PMA Incomplet (PF non faite) |
| | **TOTAL** | | **402.397** | | | | | | | | | | |

Tableau n° 4 : REPARTITION DES OFFICINES PHARMACEUTIQUES PAR COMMUNE DU DISTRICT DE BAMAKO EN 1998

| Communes | **Population** | **Nbre officines** | **Hbts/ Officine** |
|---|---|---|---|
| Commune 1 | 208236 | 18 | 11569 |
| Commune 2 | 129889 | 25 | 5195 |
| Commune 3 | 97584 | 24 | 4066 |
| Commune 4 | 191060 | 25 | 7642 |
| Commune 5 | 194136 | 21 | 2244 |
| Commune 6 | 241190 | 22 | 10963 |
| | 1.062.095 | 153 | 41679 |

Tableau n° 5 : EVOLUTIONS DES TAUX DE COUVERTURE DES ACTIVITES PREVENTIVES DANS LE DISTRICT DE BAMAKO EN 98-99

| ANNEES | 1998 | 1999% |
|---|---|---|
| ACC. ASS. | 91% | 86% |
| CPN | 66% | 73% |
| CPES | 69% | 81% |
| DTCP 3 | 52% | 83% |
| PFNC | 6,70% | 5,30% |

Tableau n° 6 : ACTIVITES PREVENTIVES EN 1998 PAR DES CSCOM ET DES CSEF

| | **CSCOM** | | CS REF | |
|---|---|---|---|---|
| | 1998 | 1999 | 1998 | 1999 |
| ACC. ASS. | 52% | 48% | 39% | 20% |
| CPN | 45% | 47% | 21% | 26% |
| CPES | 33% | 46% | 27% | 20% |
| DTCP 3 | 42% | 45% | 20% | 20% |
| PFNC | 3,80% | 3% | 3% | 2,30% |

Source : Direction Régionale Santé Publique

### 3.3.2. Perspectives :

Les perspectives à court terme devront s'inscrire dans le cadre de la poursuite de la stratégie nationale de développement de la santé au Mali. Les actions principales prévues dans le District de Bamako pour la période 1995-1999 sont les suivantes:

- La construction, la réhabilitation et l'équipement des bureaux des services de santé (terminés) ;
- La dotation en véhicules des services centraux (terminée) ;
- L'achat de médicaments essentiels pour les centres de santé à travers la PPNI (en cours) ;
- La rénovation de 5 centres de santé de référence (communes 1, 2, 3. 4, et 6) et l'équipement du centre de Santé de référence de la commune-5 qui est fonctionnel (phase de démarrage) ;
- La construction de centres de Santé Communautaires (CSCOM) sur la base des cartes sanitaires adoptées par les communes. (3 CSCOM terminés et 38 prévus 1996-1999) ;
- Appui institutionnel aux Services de la Santé et du Plan.

La réalisation de ces objectifs permettra, d'améliorer considérablement les indicateurs socio-sanitaires et partant l'état de santé des populations de la Capitale en l'an 2000. Cependant, le traitement des puits du District, biologiquement malsains pour la plupart et qui fournissent plus de 60 % des besoins en eau potable de la ville doit être une priorité.

Dans le cadre de la décentralisation du système sanitaire, la gestion des hôpitaux nationaux et centres spécialisés devra être assurée par l'Etat (Ministère de la Santé), celle des centres de référence communaux aux communes, et celle des centres et services épidémiologiques au District.

Les structures des infrastructures sanitaires :

Centre de santé du secteur public, centre de santé et structures secondaires du secteur communautaire, centre de santé et cabinets de soins du secteur privé

Les perspectives à long terme :

- 1995-2021 - Entretien et réhabilitation des hôpitaux nationaux et centres spécialisés et construction de centre de santé de référence et communautaires.

- 1997-2006 - Construction du centre hospitalier universitaire (CHU) et de l'hôpital pour la mère et l'enfant.

- 1997-2021 - Construction des différentes facultés de la nouvelle université.

## 124 JEUNESSE SPORT ET LOISIRS :

Il convient de distinguer deux niveaux de sport et loisirs :
- le sport semi-professionnel (au niveau des fédérations) ;
- le sport communautaire (au niveau des Communes).

Le loisir pour les nationaux et pour les touristes.

A ces deux niveaux les situations se présentent comme suit :

- Le sport est surtout principalement pratiqué par les jeunes. C'est pourquoi le concept de jeunesse reste intimement lié à la pratique sportive ;
- La pratique du sport prend de plus en plus d'importance au niveau des jeunes ;

Depuis plus de cinq ans, le Mali participe à toutes les grandes rencontres de football au niveau mondial et continental. Cette tendance est bien confirmée au niveau du District où les grandes équipes recrutent au niveau du sport communautaire des jeunes dans toutes les disciplines.

Malgré ces bons résultats, les infrastructures et équipements sportifs ne sont pas de qualité suffisante.

Le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de Bamako avait prévu la réalisation de plusieurs équipements à travers la ville en vue de parvenir à un équilibre dans la répartition spatiale de ceux-ci et d'aboutir à des densités acceptables d'utilisation. Ce déséquilibre ne fait que s'accentuer.

Les différentes propositions d'équipements avaient pour objectif essentiel de donner aux populations de la ville de Bamako un cadre de vie adapté à leurs besoins en favorisant leur épanouissement sur les plans social et économique, culturel et artistique. Ces propositions s'articulaient autour de trois sortes d'équipements :
- les équipements existants qui devaient subir des extensions ou des renforcements ;
- les équipements qui sont en cours de réalisation ou à l'état de projet ;
- les équipements nouveaux proposés par le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de 1979 mais valable encore aujourd'hui.

Etat des lieux :

• *Zone à vocation sportive:* Les principales zones à vocation sportive se trouvent sur la rive gauche de Bamako. Le complexe du stade Omnisports (stade Modibo KEITA) est la seule installation correspondant aux normes internationales. Il y a également le stade Mamadou KONATE *à* N'Tomikorobougou, qui vient d'être réhabilité et le stade Ouezzin COtJLLBALY situé en centre ville.

Il convient de distinguer deux niveaux de sport et loisirs :
Le sport semi – professionnel (au niveau des fédérations)
Le sport communautaire (au niveau des communes et des quartiers).

Le loisir pour les nationaux et pour les touristes. A ces deux niveaux les situations se présentent comme suit :

Des espaces ont été attribués aux clubs sportifs nationaux (ancien Aéroport. Torokorobougou etc...). Des terrains de sports (souvent mal équipés) existent dans toutes les communes.

Dans les nouveaux lotissements de Kalaban-Coura Sud et Baco-Djikoroni, des zones à vocation sportive ont été désignées et attendent d'être aménagées. Par ailleurs, le SDAU prévoit un stade omnisports *à* Yirimadio au Sud-Est de la ville qui est en cours de construction pour la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) en janvier et février 2001.

• *Zones culturelle e! de loisirs* : Sur la rive gauche le centre administratif et commercial est le domaine de prédilection des vieux restaurants et bars et des hôtels de Bamako. Cette zone a connu une extension avec l'implantation du carrefour des jeunes en face du jardin du Gouvernorat. Des nouvelles zones de loisirs (bars, restaurants et discothèques) ont été créées le long de l'avenue de la Nation et du boulevard du fleuve récemment, Niaréla Sud,

Principalement le long de la route de Sotuba est devenu un secteur où s'implantent restaurants et hôtels. La route de Koulikoro et la place du marché de Lafiabougou connaissent le même phénomène. L'une des plus récentes création est le Palais des Congrès au bord du Fleuve. Sur la rive droite, le secteur du Palais de la culture est la principale zone de loisirs.

Il est à remarquer que certaines réalisations ont été constatées dans ces domaines :

- **<u>Equipements sportifs</u> :** Plusieurs sites ont été bornés mais pas encore aménagés. Il s'agit de :
- l'Institut des sports à Bako-Djikoroni sur la Rive Droite
- les cinq terrains pour les clubs nationaux de Bamako.

Ni le stade Omnisports, ni le champ Hippique prévus respectivement dans le communes VI et V n'ont été réalisés sur la rive droit. Toutefois, le champ hippique a été localisé dans le lotissement au Sud de Kalaban-coura qui est en projet.

- **<u>Equipements Culturels et Artisanaux</u> :**

Les réalisations ont porté sur le Palais de la Culture, rive droite, le Musée National dont l'extension est en cours pour recevoir la cinémathèque Nationale, le centre culturel Arabo-Lybien, le centre culturel français en rive gauche.

Les équipements non réalisés sont : le Palais des Pionniers avec atelier de jeux à Magnambougou, le centre artisanal principal prévu dans la Commune V ainsi que la plupart des centres artisanaux secondaires dans les communes.

**Tableau 8 : Equipements sportifs par Commune :**

| Equipements sportifs | C.I | C.II | C.III | C.IV | C.V | C.VI |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Football** | 3 | 7 | 4 | 10 | 5 | 11 |
| **Basket-ball** | 4 | 3 | 2 | 4 | 3 | 2 |
| **Handball** | 1 | 1 | 2 | 1 | 2 | 2 |
| **Athlétisme** | 1 | 2 | 1 | 2 | 2 | 2 |
| **Art martiaux** | 4 | 3 | 2 | 3 | 4 | 3 |
| **Tennis** | - | 1 | 1 | - | - | - |
| **Volley-ball** | 2 | 2 | 3 | 3 | 1 | 2 |

Perspectives :

L'évènement continental qu'est la CAN, prévue en janvier et février 2001, constitue une opportunité pour l'ensemble du pays et singulièrement le District de Bamako.

Dans le cadre des préparatifs de la CAN il est prévu la réalisation d'un stade de plus de 75.000 places, un stade multifonctionnel à Kabala et l'aménagement de terrain de quartier.

De plus plusieurs de tournois sont organisés au niveau du sport de jeune par le District :
- la Coupe du Maire du District ;
- le CROSS annuel de la Mairie du District.

Bien que les autres compétions sportives au niveau national et sous-régional soient organisées dans le District, elles relèvent d'un autre niveau soit la fédération Nationale de football.

### 125 SECURITE ET PROTECTION CIVILE :

L'insécurité est de plus en plus grandissante dans le District de Bamako.
Jusqu'a une date (1999) récente le District de Bamako ne connaissait pas d'actes criminels organisés par des bandes.

Depuis les évènements de Mars 1991 avec la quasi inexistence de l'autorité de l'Etat nous avons assisté à des actes de criminalité publique n'ont sanctionné. A cela s'ajoute le flux des réfugiés du Libéria et de Siéra Léone qui ont également contribué à alimenter la criminalité.

Ces actes sont principalement dûs :
- à la marginalisation (l'exclusion) ;
- à la pauvreté ;
- à l'insuffisance des opportunités d'emplois ;
- à la consommation de la drogue ;
- à l'injustice sociale.

La sécurité des personnes et des biens est assurée par la puissance publique donc l'Etat.

Le Maire du District et les Maires des Communes sont responsables de l'ordre public au niveau local. Elles ne disposent pas pour autant de police municipale. Ce qui rend l'exercice de cette mission difficile.

Les forces de police qui assurent la sécurité ne disposent pas de moyens adéquats pour faire face à leur mission. En Avril tous les commissariats ont organisé des Journées porte ouverte. Cela a permis de se rendre compte de cette triste réalité.

Nonobstant cette insuffisance d'effectif de matériels, la police a fait montre d'une efficacité exceptionnelle dans le travail.

Pour pallier cette insuffisance, de plus en plus de privées et même les services publics ont recours à des institutions spécialisées de gardiennage.

Des services de gardiennage sont récents et datent de 1990. A ce jour on peut noter une dizaine de services qui évoluent dans le District de Bamako.

Dans la plupart des cas les quartiers spontanés périphériques sont exclus des deux systèmes et mettent en place des systèmes parallèles de protection comme les Comités de vigilance et des groupes d'auto-défense.

Il faut noter que les problèmes sécuritaires sont surtout vus sous un angle de puissance publique que de la protection civile.

Cette tendance est entrain d'être revu. Un nouveau Ministère qui vient d'être créé prend en compte les problèmes de sécurité et de protection civile.

Mais au niveau des Mairies et notamment du District aucun dispositif de protection civile n'existe. Lors des inondations d'Août 1999, Bamako n'a pu développer une réponse aux difficultés d'inondation.

C'est justement à partir de cette date que le District en rapport avec le haut commissariat a mis en place des comités dans toutes les communes pour la prise en charge des cas de sinistres.

Il faut noter dans la pratique ces comités ne sont pas fonctionnels.

Il n'existe aucun dispositif réel de traitement des risques ainsi que la planification et l'organisation des interventions en cas de catastrophes : inondation, incendies.

### 126 TRANSPORT ET TRAFIC :

La gestion du transport et du trafic du District de Bamako est assurée par le Bureau de Régulation de la Circulation et des Transports Urbains du District de Bamako (BRCTU) qui est placé sous l'autorité du Maire du District de Bamako. Ses principaux partenaires sont les organisations syndicales des transporteurs qui occupent une place très importante dans l'organisation du transport, l'information, la sensibilisation et la défense des intérêts des transporteurs.

Le transport des biens et des personnes du District est assuré par 4 modes de transport :
- le transport routier ;
- transport ferroviaire ;

- transport fluvial ;
- transport aérien.

On distingue deux catégories de transport :
- le transport urbain à l'intérieur du District ;
- le transport interurbain entre le District de Bamako et les autres régions du Mali et le transport international entre le District et l'Etranger.

Les types de véhicules utilisés dans le transport public à Bamako sont :
- les pick-up bâchées (communément appelés '*duruni*') ;
- les minibus appelés 'Sotrama' dont l'origine est une coopérative dénommée la SOTRAMA (Société des Transports du Mali) ;
- les taxis ;
- les taxis 'location' ;
- les bus des sociétés Bamabus et Tababus.

**.Le transport urbain :**

Le seul mode opérationnel dans ce domaine est le mode routier. Les autres modes de transport (rail, fleuve, air) n'exercent pas ou très peu dans ce type de transport, malgré les énormes possibilités offertes, surtout au transport fluvial urbain.

- Passagers : Ce transport est assuré par les particuliers pour leur propre compte, les transports privés affiliés ou non à un groupement professionnel et les Sociétés privées OTRACA, STUB-SA).

En 1994, ce type de transport était assuré par un parc de 19 *354* véhicules (4 roues) dont 1996 véhicules commerciaux (10,1%), 60% de durunis (bâchés et minibus) et 17 358 véhicules particuliers (90%) et un parc de 90 000 véhicules 2 roues.

Pour l'exploitation du trafic *durunis* (minis cars), le District est divisé en 4 zones de prix constituant un réseau de 35 lignes (gérées par le Syndicat des Chauffeurs) convergeant toutes vers le centre-ville déjà engorgé. Une nouvelle gare routière vient d'être mise en service au Marché de Médine pour l'ensemble du transport urbain dans le District.

Deux sociétés privées, quant à elles, avec 8% du parc, ont conclu avec le Gouverneur du district, pour une durée de 8 ans, des conventions d'exploitation de concessions de transports de personnes sur 13 lignes pour les véhicules de plus de 16 à 17 places, dont deux lignes pour la SOTRACA qui desservent les quartiers de la rive gauche du fleuve et 11 pour la STUB-SA qui dessert les quartiers de la rive droite.
Malheureusement ces deux compagnies sont tombées en faillite et ne sont plus fonctionnelles.

Dans l'ensemble, le transport collectif du District emplois plus de 10 000 personnes et assure plus de 70 000 déplacements par jour, Soit les 12% de l'ensemble des déplacements quotidiens du district estimé à 600 000.

Une gare routière vient d'être aménagé au Marché de Médine. Les deux gares routières prévues dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme ne sont pas encore aménagées (Sébénikoro et Sirakoro Meguetana).

- Marchandises : Ce type de transport est assuré par les panicu1ier~ pour leur propre compte et transporteurs privés. Il est diffus dans le District et donc mal maîtrisé par les services compétents, les moyens utilisés étant les gros, moyens et petits porteurs, les camionnettes bâchées, les chariots (2 roues), les vélos et l'homme.

A Défaut de statistiques disponibles, on peut estimer le volume annuel transporté à plus 6 millions de tonnes, dont 1,4 million pour le transport interurbain.

* Transport interurbain (national et international)

Echange nationaux *:* En 1994, les échanges entre le District de Bamako et les autres régions pays se présentent globalement comme suit :

- Passagers : Le trafic passager a atteint 6,7 millions de passagers (plus de 62% du total national), dont 5,75 millions par la route (86%), 0,9 million par le rail (13%) et environ 1% par l'air et le fleuve (250 000). Les déplacements les plus dominants se sont effectués avec les régions de Ségou, Sikasso, Koulikoro, Mopti par la route et Kayes par le rail. D'une manière générale, le flux migratoire vers la capitale est plus élevé que vers les régions.

- Marchandises : Le trafic national du District a atteint 237 mille tonnes (58% du total National), dont 147 pour la route (62%), 82 pour le rail (35%) et 8 pour l'air et le fleuve (3%). Les échanges les plus importants ont été enregistrés avec les régions de Ségou, Sikasso, Koulikoro par route et Kayes par rail. On constate en général, que Bamako reçoit 2 fois plus de marchandises qu'il n'en donne aux régions

**Echanges internationaux :**

En 1994, les échanges entre la capitale du Mali et l'Etérieur se présentent comme suit

- Passagers: Le trafic international passager a atteint 1,42 millions de passagers (75' total du pays), dont 1,0 12 million par la route (7 1%), 160 mille par le rail (11%) e~ mille par l'air et le fleuve (18%). Les échanges les plus importants s'effectuent av Côte d'ivoire, le Burkina Faso, la Guinée et le Togo par route le Sénégal par le rai pays voisins d'Afrique ou l'Europe par air. Le bilan migratoire fait ressortir une migration des bamakois vers l'extérieur (Sénégal, Côte d'ivoire, Europe).

- Marchandises : Le trafic international-marchandises a atteint 716 mille tonnes (68c total du pays), dont 365 mille par la route (5 1%), 344 mille par le rail (48%) et 7 par les airs. Les échanges dominants se sont effectués avec la Côte d'Ivoire par roui Sénégal par rail, l'Afrique et l'Europe par air. Le District de Bamako importe 4 à 5 plus de produits qu'il n'en exporte.

D'une manière générale, le District de Bamako détenait en 1994, plus de 60% des éc ges nationaux (inter-régionaux) et plus de 70% des échanges internationaux du pays pour une valeur ajoutée de 43 milliards pour, l'ensemble du Secteur (4,5% du PIB District en détenait 70% (30 milliards).

## Problèmes du secteur du Transport Public

Six ans après l'application du plan de la circulation, le trafic dans le District de Bamako est caractérisé par les problèmes suivants :
- La mauvaise organisation des lignes du transport collectif, qui convergent toutes vers le centre ville aggravant ainsi l'immobilisme de l'hyper centre déjà saturé ;
- l'insuffisance des moyens de transports collectifs se traduisant par de longues files d'attente ;
- l'insuffisance de parking et d'aires de stationnement, limitant ainsi les espaces réservés à la circulation piétonne ;

- l'insécurité aux différents passages à niveaux due au conflit des flux route rail. Ce qui met en cause l'existence des rails au centre ville.

**Evolution du Transport Public**

L'évolution du parc dans la période 1998 – 2000 est représentée dans le tableau suivant.
Il ressort que le nombre de véhicules du transport public à Bamako a quadruplé dans la période 1986 – 1992.
Cette évolution est marquée par une augmentation importante du nombre de bâchées et Sotrama en 1987-88 et de celui de Sotrama en 1991 – 1992. Les raisons précises de cet accroissement sont difficiles à fournir. Cependant, deux facteurs ont pu jouer un rôle prépondérant. Il s'agit (1) des conséquences des mesures d'ajustement structurel (des fonctionnaires qui ont quitté le service public et qui se sont dirigés vers des investissements dans le secteur du transport urbain), (2) de l'insuffisance voire l'échec du système de transport public étatique et privé.

Les bâchées, avec une capacité maximale de 15 à 16 places, constituent le mode de transport collectif dominant à Bamako.

**Tableau 9 :** Nombre de véhicules de transport public dans le District de Bamako 1998-2000

| Années | Bâchées | Minibus et bus | Taxis | Total |
|---|---|---|---|---|
| **1998** | 525 | 2.124 | 638 | |
| **1999** | 493 | 2.779 | 879 | |
| **2000** | 642 | 3.812 | 1.595 | |

(Source : BRCTU )

**.Perspectives :**

1997-2006 Construction de gares routières Nord-Est, (route de Koulikoro) Nord (Kati) Nord Ouest (Sébénikoro et Djicoroni-Para), Sud Est (Yirimadio) et Sud Ouest (Kabala) et des terminus des lignes de transport en commun au Marché de Médine.
1998-2001 le transfert de la gare marchandises et passagers à Kati.
1998-2001 la création d'un port pluvial à Kalabanbougou.

**127 COMMUNICATION :**

**Etat des lieux**

La gestion du système des télécommunications est assurée par la SOTELMA (Société des Télécommunications du Mali) créée par la Loi n°90-018/AN-RM du 27 Février 1990. Le District de Bamako abrite la Direction Générale de la SOTELMA et par conséquent toute la structure centrale à compétence nationale. La Direction Générale assure également les fonctions de Direction Régionale au niveau du District de Bamako. La SOTELMA a le monopole de l'exploitation des Télécommunications publiques malgré la présence d'une vingtaine d'intervenants privés dans les domaines des installations et entretiens en commutation générale et circuits spécialisés privés.

Le tarif interne actuel du téléphone est de 85 F CFA la taxe contre 70F avant la dévaluation, soit une augmentation
de 21 %. La communication locale dans le District depuis la dévaluation a une durée limitée à 5 mn et chaque durée supplémentaire de 5 mn est enregistrée comme une nouvelle communication.

Près de 90% des quartiers de Bamako sont raccordés au réseau téléphonique. Il n'y a qu'un seul quartier (Missabougou) qui n'est pas du tout desservi par la SOTELMA en raison des difficultés d'accès.

Le nombre de ligne par habitant est très bas. On note 3 lignes par 100 habitants.

La téléphonie ordinaire est complétée par deux nouveaux dispositifs :
- le cellulaire directement géré par la SOTELMA ;
- le système GSM actuellement sous contrôle de MALITEL

**Principaux problèmes du secteur**

Les principaux problèmes sont :
- la défectuosité des installations qui connaissent des pannes fréquentes ;
- la demande de lignes plus élevée que l'offre ;
- le coût élevé de la téléphonie cellulaire ;
- la capacité d'investissement limitée de la SOTELMA ;

La gestion du système postal du District et du Mali est assurée par l'Office national de la Poste (ONP), créé par l'ordonnance n°99-33/PGRM du 9 Octobre 1989 sous forme d'établissement public à caractère industriel et commercial. Toute l'Administration centrale se trouve dans le District de Bamako, qui assure également les fonctions de service régional du District.

**Perspectives**

1995-2021 - Entretien et réhabilitation des réseaux existants, renforcement de ces réseaux par la construction de nouveaux bureaux de poste dans les communes urbaines et rurales et l'extension du réseau téléphonique dans les quartiers urbains à forte demande et dans les communes rura1es~ (développement de la téléphonie rurale).

**128 DECHETS SOLIDES URBAINS :**

**Situation de l'assainissement dans le District**

La gestion des déchets revêt une grande importance dans le domaine de l'assainissement urbain. En effet, les ordures produites dans une ville, lorsqu'elles ne font pas l'objet d'une évacuation efficace et d'une disposition contrôlée, causent des problèmes de salubrité et contribuent à la contamination de l'environnement (odeurs, pollution visuelle, prolifération de la vermine et des insectes, contamination des eaux souterraines, nuisances etc…).

Parmi les diverses catégories de déchets produits à Bamako, on peut noter les déchets hospitaliers, les huiles usées, les déchets de ferraille, les déchets d'origine industrielle et les ordure ménagères, la dernière est la plus importante.

Les ordure ménagères sont les déchets solides provenant de la vie des ménages (cuisine, habillement, renouvellement de biens, jardinage, loisir etc…), des activité commerciales et administratives, et des services publics.

L'étude de Tecsult (1994) a réalisé une évaluation des déchets solides générés à Bamako pour la période 1993-2003.
L'évaluation a pris en compte le fait que certaines communes génèrent plus d'ordures étant étroitement liées aux activités socio-économiques de la population.

**Tableau 10 :Evaluation de la production moyenne de déchets solides au niveau des communes de Bamako pour la période 1993-2003.**

| Communes | PRODUCTION MOYENNE | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1993 | | 1998 | | 2003 | |
| | m³ | % | m³ | % | m³ | % |
| Commune I | 84.680 | 15% | 116.618 | 16% | 159.542 | 15% |
| Commune II | 74.059 | 14% | 850739 | 11% | 98.769 | 10% |
| Commune III | 130.415 | 24% | 154.359 | 21% | 182.500 | 18% |
| Commune IV | 94.024 | 17% | 130.451 | 17% | 172.025 | 17% |
| Commune V | 81.249 | 15% | 126.536 | 17% | 190.165 | 18% |
| Commune VI | 76.176 | 14% | 130.086 | 17% | 221.117 | 21% |
| Hôpitaux | 2.300 | 0,4% | 2.920 | 0,4% | 3.760 | 0,4% |
| Industries | 3.650 | 0,6% | 4.672 | 0,6% | 5.950 | 0,6% |
| TOTAL | 546.553 | 100% | 751.281 | 100% | 1.033.828 | 100% |

Source : Tecsult (1994)

Il ressort du tableau qu'en 1993, la commune III (entre autres centre - ville) générait presque un quart des déchets à Bamako. Les prévisions pour l'année 2003 montrent une diminution de cette part jusqu'à 18 %, tandis que la Commune VI qui prenait 14% de la production des déchets pour son compte en 1993, verra sa part augmenter jusqu'à 21%.
La production des déchets des hôpitaux et des industries à Bamako est très basse par rapport à la production totale des déchets pour l'ensemble du District (respectivement 0,4% et 0,6%).

La Direction des services Urbains de Voirie et d'Assainissement (DSUVA) intervient essentiellement dans les volets Assainissement, Voirie et Réseaux Divers.

Les activités d'assainissement à ce niveau concernent :
- Conception, la programmation et la coordination des activités d'assainissement et de Voirie dans le District.
- Nettoiement et la collecte des ordures ménagères. Le ramassage des ordures à partir des dépôts au sol (dépôts de transit et dépôts anarchiques) par les engins de la Voirie, la précollecte étant assurée par les GIE, les Associations et les particuliers.
- Le système de caisson il consiste à placer des caissons de 7m³ dans lesquels les GIE, les ménages pourront mettre les ordures. Ces caissons après remplissage sont enlevés par des multi bennes vers les décharges finales.
- A ces systèmes on peut ajouter le ramassage effectué par les bennes tasseuses. Avec ces bennes, on fait le porte à porte et le regroupement. Le regroupement consiste à immobiliser la benne tasseuse à des endroits bien définis (au nombre de deux actuellement). La population vient verser directement les ordures dans ces véhicules qui les amènent aux « décharges finales ».
- Enfin le porte en porte : chaque ménage ou famille met ses ordures dans les poubelles qui sont déposées à la porte. Les petites bennes de la Voirie passent les enlever.

La Direction des Services Urbains d'Assainissement (DSUVA) dispose de 120 dépotoirs reconnus et organisés, destinés à recevoir les produits de précollecte amenés par les GIE. En plus, elle dispose de quatre décharges officielles : Djiblemba dans le quartier Hippodrome Commune II, Sébénikoro Commune IV, Ravins et carrières en Communes V et VI.

La décharge Djiblemba, d'une capacité initiale de 48.000 m³, possède un volume résiduel de 35.000m³, après plusieurs années d'utilisation, ce qui prouve que les déchets ne sont que très rarement acheminés. En effet, souvent les ordures sont acheminées à l'extérieur de la ville pour être vendues aux fermiers ou sont déversées dans les dépressions naturelles et dans les anciennes carrières à proximité des lieux de ramassage. La vente des ordures représente surtout des risques importants pour la santé à cause de la présence des piles, de déchets hospitaliers, de déchets dangereux etc.

En 1993, les différents systèmes de collecte des ordures ménagères ont permis de disposer de 242.000 m³ de déchets, soit environ 45% du total des ordures à Bamako.

Les instances suivantes interviennent dans le secteur de la collecte et de l'évacuation des déchets solides : la Direction des Services Urbains de Voirie et Assainissement (DSUVA), les Communes, les GIE, la Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Energie (DRHE), les Brigades Urbaines de Protection et de l'Environnement (BUPE), les Brigades Hygiène et les Comités de Salubrité Publique.

Dans le District de Bamako, la DSUVA est officiellement responsable pour la collecte, le transport et la mise en décharge des ordures ménagères.

Les Communes sont responsables du transfert et de la précollecte des déchets produits sur leur propre territoire. Sans moyen, la précollecte dans les Communes est faite par les Groupements d'intérêt Economique (GIE) alors que le transfert vers la décharge est assuré par la DSUVA.

L'initiative des GIE date de 1991. En 1996, 85 des GIE étaient actifs à Bamako dans la collecte de porte à porte des ordures ménagères : 12 dans la Commune I, 25 dans la Commune II, 15 dans la Commune III, 9 dans la Commune IV, 14 dans la Commune V et 10 dans la Commune VI.
Depuis l'avènement des GIE, la situation de la collecte des ordures s'est grandement améliorée à Bamako.

La DRHE donne, dans le cadre du Plan Directeur d'Assainissement de Bamako, un certain nombre d'orientation pour le développement de ce secteur.

La BUPE joue le rôle de police sanitaire dans les Communes. Elle a en outre une mission de sensibilisation des populations.

Les Brigades Hygiènes suscitent les actions d'amélioration des conditions sanitaires au niveau des Communes, et mesurent les améliorations sanitaires après les actions introduites.
Les comités de salubrité publique sont des structures consultatives établies par les Communes : elles permettent d'établir le dialogue avec les habitants des différents quartiers et de programmer les actions proposées recueillant l'adhésion des membres.

## DECHETS LIQUIDES URBAINS :

### Situation actuelle :

Les eaux usées résultant des activités domestiques peuvent être scinder en deux catégories distinctes :

- les eaux vannes, issues des WC ou des latrines qui sont considérées comme les plus polluées ;
- les eaux domestiques, constituées des eaux de cuisine et des eaux savonneuses résultant des bains douches, vaisselle, lessive, etc…

Il existe neuf petits réseaux d'assainissement collectif égout à Bamako qui ne desservent que 1,5% de la population.
Dans les zones dépourvues de réseaux, la population utilise les fosses septiques (dans 8% des concessions), des fosses fixes (dans 6% des concessions) ou des latrines (dans 86% des concessions) pour l'élimination des eaux vannes, tandis que les eaux domestiques sont évacuées dans des puisards (intérieurs pour extérieurs aux concessions), dans la rue ou dans les caniveaux d'évacuation des eaux pluviales (Tecsult, 1994).

Dans l'étude de Tecsult, on a estimé la capacité résiduelle des réseaux d'égout à Bamako sur la base des mêmes critères que pour le réseau de caniveaux d'évacuation des eaux pluviales. Le tableau montre la longueur et la capacité résiduelle du réseau d'égout de Bamako.

**Tableau 11: Longueur et capacité résiduelle du réseau d'égout à Bamako en 1993**

| Communes | Nom du réseau | Longueur (m) | % de la longueur total | Capacité résiduelle |
|---|---|---|---|---|
| Commune | - Réseau de Cité du Niger | 4.360 | 16% | 100% |
| Commune | - Réseau C du centre Ville | 4.000 | 15% | 20% |
| | - Réseau de la base aérienne | 4.000 | 15% | 10% |
| | - Réseau de Koulouba | 1.830 | 7% | 35% |
| | - Réseau de Point G | 1.500 | 5% | 30% |
| Commune | - Réseau de l'ancien aéroport | 900 | 3% | n.c* |
| Commune | - Réseau A et B de Badalabougou | 5.335 | 19% | 13% |
| | - Réseau de la nouvelle SEMA | 5.633 | 20% | 33% |
| | | 27.558 | 100% | 100% |

**Source : Tecsult (1994)**

Il ressort du tableau que la plupart du réseau d'égout existant à Bamako se trouve dans les Communes III et V (respectivement 42% et 39); les Communes II et IV n'occupent que 16% et 3%. A noter l'inexistence du réseau d'égout dans les Communes I et VI.

En plus, le tableau indique que 67 du réseau est à construire, puisque la capacité résiduelle est de 33%.

De 1993 à nos jours aucun nouveau réseau d'égout n'est créé dans le District.

### Perspectives

Les perspectives en matière d'assainissement dans le District de Bamako s'inscrivent dans le cadre du programme défini dans le Schéma Directeur d'Assainissement de Bamako et du SDAU.
Celui-ci prévoit un programme en deux phases :

- la première phase est prévue pour l'horizon 1998. Elle concerne la rénovation et la construction du réseau d'évacuation (collecteurs, exécutoires et égouts) des eaux pluviales et usées et l'évacuation des déchets (achat de matériels, aménagement de décharges...). Son coût est estimé à plus de 27 milliards de FCFA.

- La deuxième phase concerne l'horizon 2003. Elle concerne la construction et la rénovation des réseaux d'évacuation des eaux pluviales et usées (caniveaux, égouts) et l'évacuation des déchets (rénovation de matériels, aménagement de décharges...). Son coût estimatif est de 19 Milliards de FCFA.

Globalement, le programme des deux phases, qui couvre toute la ville sur une période de 10 ans et est estimé à 46 Milliards de FCFA (coût de 1994). Sa réalisation permettra sans nul doute d'améliorer l'assainissement de la capitale indispensable pour le bien être social des populations. Cependant, il y a lieu de souligner que ce programme diffère des prévisions du SDAU estimé à 7 Milliards pour la période 1995-2010.

- l'aménagement des collecteurs principaux sur une centaine de kilomètres par des actions de protection des berges et le curage de lit (fleuves et marigot) de 1995-2001 ;
- la construction, la réhabilitation et entretien de caniveaux secondaires et tertiaires 1995-2021 ;
- la réhabilitation du réseau d'égout existant (27km) et la création de stations d'épuration de 1995-2021

## EVACUATION DES EXCRETAS :

### Situation de la gestion des excrétas :

La situation actuelle de l'évacuation des excrétas dans le District.
Le pourcentage des populations par commune ayant accès à un service d'évacuation des excrétas adéquat.

**Tableau 12 : Le pourcentage des populations, par commune ayant accès aux services d'évacuation des excrétas**,

| | 1993 | 1998 | 2003 |
|---|---|---|---|
| Population totale | 867.665 | 1.183.093 | 1.613.330 |
| Population évacuation des excrétas dans les latrines et les fosses septiques | 795.649 | 1.084.896 | 1.479.424 |
| Population évacuation des eaux vannes des fosses septiques | 72.016 | 98.197 | 133.906 |
| Boues – latrines et fosses fixes (m³/an) | 40.519 | 55.249 | 75.341 |
| Boues – fosses fixes (m³/an) | 934 | 1.273 | 1.736 |
| Production totale (m³/an) | 41.453 | 56.522 | 77.077 |

**Les types de technologies appliquées dans le cadre de l'évacuation des excrétas :**

**.Modes actuels de vidange des boues**

Dans le District de Bamako, 98,5% de la population utilisent les ouvrages d'assainissement individuel comme mode d'élimination des eaux vannes (fosses septiques, fosses fixes et latrines). Ils permettent d'entreposer la matière fécale pendant une durée bien déterminée qui est fonction du nombre d'usagers. Au bout d'un certain temps, les boues se dégradent par digestion anaérobie ou aérobie et s'accumulent ; il convient alors de procéder à leur vidange de manière manuelle ou mécanique.

**Vidange manuelle :**
La vidange manuelle, bien que non hygiénique, est la technique la plus pratiquée. Les boues sont généralement déposées en bordures des caniveaux ou dans la rue, qui par temps de pluie sont drainées jusqu'au fleuve par ruissellement.
D'autres déposent les boues dans des fosses de relais en attendant le remplissage des latrines. Une fois les latrines remplies, les boues sont transportées dans les champs de légumes ou de culture.

**Vidange mécanique :**
La DSUVA ne possède qu'un seul camion Spiros, généralement utilisé pour vidanger les fosses septiques des bâtiments administratifs et de quelques édicules publics. Le secteur privé, avec environ 15 camions Spiros, s'occupe également de vidange des ouvrages d'assainissement individuel et le volume des camions varie entre 7 et 10m³.

Les boues des vidange sont soient déversées dans les champs pour améliorer l'amendement des sols, ou sur les terrains vagues, dans des ravins ou des bras morts du fleuve Niger. Le coût d'une vidange varie entre 7.500 et 10.000Fcfa, selon le volume du spiros.

La Direction des Services Urbains de Voirie et d'Assainissement est responsable au niveau du District de la gestion des excrétas.

**Participation des bénéficiaires dans la réalisation des programmes de construction d'ouvrage :**

Le District n'a pas encore engagé d'action de réalisation de latrines individuelles pour les familles.
En la matière les latrines et leur gestion ont été confiées à des privés, des organisations et groupements.
Il faut noter que la réalisation de latrines publiques relève traditionnellement de l'administration qui accepte de plus en plus de confier la réalisation et l'exploitation à des structures privées sous la forme de concession de service.
Les latrines sont payantes. Les populations participent au financement, à l'entretien et la pérennisation des ouvrages.

**129.POLLUTION ATMOSPHERIQUE :**

En raison de l'explosion démographique de Bamako et son industrialisation galopante, la ville est confrontée aux émissions des polluants dûs aux activités des industries et aussi des activités domestiques (combustion de bois etc…), ces émissions sont accentuées par les sources motrices nombreuses. Il s'agit notamment des nouveaux véhicules importés d'Europe (cf. page 78, § 4) et des motos.

**Constat :**

- A Bamako plus de 95% des familles utilisent le charbon de bois et le bois de chauffe pour la cuisson des aliments le jour comme la nuit. L'allumage de ces charbons de bois est très souvent effectuée avec le plastique ou les produits dérivés ;
- Les dépôts d'ordures fument très souvent à cause de la mise à feu volontaire des déchets domestiques ;
- Les pneus usagers sont brûlés par endroit pour récupérer les fils de fer ;
- Les poussières en suspension dans l'air dues à l'état de la voirie (80% en terre) et aussi la situation géographique car le Mali est un pays sahélien ;
- La pollution par les odeurs (caniveaux, collecteurs, tanneries, véhicules de vidanges etc.).

**Problèmes :**

A la suite de ces constats, les problèmes sont les suivants :
- Manque de mesures pour la surveillance régulière et continue des niveaux de concentration des pollutions atmosphériques ;
- Manque d'informations fiables sur les effets de ces polluants sur la santé humaine ;
- Manque des mesures de protection des populations face à cette dégradation dangereuse de la qualité de l'air.

La pollution de la qualité de l'air à Bamako est en grande partie source :
- de la grande fréquence des affections respiratoires ;
- de l'irritation des muqueuses de voies respiratoires ;
- des effets néfastes sur le métabolisme cellulaire de l'organisme humain ;
- de la diminution de la résistance aux microbes pathogènes, facteur limitant l'endurance aux niveaux du système nerveux central et du cœur ;
- de la diminution de l'oxygène à disposition des tissus, qui peut engendrer des répercutions néfastes sur la circulation du sang, les maladies rénales et cérébrales.

**Perspectives :**

Il est urgent de prendre certaines mesures pour permettre la protection de la qualité de l'air :
- Mettre en place un réseau permanent de contrôle de la qualité de l'air ;
- Analyser médicalement les dangers des polluants sur la santé humaine ;
- Fixer les normes de pollutions tolérables ;
- Interdire certaines pratiques de pollutions dont on peut se passer par des textes législatifs et réglementaires ;
- Promouvoir les énergies nouvelles et renouvelables pour diminuer l'utilisation du bois de chauffe.

### 3.12. APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE :

**Etat des lieux :**

L'étude des besoins eau a pour objectif d'évaluer la consommation d'eau actuelle, et jusqu'aux horizons 1998 et 2003. Les données ayant servi de base à ces évaluations proviennent d'une étude réalisée par SAFEGE experts - conseils (Villes de Bamako, Kati, Mopti, Nioro, Sikasso, Tombouctou – Alimentation en eau potable – Etude de faisabilité, d'extension et de réhabilitation, 1988).

Les évaluations réalisées par SAFEGE ont été ajustées, d'après le projections d'évolution démographique réalisées sur la base du recensement de 1987, et d'après les données de consommation d'eau de la période 1988-1992.

Une enquête socio-économique a également été réalisée en avril 1993, afin de donner des indicatifs quant aux sources actuelles d'approvisionnement en eau et à la capacité de paiement des Bamakois des frais de raccordement éventuels au réseau.

**Tableau 13 : Les communes dont la population bénéficient des services d'approvisionnement en eau saine** :

| SECTEURS DE L'EDM | 1991 | | 1992 | | 1993 | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Abonnés | Cons. (ml/j) | Abonnés | Cons. (ml/j) | Abonnés | Cons. (ml/j) |
| LAFIABOUGOU | 2304 | 3522 | 2473 | 3597 | 2843 | 3732 |
| BADALABOUGOU | 2040 | 5044 | 2169 | 5152 | 2461 | 5345 |
| QUINZAMBOUGOU | 2050 | 7296 | 2167 | 7452 | 2459 | 7731 |
| MEDINE – BAGADADJI | 953 | 2432 | 1034 | 2484 | 1100 | 2577 |
| BOLIBANA | 944 | 1929 | 968 | 1970 | 1026 | 2044 |
| DARSALAM | 726 | 5979 | 758 | 6098 | 793 | 6327 |
| QUARTIER DU FLEUVE | 1865 | 7849 | 1929 | 8008 | 2160 | 8308 |
| DJELIBOUGOU | 1378 | 3271 | 1618 | 3340 | 1779 | 3466 |
| FALADIE | 2623 | 4625 | 2978 | 4724 | 3514 | 4901 |
| TOTAL BAMAKO | 14883 | 41947 | 16094 | 42825 | 18135 | 44431 |

**Prévisions de l'Energie Du Mali (EDM)**

population raccordée au réseau :
- habitat grand standing 150 – 200l/j habitant
- habitat standing moyen 95 – 120l/j/ habitant
- habitat bas standing 56 - 80l/j/ habitant

- population non raccordée au réseau :

- bornes -fontaines 17 – 20l/j/ habitant
- consommation administrative 10l/j/ habitant
- consommation industrielle 10m³/j/ hectare.

**Les types de technologies appliquées dans le cadre de l'approvisionnement en eau et le pourcentage (par type de technologie) des populations ayant accès aux services d'approvisionnement en eau :**

L'enquête socio-économique démontre que la source d'approvisionnement en eau la plus fréquente est le puits situé dans la concession, qu'on retrouve chez près de 2 répondants sur trois (65,7%). Par ordre décroissant, les autres sources d'approvisionnement en eau sont les suivantes :

- Borne-fontaine 27,0 % des répondants
- Robinet à la maison 16,5 % des répondants
- Par livraison 13,1 % des répondants
- Robinet dans la concession 9,5 % des répondants
- Voisin 7,5 % des répondants
- Fleuve ou marigot 1,1 % des répondants
- Autres sources 0,8 % des répondants

**Capacité de paiement de la population**

En général, les raccordements eau réseau sont réalisés aux frais des consommateurs. Ceci dit, on constate que le coût d'un branchement chez un particulier étant assez élevé (125.000F.cfa), la plupart des intéressés ne peuvent pas payer cette installation au comptant. Selon l'enquête socio-économique, 39,3% des répondants ne peuvent pas payer quoi que ce soit pour obtenir un branchement privé, et 40,2% ne sont prêts à débourser que 25.000F.cfa.

**Estimation de l'évolution du taux de raccordement**

Le taux de raccordement actuel de 20% a été estimé d'après les données de consommation fournies par l'Energie du Mali. Il a été évalué que le taux de raccordement devrait connaître une augmentation plus faible que prévu par SAFEGE, à cause notamment de la faible capacité de paiement de la population. Ainsi, le taux de raccordement de la population de Bamako au réseau d'eau potable ne devrait atteindre que 30% qu'en l'an 2003.

Le Projet Développement Urbain et Décentralisation appuit l'approvisionnement des populations en eau saine. A travers ce projet le coût moyen de raccordement est de 90.000 FCFA.

**Evaluation des besoins en eau potable**

Les besoins de consommation en eau ont été établis sur la base des hypothèses élaborées précédemment.

En résumé on peut retenir :

Selon Tecsult 1994, les sources d'approvisionnement en eau sont :

- le puits dans la concession : 65%
- borne fontaine : 27%
- robinet à la maison : 17%
- par livraison : 13%
- robinet dans la concession : 10%
- voisin : 8%

- fleuve ou marigot : 7%

141%

Ce pourcentage de 141% s'explique par le fait que certains ménages ont deux sources d'approvisionnent en eau : les ménages de Bamako qui ont accès au réseau EDM creusent, partout où c'est possible, en plus un puits collectif ». (PUM3, p. 302).

Les taux de raccordement au réseau de distribution de l'eau à Bamako était en 1995 de 25%.
(cf. PDUB, 109-110).
Les estimations de l'évolution du taux de raccordement au réseau de l'EDM à Bamako prévoient seulement un taux de 30% vers 2003, en raison des faibles capacités de paiement de la population pour un branchement « Tecsult 1994 ».

**Perspectives :**

1995-2021 - Entretien et réhabilitation des réseaux existants et renforcement de ces réseaux par l'extension du réseau d'eau potable (adduction, puits et forages) et du réseau d'électricité dans les zones urbaines à forte demande réelle et potentielle et dans les communes rurales.

### 130. SYSTEME APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ :

**Situation actuelle :**

Le réseau électrique du District de Bamako est un réseau inter- connecté d'une longueur de 1161 km dont 794 km de Basse tension et 367 km de moyenne. Le District possède 3 centrales dont une centrale thermique **(à** Dar-Salam) et une Centrale Electrique (Sotuba et Selingué).

Ces installations viennent d'être complétés par 3 centrales thermiques : Balinqué 1, 2, et 3.

L'ensemble de ces installations a permis de stabiliser la fourniture d'électricité et de diminuer les coupures intempestives de courant.

***Production et** tarifs:* La production d'électricité dans le District atteint plus de WH, soit 69 % de la production Nationale. Les tarifs actuels sont les suivants- 112F/KWH (tarif I le tarif normal et éclairage public).

Le taux de raccordement au réseau d'électricité de l'EDM des concessions de Bamako n'est que de 49%.

**Tableau 14 :Nombre d'abonnés et taux de raccordement au réseau de l'électricité de l'EDM à Bamako, 1995 (PDUB, p. 110).**

| | Nombre d'abonnés | | | Nbr. concessions | Taux de |
|---|---|---|---|---|---|
| | Basse tension (ménages | Moyenne tension (industries) | Total | 1995 | raccordement |
| Bamako | 35.460 | 295 | 35.755 | 72.227 | 49% |

**Perspectives :**

L'Energie du Mali vient d'être privatisée et depuis les perspectives s'annoncent bonnes avec la diminution des coupures.

Avec la mise en service du barrage de Manantali en Août 2001, l'offre d'électricité connaîtra une réelle hausse.

1995-2021 – Entretien et réhabilitation des réseaux existants, renforcement de ces réseaux par l'extension du réseau d'électricité dans les zones urbaines à forte demande réelle et potentielle et dans les communes rurales.

132 Espaces verts et forêts urbaines :
A cause de la fragilité de l'écosystème naturel liée aux longues épisodes de sécheresse et aux crues dévastatrices du fleuve ainsi que l'accroissement des risques de dégradation du couvert végétal lié à la croissance spatiale et démographique de la ville, les autorités coloniales ont créé très tôt une forêt classée et un périmètre de protection.

- la forêt classée de koulouba

Classée en 1935, cette forêt d'un superficie de 2010 ha est située dans la zone des Monts manding. Elle a un relief très accidenté avec des pentes très fortes, des collines dénudées aux flancs couverts d'herbes. les principales espèces végétales sont de Néré, le Karité et les combretum. Au bord des cours d'eau des bas-fond, note des forêts galeries, des jardins potagers.

La forêt classée abrité trois villages et est riveraine de deux grands établissements :
Le camp militaire et l'hôpital du Point G.

L'action anthropique @ par la présence et les feux de brousse ont entraîné une dégradation très avancée de cette réserve.

- le périmètre de protection de Bollé.

Ce périmètre de protection d'une superficie de 189ha est situé dans la commune VI entre la routes de Ségou et celle de Sikasso. Il est également très dégradé. Malheureusement les initiatives de reboisement entreprises en 1985 en vue de sa restauration n'ont pas eu de suite.

## 13 AUVRETE URBAINE ET EXCLUSION SOCIALE :

Concept de pauvreté et exclusion sociale

Le gouvernement malien a clairement affirmé sa volonté de faire de la lutte contre la pauvreté la première priorité de toutes les actions de développement. Il a pour ce faire élaboré une Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté (SNLP) qui a fait l'objet de discussions lors de la table ronde pour le Mali tenue à Genève en septembre 1998.

Au cours de cette réunion les partenaires au développement ont demandé au Gouvernement d'opérationnaliser la mise en œuvre de la SNLP par la définition des objectifs spécifiques et des actions à entreprendre dans chacun des domaines d'activités de lutte contre la pauvreté.

C'est à la suite de critiques émises notamment par les ONG sur l'impact négatif des programmes d'ajustement structurel que le Fonds Monétaire et surtout la Banque mondiale ont entrepris de définir un nouvel instrument de dialogue et de négociation avec les Gouvernements bénéficiaires réunissant à la fois les mesures d'ordre macro – économiques que l'on trouvait dans les programmes d'ajustement structurels et les mesures concernant les secteurs qui étaient complètement déconnectés de ces programmes.

L'atelier sur les réformes structurelles pour une meilleure coordination de l'Aide au Mali tenu en novembre 1999 a fait le constat de la multiplicité des cadres de référence et a conclu à la nécessité d'un cadre global unique de dialogue et autour d'un document unique de référence.

L'initiative en faveur de la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) devrait aussi être accompagnée de mesures visant l'allocation prioritaire des ressources supplémentaires ainsi dégagées à des activités de lutte contre la pauvreté principalement dans les secteurs sociaux (santé, éducation et eau potable etc).

**Stratégie de Lutte contre la Pauvreté :**

Le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté répond à cet ensemble de préoccupation. Il devient l'instrument permettant de concevoir, mettre en ouvre et évaluer à la fois les mesures et réformes économiques destinées à améliorer la compétitivité de l'économie, promouvoir la croissance et réduire la pauvreté et les mesures sectorielles y compris les allocations budgétaires aux secteurs d'activités visant l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des prestations de services de base

Le Gouvernement a décidé de faire du CSLP le cadre unique de référence de toutes les actions de lutte contre la pauvreté et de développement économique et social. Il visera la mise en place d'un environnement macro économique et institutionnel favorable à la croissance et à l'amélioration de la compétitivité de l'économie d'une part et d'autre part la création des conditions de participation effective des populations à la réalisation et au bénéfice de cette croissance ainsi que leur accès aux services sociaux de base.

Il servira à harmoniser les politiques, les stratégies nationales et les politiques sectorielles contenues dans des documents épars.

Compte tenu de ce statut, le CSLP devrait répondre à trois exigences :

- associer l'ensemble des acteurs de développement à son processus d'élaboration,

- être d'une qualité technique et exhaustive prenant en charge toutes les préoccupations en matière de réduction de la pauvreté et de développement économique et social à moyen et long terme.
- Servir de document de négociation avec les partenaires techniques et financiers y compris les Institutions de Breton Woods. Il remplacera ainsi le Document Cadre de Politique Economique et Financière à Moyen Terme qui est à présent le document de référence des relations du Mali avec le Fonds et la Banque.

**Les principes CSLP :**

1. Prise en charge par le pays : l'élaboration du CSLP est de l'entière responsabilité du Gouvernement. Elle se fera avec l'implication active de la société civile (secteur privé, ONG, Communautés, Collectivités Décentralisées) et des partenaires au développement.
2. Axé sur les résultats : les objectifs à moyen et long terme doivent être fixés en termes de résultats mesurables à l'aide d'indicateurs pertinents.
3. Global : il ne sera pas possible de faire reculer la pauvreté de manière durable sans une croissance économique rapide accompagnée de partage équilibre des fruits de cette croissance y compris l'accès aux services sociaux essentiels pour tous. Le CSLP doit intégrer des interventions d'ordre structurel institutionnel et sectoriel à un cadrage macro économique cohérent.
4. Partenariat : l'élaboration du CSLP doit impliquer tous les acteurs (gouvernement, société civile, populations à la base, partenaires au développement) à toues les étapes du processus (préparation, suivi et évaluation).
5. Perspective à long terme : l'élaboration du CSLP doit s'appuyer sur la perspective à long terme que constitue l'Etude Nationale Prospective 2025.

Le CSLP intérimaire a été élaboré et adopté par le Gouvernement le 12 juillet 2000. Ce même document a été approuvé par le Conseil d'Administration du Fonds et de la Banque les 6 et 7 septembre rendant ainsi le Mali éligible à l'initiative PPTE 1. L'élaboration du CSLP final devrait permettre l'éligibilité du pays au PPTE 2. Mais cela n'est plus de facto une conditionnalité car le Mali est déjà éligible au PPTE 2.

**Contenu du CSLP :**

Contrairement à la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté (CNLP) le cadre de stratégie de lutte contre la Pauvreté est intégré et couvre les différentes politiques sectorielles :
- le Programme Décennal de l'Education ;
- le Plan Décennal de la Santé et de l'Action Sociale ;
- le plan environnemental ;
- la stratégie Nationale du Logement ;
- la stratégie Nationale de lutte contre la pauvreté ;
- la politique de décentralisation.

La CSLP sert donc de cadre global de négociation pour l'ensemble des secteurs relevant des questions fondamentales qui touchent les aspects de pauvreté.
Certaines des ces thématiques feront l'objet d'une analyse plus approfondie.

En vue d'inscrire ses interventions dans la droite ligne de la lutte contre la pauvreté, le Ministère de l'Equipement, de l'Aménagement du Territoire et de l'environnement avec l'appui de la SNV a entrepris l'élaboration d'une « Politique Nationale d'Appui à l'Accès des Couches Urbaines Défavorisées au Service Urbain de Base en 1999.

Une part importante de la population du District de Bamako vit dans des conditions précaires.

Ce sont des groupes spécifiques composés majoritairement des personnes âgées, des mendiants, des enfants en rupture sociale (sans attache familiale), des handicapés physiques et mentaux et les populations vivant dans des zones défavorisées (par exemple dans les tissus spontanés) et les partants volontaires à la retraite (victimes des programmes d'ajustement structurels).

Ils connaissent en général des difficultés d'accès :
- à l'alimentation
- à la santé
- à l'éducation
- à l'emploi
- au transport
- aux revenus etc...

Les couches pauvres sont généralement les premières victimes :
- des programmes d'ajustement structurels ;
- des catastrophes naturelles (inondations, des sécheresses).

Pour marquer son intérêt pour les questions de pauvreté, le Gouvernement a crée un Ministère qui s'occupe spécialement du développement social, de la solidarité et des personnes âgées et l'institutionnalisation du mois d'octobre mois de la solidarité.
Face également à cette situation on a assisté à la naissance d'organisations caritatives, d'Associations, d'ONGs en vue d'améliorer le niveau de prise en charge des personnes pauvres.

Au niveau du District, des structures spécialisées qui interviennent sur l'intégration sociale sont entre autres :
- Les services sociaux présentés au niveau des six communes du District ;
- La Maison des aînés ;
- Les ateliers du carrefour des jeunes pour les enfants en situation difficile ;
- Les centres d'écoutes ;
- Le centre de réadaptation des handicapés physiques ;
- L'Institut des jeunes aveugles (IJA) ;
- L'Institut Marchoux : pour les malades de la lèpre ;
- L'Association malienne des Malades Mentaux (AMALDEME) ;
- L'école des sourds-muets ;
- Le Programme élargi de vaccination (PEV)
- La Fondation pour l'enfance ;
- La Fondation partage ;
- La Pouponnière ;
- L'Agence d'Exécution des Tavaux d'Intérêt Public pour l'Emploi ;
- L'Enda Tiers Monde ;
- L'ONG Mali – Enjeu ;
- L'ONG GUAMINA ;
- L'ONG ALPHALOG ;
- L'Association des personnes vivant avec le VIH ;
- L'Hôpital luxembourgeois etc.

- Il faut noter que malgré la présence des structures d'appui assez diversifiées, la politique de l'Etat a longtemps été l'assistanat par notamment des secours sanitaires et la distribution de vivres aux indigents. Les procédures d'accès n'encouragent pas non plus les couches nécessiteuses à y postuler.

Ces actions ne permettent pas de changer les conditions de vie des personnes concernées de façon durable.

En raison du contexte politique, économique et social, les populations pauvres ont su développer des formes d'organisation qui permettent d'améliorer leur niveau organisationnel, de mobilisation des ressources humaines, financières et matérielles. L'Etat dans le cadre de sa politique sociale a réservé une place de choix aux organisations de la société civile. C'est pourquoi elles ont été impliquées dans la formulation des différentes politiques sectorielles notamment de la santé, du développement social, de l'éducation et la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et elles sont membres des comités de suivi dans le cadre de la mise en œuvre desdites politiques.

**Emploi et stratégie de survie au niveau des groupes marginaux et personnes défavorisées**

L'emploi est aujourd'hui une préoccupation importante notamment des jeunes, des femmes et des saisonniers dans le District.

Il faut signaler que les couches pauvres sont exclues du cadre formel d'emplois qui est surtout réservé aux personnes disposant d'une qualification. Les couches défavorisées se retrouvent dans le secteur informel et mènent en général des activités génératrices de revenus notamment le petit commerce, le maraîchage et l'intermédiation. ces activités sont rendues possibles grâce aux ONGs et réseaux de caisses Associatives d'épargne et de crédits existants :

- Nye Sigiso financé par l'ACDI ;
- Kondo Jigima financé par la Coopération Suisse ;
- Jigiyasso financé par l'USAID
- Jemeni par l'Agence Française pour le Développement.

Ce sont principalement les femmes et organisations féminines qui ont accès à ces crédits.

Les ONG interviennent également pour plus de la moitié dans le financement de micro-projets pour la promotion des femmes, des jeunes sans emplois et des populations des zones défavorisées. Ces groupes bénéficient de :

- l'appui à la formation en gestion et marketing ;
- l'appui à l'organisation et au fonctionnement.

Actuellement l'insertion de ces couches pose d'énormes problèmes au District. Le District a engagé des actions pour dégager les voies de circulation ainsi que les trottoirs encombrés. Ce sont justement les espaces occupés par ces couches qui n'ont pas souvent les moyens de disposer de kiosques et de magasins dans les marchés. On les retrouve également dans les abords immédiats des auto gares. Cette situation les expose à des déplacements chaque fois que leur présence commence à gêner la circulation et rend précaires les activités qu'elles mènent.

La mendicité aussi est une des manifestations de la pauvreté qui est répandue dans le District. Le phénomène à pris des proportions inquiétantes. Selon les conclusions des études menées par la Coordination Régionale des Femmes du District en collaboration avec la Direction Régionale de l'Action Sociale et celle du Plan et de la Statistique, le District de Bamako compte 68.969 mendiants.

Ce sont principalement les personnes handicapées qui pratiquent la mendicité comme activités principales.

**Tabelau 15 : Population par Branches d'activités**

| Branches d'activité | % Hommes | % femmes | Spécificités |
|---|---|---|---|
| Agriculture | 95% | 5% | Maraîchage<br>Elevage/abattage<br>Céréaliculture |
| Industrie | 90% | 10% | 65% entreprise à |

| | | | |
|---|---|---|---|
| | | | Bamako (137 / 95) |
| Commerce | 36% | 64% | Trad. : 49 marchés à Bko |
| Services | 66% | 34% | |

(Source : enquête PDUB, page 53 )

Il ressort de ce tableau que les femmes sont défavorisées par rapport aux hommes en ce qui concerne les emplois les plus rémunérateurs. Elles ne sont nombreuses qu'au niveau du petit commerce dont les bénéfices sont limités.

**<u>Autres formes de pathologies</u> : Drogue, alcoolisme, criminalité, prostitution, mendicité, vol, viol, pickpocket, violence domestique**

Il faut signaler que les films qui, surtout tiennent la vedette dans les salles de cinéma du District, sont en général une source d'inspiration idéale pour les marginaux. En effet, les films programmés font pour la plupart l'apologie de la violence, montrent des jeunes personnages qui vivent en marge de la société, dans une oisiveté totale mais qui sont « heureux et admirés » grâce à leur habilité au vol et autres bricolages. Alors les spectateurs essayent de les imiter voire à s'identifier à leurs héros, surtout les jeunes, plus vulnérables et par conséquent influençables.

- De même l'usage de la drogue, en particulier le cannabis, par nombre de chanteurs africains dont on connaît l'influence est une motivation culturelle pour des jeunes cherchant à s'identifier à leur période. Très souvent drogue et musique ont été associées.

- A moindre échelle, les romans policiers et autres littératures de ce genre, de part leur bas prix (achetés généralement en second main), leur rythme de production (publication) élevé, rapide et leur diversité ont grande audience auprès des jeunes désœuvrés (en général les « déchets scolaires » et les diplômés sans emploi). Ces ouvrages les influencent négativement dans leurs comportements et attitudes. Le renversement de ces tendances qui se dégagent ainsi est à prendre en compte dans les activités culturelles à mettre en place (comme on le verra par la suite dans cette étude).

Ainsi, le désœuvrement et le dénuement se trouveraient être au départ de la délinquance, prostitution, toxicomanie, criminalité etc...

D'un autre côté, il n'y a pas meilleure école pour les mineurs qui baignent dans un climat où la misère, la faim et le chômage côtoient l'opulence insolente.

Il y a en plus certaines situations à Bamako qui favorisent l'expansion des problèmes sociaux.
Quelques facteurs importants de progression des problèmes sociaux :
- Insuffisance voire défaut d'éclairage public ;
- Insuffisance et non-continuité des rafles et rondes nocturnes de la police ;
- Défaut de textes municipaux réglementant la vie urbaine ;
- Manque de lois concernant d'une part la présence des mineurs en ville au-delà d'une certaine heure de la nuit et d'autre part, les horaires des débits de boissons ;
- Problème de liberté provisoire accordée très souvent à la légère à certains criminels.

- Immigration non contrôlée, caractérisée par une carence notoire de réglementation concernant les étrangers.

Après ce bref aperçu sur les causes de la délinquance, de la prostitution, de la toxicomanie, de la criminalité, l'on procédera dans ce qui suit à l'analyse de ces problèmes sociaux aigus.

La délinquance peut être pathologique, c'est -à -dire caractériel. Souvent les délinquances, enfants ou adultes sont des angoissés ou des anxieux ayant eu le processus de maturation de leur personnalité perturbée, plus ou moins profondément ; souvent à cause d'un environnement familial ou social déplorable (insécurité, troubles, grèves etc...).

La délinquance peut aussi avoir un sens symbolique par spécialisation. Certains voleurs d'engins à deux roux ne toucheront par exemple qu'aux motos vespas. D'autres de même n'aimeront se procurer que des boîtes à musique dernier cri et les disques.

Il y a les délinquants à «cool blanc » qui affectionnent particulièrement les coups effectués avec doigté et intelligence. Ceux ci donnent souvent du fil à retordre aux policiers.

Il est à noter que la délinquance ne concerne pas nécessairement les garçons. Si les filles sont moins visibles, elles existent pourtant et sont de plus en plus nombreuses. Pour les filles délinquantes, la voie est cependant légèrement différente ; leur première arme est leur charme et selon qu'elles savent plus ou moins habilement en user.

Les délinquants sont légions sur les places de marché, devant les grands magasins et dans les auto gares. Ils encombrent les cours et les couloirs des services administratifs, pullulent dans les stations d'essence et devant les salles de spectacles.
Ils sont les « seigneurs de la rue ». Dès que l'occasion se présente, ils soustraient des porte-monnaie, disparaissent avec les bagages, volent des mobylettes, « désossent » des véhicules.

**Délits : Les délits les plus fréquemment commis sont :**

- Le vol, délit dominant : (vol, tentative de vol, complicité de vol et recel).

« L'avant projet de schémas régionaux d'aménagement, Dirasset et Bureaux d'études » mentionne que le vol constitue plus de 60% des cas enregistrés par la Brigade des Mœurs et de la Protection de l'enfance et les différents Commissariats de Police du District de Bamako. De même environ 80% des affaires introduites au Tribunal pour enfants relèvent du vol.

Assez souvent, c'est en bande qu'opèrent les délinquants. Ces bandes sont généralement « spontanées » : les enfants ou jeunes se rencontrant régulièrement au cours de leur vagabondage finissent par nouer des relations et en arrivent à opérer ensemble.

A côté du phénomène des bandes, il y a des cas où les enfants ou jeunes sont manipulés par un plus grand délinquant : c'est alors ce dernier qui repère, ordonne, récompense et protège.

Le vagabondage : Second délit important, frappe surtout les jeunes ayant émigré des campagnes. La plupart du temps, ils ont débarqué en ville sans papier, n'ont pas de domicile fixe et aucun moyen de subsistance. Autant de facteurs qui en font des proies faciles lors des rondes nocturnes et rafles effectuées par la police.
Les coups et blessures, escroqueries, atteintes aux mœurs etc... sont à moindre degré, les autres délits que l'on relève à l'encontre des mineurs.

Prostitution dans le District de Bamako :

La prostitution est un phénomène social et comme tel, inhérent à toute société. Elle contribue d'un certain maintien de l'ordre et de la tranquillité dans la société. Le bordel est pour une bonne couche de la population un lieu de dépaysement et d'évasion. Dans tous tous les cas, ne dit -on pas que « la prostitution est le plus vieux métier du monde » ?

Les différentes formes de la prostitution : Dans le District de Bamako, comme en milieu urbain, la prostitution se présente sous forme ouverte et se caractérise par les aspects suivants :

- La « prostitution de luxe » : C 'est celle qui se pratique généralement dans les hôtels de 3 à 4 étoiles (Grand hôtel et hôtel de l'amitié).

- La « prostitution de bureaux »:Généralement pratiquée par des femmes mariées qui se promènent de bureau en bureau (aussi bien dans les services publics que privés).

- Les « prostituées de bars et débits de boissons »: Elles se recrutent surtout parmi les « bonnes à tout faire » (les domestiques), mais aussi parmi les jeunes filles et femmes qui ont abandonné leur famille ; on rencontre de plus en plus de mineurs dans cette catégorie de prostituées.

- Les « prostituées fixes à plein temps »: Elles « travaillent » dans des lieux clos (prostitution de claustration). Elles sont disponibles à tout moment de la journée et de la nuit.
  Quelques unes sous-louent leurs chambres à d'autres « femmes ou jeunes filles respectables » qui occasionnellement se prostituent afin de satisfaire certains de leurs besoins ponctuels (ce sont généralement des femmes mariées, des élèves et étudiantes).

- Les « prostituées saisonnières »: Elles sont des professionnelles qui viennent s'installer pour plusieurs semaines dans les hôtels de moyen voire de bas standing de Bamako. On les appelle également les «prostituées de traites », en majeure partie originaire du Sénégal et de la Guinée.

- Les *« two-two (tou-tou)* »:Elles sont également des professionnelles, mais qui souvent restent plusieurs mois, voire des années à Bamako. Originaire en général des pays anglophones de l'Afrique de l'ouest (surtout Ghana), elles vivent le plus souvent ensemble, dans la même concession et y pratiquent la prostitution de claustration, jour et nuit. (La concession jouxte en général un débit de boisson ou fait partie d'un bar).

- La « prostitution des garçons » : Elle n'est généralement pas signalée bien qu'existante (même si c'est un phénomène récent et rare). Elle est l'apanage d'une certaine catégorie de personne et se pratique dans des cercles très fermés.
  Il faut signaler que beaucoup de prostituées entretiennent leurs familles (frères, sœurs etc...). Elles achètent par une générosité sans limite envers la famille, l'affection dont elles sont privées. D'un autre côté, les familles entretenues sont souvent au courant, une fois sur deux de la « profession » de leur fille, de leur sœur, ou même de leur mère.
  La prostitution, sous forme ouverte, a comme corollaire le proxénétisme et le racolage.

Le proxénétisme et le racolage :

- Le proxénète cause beaucoup de tort à la société: il favorise la prostitution d'autrui ou en tire profit. Cependant, le plus grand proxénétisme est celui que pratique la famille de la prostituée.
  Car à Bamako, le proxénète peut être (sciemment ou inconsciemment), le père, la mère (veuve ou divorcée), l'oncle, la tante etc. mais aussi le handicapé physique (lépreux, aveugle...) qui forcent leur guide (souvent leur parent ou enfant) à la prostitution.
  De l'autre côté, il y a le professionnel qui a la main mise sur plusieurs jeunes filles ou femmes qui doivent « travailler » pour lui moyennant une rétribution.

- Les racoleuses ou « trotteuses » se recrutent généralement chez les mineurs et à moindre échelle chez les femmes adultes (mariées, divorcées ou veuves). Elles se procurent des clients en les interpellant de diverses manières en vue de la prostitution.
  Ces dernières années on assiste à un phénomène nouveau : la combinaison racolage – criminalité qui est courante dans les zones sombres et dessertes de Bamako et surtout le long des voies et routes desservant les quartiers périphériques (une forme de brigandage avec la complicité, le concours actif de la racoleuse).

La toxicomanie ou usage de la drogue dans le District de Bamako :
Le phénomène de la drogue prend de plus en plus de l'ampleur dans le District de Bamako. Longtemps l'usage des drogues a été limité aux cérémonies traditionnelles et aux traitements médicaux : mais depuis une quinzaine d'années ces substances ont été détournées de leur utilisation sacrée et magique en particulier pour les jeunes qui en font un abus toxicomaniaque, hypothéquant ainsi leur avenir.

Les jeunes qui se droguent appartiennent à toutes les couches de la société et toutes les catégories socioprofessionnelles. En outre, les quartiers les plus touchés par le phénomène de la drogue sont en général ceux situés au centre -ville et en zones périphériques ou en zones à habitat spontané telles que Banconi, Sikoro, Djicoroni. Une situation très alarmante, car ces quartiers sont parmi les plus peuplés du District de Bamako.

Le centre-ville comme les quartiers de Bagadadji et Médina-Coura sont les plus touchés.

**Perspectives :**

Le District de Bamako a envisagé des mesures dans son plan intérimaire pour le Développement Economique, Social et Culturel pour l'insertion Socio-économique des couches défavorisées. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre la pauvreté dans le District de Bamako. (cf plan intérimaire du District de Bamako).

Ces actions permettront d'améliorer la situation de l'emplois et les revenus des couches défavorisées.

Les pratiques innovatrices découlent de trois constats fondamentaux : seul un partenariat engageant les autorités municipales, la société civile, la police et une justice proche des gens peut être efficace. Par ailleurs, la violence étant hétérogène, l'affronter requiert des analyses actualisées et des traitements diversifiés s'appuyant sur une méthodologie rigoureuse. Enfin, si on veut avoir un impact sur les causes de la violence, des programmes ciblés sur les jeunes vulnérables à la violence s'imposent. C'est la raison pour laquelle le District a engagé un programme ambitieux de sport et d'activités culturelles pour occuper les jeunes à mener des activités saines parmi celles –ci on peut noter : les semaines culturelles et les coupes du District (marathon, basket-ball, football, etc).

C’est surtout au niveau des villes que sont nées les formes d’approche concertée de lutte contre la violence. Le plus souvent elles adoptent une forme de « Conseil pour la prévention de la délinquance » dont l’action est un partenariat qui regroupe tous les acteurs, engage une coordination avec la police et la justice et mobilise la communauté contre la délinquance. Le recours aux modes de règlements informels des conflits, à la médiation, à la conciliation et à d’autres formes d’arbitrage facilite la pacification. Par ailleurs, pour être totalement efficace, la mobilisation des citoyens suppose une collaboration avec la police. Celle-ci doit donc être une police préparée pour résoudre avec les habitants leurs problèmes, une police de proximité. Dans le même cadre sont apparues dans plusieurs pays des formes de médiation pénale, de justice de proximité et de conciliation dont l’intérêt réside dans leur accessibilité rapidité, leur valeur éducative, leur coût réduit et l’élimination du sentiment d’impunité. Ces valeurs sont de plus en plus utilisées par les autorités.

## 14 GOUVERNANCE LOCALE :

### 141 Acteurs politiques et participation citoyenne :

Le processus de démocratisation amorcée en mars 1991 était l'expression de la grande majorité des populations à prendre part à la gestion des affaires publiques. Ce qui a été matérialisé par la mise en œuvre du processus de la décentralisation.

Conformément aux nouvelles lois de la décentralisation, le Conseil du District est composé de 33 membres (soit 4 pour les Communes I, II, IV, V et VI et 3 pour la Commune III). Le Conseil du District élit le Bureau municipal composé du Maire du District et ses deux Adjoints. Il prend des délibérations lors de ses sessions qui sont trimestrielles.
Le Bureau municipal est chargé de l'application des délibérations du Conseil du District.

Les autorités municipales sont l'émanation du suffrage populaire.
Les principaux partis représentés dans le Conseil du District sont : l'ADEMA, le PARENA.
Il faut noter que les partis politiques dans le District de Bamako ne sont actives qu'à l'approche des élections. Les activités menées sont surtout des manifestations à caractère culturel et sportif. Les partis politiques mènent très peu d'activités de développement mais beaucoup d'activités de publicité.

C'est conscient de cette situation que depuis leur installation, les autorités municipales ont entamé une série de consultations avec les différents démembrements de la Société Civile.

L'objectif de ces différents forums était principalement de mieux organiser la participation des partenaires de la Société Civile aux actions de développement du District :

Il s'agit du :
- Forum de rencontre avec les jeunes ;
- Forum de rencontre avec les femmes
- Forum de rencontre avec les autorités locales traditionnelles (Chefs des quartiers du District).

Lors de ces différents forums, les populations ont exprimé leurs préoccupations et les modalités de leur participation à la gestion de la ville. Les principaux rôles que les jeunes, les femmes et les autorités locales traditionnelles pourraient jouer dans les actions de développement du District sont :
- Appuyer l'expression des besoins au niveau de la population de façon participative ;
- Assurer la mobilisation de la population et des ressources locales ;
- Améliorer la participation de la population par l'information et la sensibilisation ;
- Assurer le contrôle social de l'exécution des travaux d'intérêt général.

Il existe une volonté affichée de la part des autorités municipales de faire participer la société civile aux actions de développement du District :
- la santé de base est couverte à plus de 90% par les associations de santé communautaire dans les quartiers ;
- l'éducation de base est essentiellement couverte par les associations de parents d'élèves et les écoles communautaires qui prennent de plus en plus d'importance ;

- l'assainissement notamment la pré- collecte est assurée à pus de 95% par les groupements d'intérêt économique, les associations et les coopératives ;
- le logement social est également promu par des coopératives de logements sociaux ;

- l'entretien et la gestion des infrastructures et équipements collectifs sont assurés par des associations et groupements communautaires (routes, caniveaux, marchés etc.).

### 142 Genre et participation à la cité :

### 143 Principaux acteurs du développement du District :

Principaux acteurs du développement du District

- **Typologie et domaines d'intervention**

Le district de Bamako vit un processus de transformation du cadre de développement urbain marqué par l'entrée en scène de nouveaux acteurs. Ce phénomène de positionnement de nouveaux acteurs sur de nouvelles niches est issu de deux repères politiques importants : la crise de l'Etat apparue a la fin du règne du président Moussa TRAORE, la démocratisation et son pendant local la décentralisation encouragée par les autorités de la 3è République.

Aujourd'hui à Bamako, les services de l'Etat et ceux des collectivités décentralisés ne sont plus les seuls acteurs du développement urbain. Les services étatiques singulièrement connaissent une diminution de leurs capacités d'intervention au profit des acteurs émergents sur la scène urbaine. On distingue huit catégories d'acteurs :
- Les services étatiques
- les administrations de mission (ou services rattachés)
- les collectivité décentralisées
- les services étatiques privatisés
- les partenaires au développement
- les groupements d'intérêt économique
- les associations
- les entreprises privées.

Les services étatiques
A Bamako, huit départements ministériels à travers leurs directions régionales sont impliqués dans la gestion de la ville. Ce sont principalement **:**

- La Direction Régionale de l'urbanisme est de la construction qui effectue des études techniques et suit les travaux en matière d'urbanisme et de construction pour le compte du District.

- La Direction régionale des travaux publics, de la cartographie et à la topographie s'occupe de l'entretien des routes classées de la ville et réalise pour son compte des travaux cartographiques et topographiques.

- La Direction régionale des transports veille à l'application de la politique sectorielle de transport des personnes et des marchandises dans la ville.

- La Direction régionale de l'impôt est chargée de recouvrer les impôts et taxes assimilées du District.

- La Direction régionale de l'hydraulique et de l'énergie est compétente pour l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement, le contrôle de la qualité de l'eau et le suivi des cours d'eau du District.

Hormis ces principaux ministères qui appuient les administrations urbaines dans leur gestion technique, les directions régionales de la santé publique, des Affaires Sociales, de l'Education, de l'Agriculture, de l'Elevage ect collaborent étroitement avec les collectivités décentralisées pour l'exercice de leur mission respectives.

**Les collectivités décentralisées :**

La ville de Bamako compte trois types de collectivités décentralisées :
- Le Haut commissariat
- Le District de la ville de Bamako
- Les communes du District

**Le Haut commissariat :**
Le haut commissariat n'a pas de services propres, cependant il assure la tutelle des services techniques régionaux et celles des collectivités locales. A ce titre il s'affirme comme le passage obligé entre les services déconcentrés et les services décentralisés.

**Le District de la ville :**
Il est composé de 17 services dont les principaux sont :
- La brigade urbaine de protection de l'environnement (B.U.P.E)
- Le Bureau de régularisation de la circulation et des transports urbains. (B.R.C.T.U)
- La cellule d'appui aux communes du District (C.T.A.C)
- La Direction des services urbains de voirie et d'assainissement. (D.S.U.V.A)
- La Régie autonome des marchés (R.A.M.D)
- La Division de la cartographie et de la topographie (D.C.T)
- Le Centre des domaines du District (C.D.D)
- Le Centre des Impôts du District (C.I.D)
- Le Comité permanent du Jumelage

**Les communes du District :**
Les services propres des 6 communes du district sont :
- Les secondaires d'Etat Civil
- Le Bureau de recensement
- Le Centre de lecture et d'Animation pour enfants (C.L.A.E)
- La bibliothèque communale
- La Mairie

La répartition et surtout l'exercice réel des compétences indiquent que c'est la Mairie du District avec l'appui des services techniques régionaux qui assure les fonctions de gestion technique urbaine. L'autonomie des communes reste très faible et leur rôle dans le développement urbain est marginal, c'est pourquoi elles réclament plus de compétences et de moyens pour mieux s'affirmer. Cependant la forte présence du district sur la scène politique n'a pas empêché la gestion étatique de l'urbain de continuer de souffrir des conflits de compétences et du manque de collaboration entre les différents ministères qui interviennent dans la ville. C'est dans ce contexte que le Haut Commissariat, de création récente essaie de s'aménager un espace politique en s'interposant comme l'interface entre les deux autres niveaux de collectivités décentralisés d'une part et entre ces derniers et les directions régionales d'autre part.

**Les administrations de mission :**
En réaction aux lourdeurs administratives nées des conflits et à la faible collaboration entre les ministères et surtout au manque de transparence dans la gestion, les partenaires au développement ont exigé et obtenu le mise en place d'agences d'exécution des projets et programmes de développement urbain.

Les principales agences d'exécution mises sur pied par la Banque mondiale dans le cadre de ses projets urbains sont :
- L'agence d'exécution des travaux d'intérêt public pour l'emploi (A.G.E.T.I.P.E).
- L'Agence de cession immobilière (A.C.I)

- La Cellule de Coordination du Projet Urbain du Mali. Ces trois agences qui assurent la maîtrise d'œuvre des travaux, travaillent de concert avec les communes, l'administration centrale et le secteur privé. Elles jouent un rôle de premier plan dans le développement du District.

**Les partenaires au développement**

Les partenaires au développement ou « bailleurs de fonds » sont les instruments coopération bilatérale et multilatérale. Dix huit partenaires au développement ont été dénombrés à Bamako. Sur les 11 partenaires enquêtés, 8 sont bailleurs de fonds 2 sont exécutants et 1 est bailleurs et exécutant. Les principaux partenaires au développement présents dans l'urbain à Bamako sont : la Banque Mondiale, la commission de l'Union Européenne, l'Agence Française de développement, l'USAID, l'UNICEF, la GTZ, la KFW. Ces principaux partenaires participent au groupe consultatif sur la décentralisation pour la plupart. Cet organe de concertation permet aux partenaires au développement d'harmoniser leurs interventions et aussi d'adopter des positions de principe en vue d'orienter le développement.

**Les services étatiques privatisés :**

Ce sont les concessionnaires de services urbains marchands tels la fourniture d'électricité, d'eau, la fourniture de téléphone. L'Energie du Mali, concessionnaire de la fourniture d'eau et d'électricité a amélioré la qualité de ses prestations et relancé le financement des investissements depuis sa privatisation.

**Les groupes d'intérêt économique (GIE)**

Le GIE, contrairement aux associations à buts non lucratifs est « une personne morale qui a pour but de faciliter ou de développer l'activité économique préexistante de ses membres ». Dans le contexte du Mali, c'est plutôt un groupement de Jeunes diplômés qui ont pris le pari de s'impliquer dans les travaux d'assainissement urbain. A créé dans la deuxième moitié des années 1980, leur évolution a été accélérée au début de la révolution de 1991. En 1994 une centaine de GIE de l'assainissement étaient actifs dans le District à côté de la Direction des services urbains de voirie et d'assainissement.

Parmi les acteurs de la gouvernance du District de Bamako, les groupements d'intérêt économique et les centres de santé communautaires retiennent l'attention des observateurs à cause surtout de leur contribution originale à la lutte contre la pauvreté. Mais la singularité des GIE de l'assainissement tient à leur double objectifs et aux conditions qui ont motivé leur apparition sur la scène de la gestion des services urbains.

**Les GIE à Bamako**

Par définition un GIE est une «personne morale qui a pour but de faciliter où de développer l'activité économique préexistante de ses membres». Le GIE d'assainissement est plutôt un groupement de jeunes diplômés sans emploi.

Les premiers GIE ont été crées en 1988 mais ce n'est qu'après la révolution de 1991 qu'on assiste à l'essor véritable des GIE. En effet, dans l'euphorie de la révolution et soucieuses de contribuer à la résorption de l'épineux problème du chômage des jeunes diplômés, les autorités du District de Bamako ont accepté le soutien des GIE dans leur effort d'assainissement de la ville. Le gouvernement du District d'alors envisageait de confier le service de précollecte des ordures ménagères des structures légères intervenant avec des moyens peu coûteux sur de petits territoires bien circonscrits afin de concentrer les maigres moyens de sa Direction des Services Urbains de voirie et d'assainissement aux activités de transport et mise en décharge des ordures ménagères.

L'activité des GIE se réduit donc à l'enlèvement des ordures principalement des ordures ménagères. Si au début de l'opération, les GIE ne vivaient que des recettes issues des contributions des ménages abonnés, très vite les agences de développement international avec à leur tête, la Caisse française de Développement d'alors vont appuyer le processus.

Le nombre des GIE augmente rapidement, en 1997, le District de Bamako comptait à peu près 70 GIE actifs, soit en moyenne un GIE par quartier. En 1996, les GIE employaient 705 personnes. Une analyse réalisée en 1997 indiquait que seul un (1) GIE sur les 70 était déficitaire, que la moyenne pondérée des bénéfices était passée de 1020.250 F à 767.857 F entre 1995 et 1996.

L'entrée en scène des GIE d'assainissement a amélioré sensiblement la collecte des ordures dont le niveau est passé de 45% en 1993 à 60% en 1999. Face aux insuffisances des charrettes tirées par les ânes et la mortalité élevée de ces derniers à cause des mauvais traitements qui leur sont infligés, la commune est en train d'expérimenter des engins motorisés. Bien que l'engouement du début n'est plus de mise et que face aux difficultés les bénéfices baissent, il faut reconnaître que l'émergence des GIE d'assainissement a constitué une contribution originale aux épineux problèmes du chômage des diplômés et l'insalubrité de la ville. Cette expérience intéresse les communes ivoiriennes.

**Les associations :**

On en distingue trois types à Bamako :

- Les Associations Simples
- Les ONG
- Les réseaux de caisses associatives d'épargne et de crédit.

Les Associations Simples sont des « groupes d'intérêts locaux et professionnels. Le mouvement associatif a également connu son envol après la révolution, principalement dans les quartiers défavorisés sous l'impulsion des femmes. Les associations sont regroupées en quatre catégories principales :

- Les associations d'entraide de solidarité et de défense d'intérêts des groupes défavorisés.
- Les associations de résidents ou de quartiers ;
- Les associations de développement ;
- Les associations de santé communautaire ; (ASACO)

Les associations ont permis aux populations démunies d'avoir accès aux services de base notamment l'éducation, les soins de santé et les médicaments.

Les ONG :
Les ONG sont très actives dans le développement urbain. Elles jouent un rôle d'intermédiaires entre les bailleurs et les populations ; leurs actions complètent celles des pouvoirs publics. Elles sont nationales aux étrangères et regroupées dans les structures coordination et de concertation.

Les Réseaux des caisses associatives d'épargne et de crédit :
Ils permettent aux groupes pauvres, incapables de constituer une garantie bancaire d'avoir accès au crédit pour le financement de petites activités urbaines susceptibles d'améliorer leur condition de vie.

Il existe actuellement plusieurs réseaux de caisses d'épargne et de crédit bénéficiant de l'encadrement des partenaires au développement, notamment : les coopérations canadienne, suisse, américaine et française.

**Le secteur privé**

Ce secteur intervient surtout pour la réalisation et l'exécution des travaux sur la base de contrat.

**Problèmes et perspectives**

On réalise que beaucoup d'acteurs du développement urbain sont présents sur le territoire district. Leurs domaines d'interventions sont variés : éducation, infrastructure, bâtiment et travaux publics, économie, études et recherches, œuvres sociales.

Les ONG et les services étatiques gérent de plus grand nombre de projets.
Malgré les efforts et surtout la bonne volonté des acteurs, les problèmes subsistent.

- Les acteurs sont multiples et les interventions se font souvent sans concertation et se chevauchent.
- Beaucoup d'acteurs du secteur associatif sont besoin d'actions de renforcement de capacité, notamment les GIE, les ONG nationales, les associations simples et les RCAEC.
- Bien que ces associations jouent un rôle important dans le développement urbain, elles sont en proie à des difficultés financières.
- Beaucoup d'ONG et de GIE ne sont pas connus des autorités locales, leurs actions aussi importantes qu'elles soient ne sont pas intégrées dans les programmes de développement local.
- Les GIE éprouvent des difficultés de recouvrement des charges des services rendus.
- Les communes du District se sentent inféodées par la Mairie du district.
- Le Haut Commissariat n'a pas encore réussi à assurer un leadership au niveau de District.

**145. Communication locale :**

**Centre d'Orientation, de Documentation et d'Information du Bureau du Citoyen** (CODI)
Dans le souci de mieux satisfaire la population du District de Bamako, la Mairie du District s'est doté d'un centre multifonctionnel qui regroupe en son sein, différentes prestations de services qui permettront aux citoyens d'avoir accès le plus rapidement et à moindres coûts aux informations et documentations qui les préoccupent tous les jours sur leur ville.

Le CODI a pour objectif de mettre à la disposition de la population, des outils et des équipements indispensables à l'amélioration des conditions de travail.
En plus, le centre assure le rôle d'une banque de données pour un grand nombre d'usagers, de chercheurs.

La salle d'accueil : L'existence d'une salle d'accueil au District est nécessaire, car c'est par elle que les besoins des populations seront vite pris en charge. Elles sont la plupart du temps confrontées à la lenteur et aux tracasseries administratives.
Le local qui abrite cet espace public est une grande salle d'une superficie de 1360x116m et qui se situe dans l'immeuble du Musée du District.

Rôles des différents services :
La salle d'accueil : L'existence d'une salle d'accueil au District est nécessaire, car c'est par elle que les besoins des populations seront vite pris en charge. Ces populations qui sont la plupart du temps confrontées à la lenteur et aux tracasseries administratives trouveront sur place des hôtesses qui connaissent bien les dossiers administratifs et municipaux qui les orienteront et les informeront de la manière la plus rapide et la plus efficace possible.

Le centre d'accueil sera muni de présentoirs où seront gravés différentes annonces telles que les circulaires, les avis de ventes de terrains, des véhicules, les avis de perte, des horaires d'avions, de trains de bateaux, etc. D'un autre côté, il sera disponibles les informations relatives au conseil du District, les décisions et lois, l'accès aux titres fonciers, des lettres d'attributions, des renseignements sur le port d'arme, de permis de conduire, de passeport, des cartes d'identité, de résidence, de casier judiciaire et en plus des adresses utiles des sites à découvrir etc.
Le centre aura aussi pour rôle important la traduction en langue nationale «bamana» afin d'informer une grande couche d'analphabètes du District.

Le Secrétariat Public : Le Secrétariat public se chargera de placer également les antennes du «codi» dans toutes les Mairies des Communes pour mieux informer un grand nombre de citoyen et faire remonter les informations des communes au niveau du District.

La Presse : La création d'une revue par le «codi» est une nécessité car elle sera le trait d'union entre le District et sa population.
La revue du District aura l'avantage de communiquer et d'informer les différents médias de la place, la population, des activités de la municipalité de façon régulière.

Les pages de la revue renfermeront en outre des informations importantes sur la vie du District, mais aussi la présentation des sites touristiques et de bonnes adresses.

Le Cyber - Café et Internet : Ses différentes informations enrichiront le contenu de la revue du District et compléteront la documentation du centre d'accueil.

Kiosque : Actuellement, le Mali foisonne de multiples jeux de hasards qui intéressent les populations. Ces kiosques pourraient servir de relais pour les informations. Elles mettront en vente des journaux, des billets de concert, de rencontres sportives, de tombolas, des enveloppes et timbres etc.

## 15 GESTION URBAINE :

### 151 Services municipaux :

Ils ont vu le jour en 1978, date de l'érection de Bamako en District. L'action municipale en matière de développement urbain, qui était assurée par la mairie de Bamako, se confondait avec celle de l'Etat. En fait, elle se résumait à la police urbanistique, c'est-à-dire la surveillance du respect des normes en matière d'hygiène et d'urbanisme.
Le statut du District est marqué par la division de la ville en six territoires communaux dirigés chacun par des organes démocratiquement élus. Ces municipalités sont chapeautées par la Mairie du District qui constitue à la fois une sorte de super mairie et une entité administrative au même titre que les autres régions du Mali. Mais jusqu'a la fin des années 80, l'autonomie des communes reste très faible, voire insignifiante et leur tôle dans le développement urbain marginal. C'est la Mairie du District qui a la charge de l'entretien des réseaux de voirie et de drainage tout comme celles de l'éclairage public et des bornes fontaines, la collecte des déchets urbains et la gestion de la gare ferroviaire et des gares routières. L'Etat lui affecte un budget dont il repartit une partie aux Communes pour leur fonctionnement. En raison de la faiblesse de son budget, la Mairie du District n'arrive non seulement plus à assurer correctement ses tâches, mais aussi elle a d'énormes difficultés à investir. La création des Communes de Bamako relève plus d'une volonté de déconcentration de l'Etat que celle d'une véritable décentralisation. Deux fonctions essentielles leur étaient dévolues la collecte des taxes et la surveillance du respect par les populations des servitudes en matière d'urbanisme (règles de salubrité publique, de construction, divagation des animaux dans le centre-ville).

Mai 1992, marque un tournant dans la vie communale dans le District de Bamako, en ce sens qu'il consacre l'élection pluraliste des organes municipaux et permet une certaine autonomie des municipalités. Même si les textes restés en vigueur jusqu'en 1996 donnent peu de pouvoirs aux équipes municipales, celles-ci conduisaient de plus en plus d'actions dans la gestion de la ville : récurage des caniveaux, aménagement des marchés, réfection des dalles de ponts à l'intérieur des quartiers et quelques opérations foncières.

La Mairie du District de Bamako qui a ses services propres et bénéficie de l'appui des Services déconcentrés de l'Etat.

### 152 Administration et finances locales :

En l'absence de comptes économiques régionaux, une analyse de la situation du District permet de dégager pour l'année 1994 les indicateurs macro-économiques suivants:

- Produit Intérieur Brut (PLB) : 232 milliards de FCFA, soit 24 % du P113 national.
- Importations: 205 milliards de FCFA, soit ***45%*** des importations du pays.
- Consommation: 243 milliards FCFA, soit 25 % de la consommation nationale.
- Formation brute du capital fixe: 110 milliards de FCFA, soit 4 % du total national
- Exportations: 21 milliards de FCFA; soit 10% des exportations du pays.
- Le produit national brut par habitant est estimé à 240 000 FCFA contre une moyenne nationale de 129 000 FCFA.

Ainsi, avec seulement 10% de la population nationale, Bamako demeure, depuis près d'un siècle, la plaque tournante dans le processus de développement socio-économique et politique du Mali. De sa saine gestion dépend donc la réussite de toute politique de développement durable du pays.

D'une manière générale la capacité financière locale reste très limitée, les perspectives de redistribution à court terme de l'effort de prélèvement public en direction des collectivités locales étant faibles. En effet, le taux de prélèvement public (ressources fiscales Etat/PIB) est inférieur à la moyenne des pays de la sous région (12 % pour l'Etat et 0,3 % seulement pour les collectivités locales).

Le taux de décentralisation budgétaire (Budget collectivités/ Etat) est également faible, moins de 3% (1,5% pour le District) contre une moyenne de 5% pour la sous-région ouest africaine. Le District de Bamako détient près de 70% des ressources publiques locales du pays.

Les ressources mobilisées: Le District dispose en moyenne de 2 360 F CFA par habitant (contre 484 F CFA pour les communes) pour fonctionner contre 12 000 F CFA pour l'Etat.

Sur le plan financier les recettes de la Mairie du District proviennent principalement des taxes de marchés, des débits de boissons, des bars, des dancings, des kiosques, des auto gares.
Ces recettes font l'objet d'une dispute entre la Mairie du District et les six communes.
Le niveau des recettes restent faible ce qui limite considérablement la capacité d'investissement et rend tributaire la Mairie du District des financements externes pour tout l'investissement important.

A la fin de l'exercice 2000, le budget du District était de 1909.868.625 F dont 1.432.435.328 F pour le fonctionnement et 477.433.297 F pour l'investissement.
L'analyse de la structure des recettes de fonctionnement indique que les ressources proviennent surtout des impôts et taxes qui représentent 61,76%, suivis du produit du domaine pour 23,02%, les autres ne représentant que 15%, quant aux recettes de l'investissement, elles sont composées uniquement du produit de l'aliénation des terrains à cause du non-transfert des subventions étatiques d'investissement.

L'analyse de la structure des dépenses de fonctionnement fut apparaître que plus de la moitié des ressources soit 54,44% sont consacrées aux charges de personnels (rémunérations, indemnités et primes etc…) suivies des denrées et fournitures (essentiellement composées de matières combustibles, carburants, lubrifiants, fournitures de bureau, électricité ect) pour le quart des ressources. Les dépenses relatives aux services extérieurs (immobiliers, matériels, coulant, assurances, cérémonies et fêtes) comptent pour 10% des dépenses alors que les autres charges de recettes ne représentent que 6%.

Cet exercice budgétaire a consacré 75% de ses ressources aux dépenses de fonctionnement et 25% aux dépenses d'investissement.

**Tableau N° Structures de recettes de fonctionnement**

| Postes | Recettes réalisées | % |
|---|---|---|
| Produit des domaines et ventes diverses | 410.909.320 | 23,02 |
| Impôts et taxes | 1.102.145.692 | 61,76 |
| Autres produits de gestion courante | 271.255.735 | 15,20 |
| Total des recettes de fonctionnement | 1.784.310.347 | 100 |

Tableau N° Structures des recettes d'investissement

| Postes | Recettes réalisées | % |
|---|---|---|
| Subvention d'investissement | 0 | |
| Aliénation des terrains | 125.630.025 | 100 |
| Total de recette d'investissement | 125.630.025 | 100 |
| | | |

Tableau N° Ration des dépenses de fonctionnement et dépenses d'investissement

| Postes | Recettes réalisées | % |
|---|---|---|
| Dépenses de fonctionnement | 1.432.435.328 | 75 |
| Dépenses d'investissement | 477.433.297 | 25 |
| Dépenses Total | 1.909.868.625 | 100 |

**Tableau N° Structure des dépenses d'investissement District de Bamako Budget 2000**

| **Poste de dépenses** | Dépenses effectuées | % |
|---|---|---|
| Remboursement des emprunts | 250 950 085 | 52,56 |
| Bâtiments, installations techniques | 129 900 558 | 27,20 |
| Produits | 96 528 654 | 20,24 |
| Autres immobilisations financières | 0 | |
| Total dépenses d'investissement | 477 433 297 | 100 |

**Tableau N° Structures des dépenses de fonctionnement Budget 2000 District de Bamako**

| **Postes de dépenses** | **Dépense effectuée** | **%** |
|---|---|---|
| **Denrées et fournitures** | 349 551 134 | 24,40 |
| Transport | 6 893 385 | 0,49 |
| Services extérieurs | 145 332 938 | 10,15 |
| Autres services extérieurs | 62 163 904 | 4,33 |
| Impôts et taxes | 0 | |
| Autres charges de gestion courantes | 88 738 022 | 6,19 |
| Charges de personnel | 779 755 945 | 54,44 |
| Frais financiers et charges assimilées | 0 | |
| Total dépenses de fonctionnement | 1 432 435 328 | 100 |

**153. <u>Planification urbaine</u> :**

La ville de Bamako s'est développée jusqu'en 1949 sans planification cohérente et globale de son espace. Parmi tous les Plans Directeurs réalisés à partir de cette date (Plan Herbé en 1949, plan SCET-SEMA en 1961, plan P.Mas en 1962), le plan Giry élaboré en 1963, malgré ses limites, est le premier plan véritable de développement de la ville. Il fut révisé en 1968 par le plan Touriol.

Le constat de l'échec des différents plans directeurs a donc conduit les autorités maliennes en 1978 à trouver un document de cohérence spatiale plus souple dans son application et qui aurait pour but de dégager à moyen et long termes (horizon 30 ans) les grandes orientations d'aménagement du District de Bamako.

Le Schéma Directeur d'Aménagement et d'urbanisme (SDAU) de Bamako, né de cette nouvelle stratégie fut approuvé le 23 Avril 1981 par le Décret n° 111 PG-RM.
Instrument de planification spatiale du développement, il vise les objectifs fondamentaux suivants :

- Endiguer l'urbanisation future du District pour les 30 prochaines années ;
- Cerner tous les phénomènes générateurs d'urbanisation aux alentours de Bamako ;
- Inclure toutes les zones importantes comportant ces phénomènes et capables de contenir le surcroît de population etc.

Conformément au SDAU, le périmètre d'urbanisation du District, défini par l'ordonnance n° 79-26/CMLN du 23 mars 1979 couvre une superficie totale de 142 000ha dont 24 000 dans les limites actuelles du District et 118 dans la région de Koulikoro. En outre, dans le cadre de l'application du SDAU, six plans d'urbanisme sectoriels (PUS), dont un par commune) ont été prévus.

Ces plans qui concernent Bamako et ses environs couvrent une superficie totale de 766 ha (14 %) hors des limites administratives actuelles du District (cercle Kati). Les PUS constituent sans nul doute des instruments incontournables pour le développement harmonieux et durable des communes et pour la réussite de 1a décentralisation dans le District de Bamako depuis plus de 15 ans.

Bilan des réalisations du SDAU (1980-1994)

Le Décret n° 1l/PG-RM du 23 Avril 1981 prévoit, dans son article- **4,** la révision du **SDAU** Depuis son approbation en 1981, le SDAU a fait l'objet de deux révisions contre trois prévues.. Les taux de réalisation enregistrés sont les suivants :

- Habitat 46%
- VRD 77 %
- Equipements et grandes zones d'activités 37 %
- Espaces verts 11 %

Ces contre -performances s'expliquent par le fait que, depuis son approbation, le **SDAU** a souffert de plusieurs tares dont les plus importantes sont les suivantes :

L'absence de plans d'urbanisme sectoriels **(PUS),** dont un par commune n'a pas permis une application réelle du SDAU. En effet, 1es PUS, qui constituent des plans détaillés des actions programmées par le SDAU dans les communes, auraient servi de guide pour l'aménagement optimal et contrôlé de l'espace urbain du District. Ainsi, les désordres et les abus nés de cette situation les 15 dernières années (les occupations illicites par le spontané, dont le développement s'est accéléré à partir des années 80) auraient pu être évités ou tout au moins limités.

Insuffisance dans le suivi des programmes. En effet, en plus du retard enregistré dans sa première révision, les révisions du SDAU devraient plutôt être des évaluations périodiques faisant ressortir les écarts et les conclusions. L'appréciation de ces écarts aurait ainsi permis de tirer si nécessaire à une meilleure programmation des actions futures.

Retard d'ans l'exécution des programmes et incohérence dans l'appréciation des résultats. Le taux de réalisation donnée en effet, est soit erroné, soit non concordant.

Insuffisance dans la conception du SDAU qui, au départ n'a fait l'objet d'aucune évaluation socio-économique et financière même sommaire (étude de pré -faisabilité). Le programme adopté et initialement non chiffré en terme de coût était trop ambitieux, voire illusoire pour être réaliste. Ceci est confirmé par le programme des 2è et 3è phases (1991-20 10) évalué par la première révision du SDAU pour un coût total d'environ 2072 milliards de FCFA, soit 104 milliards par an. La capacité de financement actuelle du District de Bamako en matière d'aménagements, tous financements confondus, (Etat, collectivités, privés et bailleurs de Fonds) ne dépassant guère les 10 milliards de FCFA par an, le caractère aléatoire, voire utopique du SDAU est donc évident. Sans compter son déséquilibre notoire caractérisé par une prééminence de la composante habitat, qui représente à elle seule 79 % du programme. En tout état de cause, l'actualisation du SDAU permettant de corriger les tares évoquées précédemment et de maîtriser enfin la gestion de l'espace urbain du District est nécessaire pour améliorer le cadre de vie des populations de la capitale.

- Insuffisance dans le suivi du SDAU. En effet, en plus des retards enregistrés dans la première révision du SDAU, les révisions devraient être plutôt des évaluations pério diques, qui feraient ressortir les écarts entre prévisions (coûts et quantités) et réalisations. L'appréciation des écarts aurait ainsi permis de tirer les enseignements nécessaires à une meilleure programmation des actions futures.

- En outre, l'étude des 6 plans d'urbanisme sectoriels (P US) prévue n'a été réalisée qu'à 20%, confirmant du coup l'inefficacité du SDAU.

Les nouvelles autorités municipales on engagé dès leur arrivée des actions pour la planification du développement du District. Ces actions on abouti à l'élaboration du programme intérimaire de développement économique, social et culturel du District décembre 2000 en janvier 2001.

Le plan stratégique ainsi que le plan triennal de développement en cours d'élaboration prendront la relève.

## 154. Gestion foncière :

### Situation de la gestion foncière :

L'analyse du contexte général du logement s'est essentiellement basée sur l'exploitation des résultats du recensement national de la population et de l'habitat de 1987. Ont été également examinées les études des deuxième et troisième projets urbains du Mali respectivement de 1984 et de 1996.

A l'instar des pays sahéliens, voire du Tiers Monde en général, les problèmes du logement au Mali restent sou -tendus par une urbanisation incontrôlée et inévitablement trop rapide des centres urbains, par des conditions de vie difficiles pour la majorité de la population et une faiblesse des revenus et des moyens.
La ville a toujours constitué un pôle d'attraction culturelle et économique. Elle attire les ruraux essentiellement par les possibilités d'emplois rémunérés et par son vaste marché. La concentration d'équipements administratifs d'importance, de structures sanitaires et de services multiples. L'installation de cette masse de ruraux s'accompagne par la croissance de l'économie urbaine informelle déjà surchargée.

Les migrations (cf. démographie) ont certainement amené des changements de comportement des populations urbaines et influençé plus ou moins brutalement les structures de l'habitat.
Pour le District de Bamako, une centaine d'hectares s'urbanisent annuellement de façon illégale. Cet étalage spatial de la ville, reflété par des densités qui ne sont nullement urbaines 40% contre 100 à 200 dans d'autres capitales à conditions similaires, dénote l'absence quasi totale de maîtrise foncière.

Les effets de l'urbanisation actuelle conduisent à la dégradation de l'habitat.
La dégradation des conditions de vie urbaine est une des conséquences d'une évolution incontrôlée de l'habitat et qui est aggravée en grande partie par :
- le volume et la rapidité de la croissance urbaine ;
- l'insuffisance des capacités de production des terrains et de logements ;
- la faiblesse des revenus de la plupart des ménages ;
- le processus de délabrement des tissus anciens ;
- la construction éphémère dans les zones urbaines et la prolifération des quartiers spontanés avec des logements de mauvaise qualité du fait de l'insécurité foncière ;
- le sous équipement et l'absence d'entretien des infrastructures dans toutes les typologies d'habitat ;
- la tendance généralisée à la sur -occupation des logements existants.

Bamako illustre bien les contradictions auxquelles se heurte l'urbanisation en Afrique de l'Ouest du fait de la question foncière.

Les terrains disponibles appartiennent à l'Etat.
Ces espaces s'urbanisent de deux manières :
- l'occupation illicite, le plus souvent avec les chefs de terre traditionnel ;

- l'occupation légale organisée par la puissance publique sous forme de lotissement.

A l'article 110 et suivants du code, il revient à l'Etat d'attribuer des terres pour l'habitat par le biais d'un permis d'occuper cas des nouveaux lotissement, ou par cession directe soit à l'amiable en cas d'occupation par des voies traditionnelles ou illégales, soit par voie d'adjudication publique dans les cas de nouveaux lotissement notamment de le cas de l'Agence de Cession Immobilière.

**Perspectives :**

La maîtrise de la gestion de l'espace urbain du District de Bamako passe nécessairement par l'actualisation du SDAU. Le Schéma d'Aménagement et de Développement (SDAD) issu de cette actualisation comprendra une douzaine de schémas sectoriels élaborés sur la base de stratégies et politiques sectorielles intégrées et devra faire l'objet d'une étude de faisabilité socio-économique et financière qui prendra en compte les mesures d'accompagnement.
En ce qui concerne la Capitale, Bamako, les hypothèses suivant la Stratégie Nationale de Logement sont :

- les quartiers anciens, notamment ceux du centre infléchiront leur tendance par rapport à la sur densification actuelle au profil des quartiers périphériques par l'amélioration du niveau des infrastructures et équipements collectifs ;
- la finalisation du programme sauvons notre quartier en vue de mettre un terme à l'habitat spontané dans le District de Bamako ;
- l'accroissement de l'offre de parcelles pour répondre à une demande pour l'installation d'au moins 6000 nouveaux ménages à loger par an.

LES OPTIONS D'AMENAGEMENT DU DISTRICT DE. BAMAKO SCENARIOS D'AMENAGEMENT

Sur la base des scénarios démographiques retenus, de la densité brute d'occupation de l'espace et de la répartition de la population additionnelle entre quartiers existants (1/3) et nouveaux terrains (213), trois scénarios d'aménagement de 1'espace districal ont été montés par zone d'occupation.

**Tableau 16 : Superficie urbanisée du district de Bamako de 1995 à l'an 2021**
**Projection des besoins en espace (hectares)**

| Scénarios | Zones aménagement District | Périodes | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 1995-2000 | 2000-2006 | 2006-2010 | 2010-2015 | 2015-2021 | Total 1995-2021 | Total Urbanisé 2021 |
| Scénario Souhaitable | Noyau Urbain (sans Kati) | 1440 | 440 | 745 | 1000 | 1342 | 4967 | 16229 |
| | Commune Kati | 155 | 70 | 60 | 79 | 119 | - 483 - | - 1115 |
| | Banlieue (communes rurales) | 381 | 130 | 93 | 66 | 154 | 824 | 1980 |
| | TOTAL DISTRICT | 1976 | 640 | 898 | 1145 | 1615 | 6274 | 19324 |
| Scénario Réaliste souhaitable | Noyau urbain sans Kati | 1752 | 955 | 1150 | 1517 | 2384 | 7758 | 19020 |
| | Commune Kati | 298 | 129 | 94 | 159 | 243 | 923 | 1555 |
| | Banlieue (communes rurales) | 761 | 236 | 174 | 238 | 348 | 1757 | 2913 |
| | TOTAL DISTRICT | 2811 | 1320 | 1418 | 1914 | 2975 | 10438. | 2348a |
| Scénario Réaliste | Noyau urbain sans Kati | 2063 | 1470 | 1555 | 2035 | 3425 | 10548 | 21810 |
| | Commune Kati | 317 | 164 | 134 | 228 | 367 | 1210 | 1842 |
| | Banlieue (commune) | 803 | 323 | 223 | 338 | 536 | 2223 | 3379 |
| | Total District | 3183 | 1957 | 1912 | 2601 | 4328 | 13981 | 27031 |

(Source : Avant projet de schémas régionaux d'aménagement et de développement, Dirasset Bureau d'études 11 rue Salah, Tunisie)

## 16 ECONOMIE URBAINE ET REGIONALE :

### 161 Population active

A défaut des données détaillées, cette analyse se concentre sur le cas du District de Bamako, une des villes sévèrement touchée par ma crise de l'emploi. Bien que les métropoles côtières ont une base économique mieux étouffée particulièrement à Abidjan et Douala, la forte croissance de la population agglomérée, annulée, les efforts aussi bien que le tableau est sensiblement le même. L'enquête nationale sur les activités des ménages de 1990 (AICA, 1994 : 121) indiquait que le taux brut d'activités à Bamako était de 31,7% et le taux de chômage de 7,5%. Près des 2/3 des chômeurs sont des primo demandeurs d'emploi qui n'avaient jamais travaillé auparavant.

L'insertion sur le marché de l'emploi est difficile et tardive, en effet, la grande masse des chômeurs, soit 46% a entre 25 et 35 ans. La tranche en dessous des 25 ans représente à peine le 1/3 soit (32,3%). Les femmes au chômage représentent le 1/3 du chômage total. Elles sont plus jeunes que les hommes avec 38,5% ayant moins de 25 ans et 51,9% entre 25 et 35 ans. Plus de la moitié des chômeurs ont un niveau d'éducation inférieur au secondaire (avec 31% de sans instruction et 20% de niveau primaire).

S'il y a peu femmes au chômage avec un niveau d'instruction supérieur, en revanche, elles sont relativement nombreuses et relativement plus nombreuse que les hommes à avoir un niveau secondaire général (18,5% contre 11,7% pour les hommes) et surtout un niveau technique (36,7% contre 19,2% pour les hommes).

Dans l'ensemble, près de 24% des chômages sortent de l'enseignement secondaire technique et près de 12% de l'enseignement supérieur. Enfin, l'enquête conclut que le chômage à Bamako est en grande partie «un chômage d'insatisfaction, c'est –à -dire le résultat d'un refus de la part des jeunes d'exercer des emplois ne rorrespondant pas aux qualifications qu'ils ont reçues et aux attentes le système éducatif les avait préparés. » (AICA, 1994 : 125).

### 162 Secteur d'activités économique :

Capitale économique du Mali, le District détient presque le monopole de la production, la commercialisation et la consommation des biens et services marchands et non marchands du Mali avec 24% du PIB national; *45%* des importations nationales, *25%* de la consommation totale, *45%* de la formation brute du capital fixe, 70% des activités commerciales, 68% des industries, 70% des échanges internationaux etc...

Les possibilités d'investissements au Mali et particulièrement dans le District de Bamako sont importantes et se fondent sur les ressources naturelles, notamment agricoles, pastorales et de construction, la politique de désengagement de l'Etat, l'appartenance du Mali à 1'UEMOA.

L'agriculture fournit le coton (2% de coton fibre localement transformé), les fruits et les légumes, les tubercules et les céréales qui constituent d'importantes ressources pour la mise en place d'une agro-industrie,
L'élevage (bovins, ovins, caprins, volailles) l'un des plus importants de la sous-région, offre d'énormes possibilités industrielles (embouche, abattage, tanneries, lait, aliment bétail etc..).

SECTEUR PRIMAIRE

Une des caractéristiques des villes des pays en développement et singulièrement d'Afrique est la présence d'un Secteur primaire agropastoral. Ce secteur est cependant marginal dans le District de Bamako:

- L'agriculture est pratiquée sous forme de maraîchage, de céréaliculture (moins de 0,29% de la production nationale) et d'arboriculture hors du périmètre urbain. Elle est appelée à disparaître à terme, du fait de l'urbanisation des surfaces cultivées.

- La pêche est marginale et le District malgré son rôle secondaire dans l'élevage, a une fonction très importante dans le système commercial national de bétail (28% de l'offre nationale et 16% des ventes nationales).

SECTEUR SECONDAIRE

De 1982 à 1994, le nombre d'établissements industriels du District est passé de 61(51% du total) à 153 (68% du total), soit un accroissement total de 150% en 12 ans (8% par an). L'augmentation est le fait quasi exclusif des établissements privés qui ont plus que doublé, pendant que le nombre d'établissements publics et mixtes stagnait. Une cinquantaine d'établissements industriels du District sont installées dans la zone industrielle en commune II le reste étant éparpillé dans les autres communes.

Le District de Bamako joue donc un rôle de premier plan dans l'industrialisation du Mali.

La valeur ajoutée industrielle nationale (sans les mines) a varié de 68 milliards en 1985 à127 milliards en 1994, soit une croissance annuelle de 7%. Cependant, malgré son importance dans la stratégie de la relance économique du pays, le secteur industriel ne représentait que 16% du PIB en 1994 contre 40% pour le secteur primaire et 44% pour le tertiaire.

D'après une enquête faite en 1993 par la Direction Nationale des Industries sur 118 établissements, la structure par branche industrielle se présente comme suit :

- Industrie agroalimentaire (54) 46 %
- Industrie chimique (17) 15 %
- Imprimerie et édition (14) Il %
- Fabrication d'ouvrages métalliques (12) 10 %
- Industrie textile (5) 4 %
- Autres unités (16) 14 %

(Source : Avant projet de schémas régionaux d'aménagement et de développement, PP120, 121. 1996)

Objectifs et stratégies

L'objectif principal visé par la politique industrielle du Mali est de faire de l'industrie le moteur de la croissance économique et sociale du pays à travers la valorisation des ressources naturelles et l'intégration sous-régionale.

Le modèle de développement industriel à moyen et long termes qui en résulte, s'appuie pour l'essentiel sur le secteur privé et privilégie les formes de développement axées sur les petites et moyennes industries largement disséminées sur l'ensemble du territoire national, dont la majorité dans le District de Bamako qui n'exclut pas les différents niveaux d'industrialisation basés sur les ressources et marchés locaux et régionaux et assurant la création d'emplois diversifiés, en particulier dans les zones rurales.

• A court terme : la politique industrielle privilégiera les filières suivantes:
- les céréales (mil, maïs, sorgho, fonio, riz),
- les cultures industrielles : canne à sucre, tabac, dah et corps gras (karité, arachide, anacardium),
- les fruits et légumes,
- les produits animaux (viande, lait, cuirs et peaux)
- les matériaux de construction (pierre, calcaire, marbre) et les ressources minières (l'or, phosphate).

En amont, l'industrie fournira les intrants nécessaires pour l'accroissement de la production dans les filières agricoles (matériels, engins...) et les équipements de récolte et post ré~o1te (batteuses, silos, entrepôts...). Elle assurera en aval la transformation des produits.

• A moyen et long termes : le développement des industries chimique et para chimique, sidérurgique, mécanique et électronique se fera progressivement dans le cadre de l'intégration régionale et sous-régionale et en fonction de la disponibilité d'une énergie abondante bon marché.

**L'artisanat**

Il est difficile actuellement, en l'absence de statistiques fiables de mesurer la contribution du secteur de l'artisanat dans l'économie malienne. Cependant, l'enquête faite par la DNSI en 1989 sur le secteur informel a révélé que le secteur de l'artisanat emploie près de 40% de la population active du pays, dont 69% de femmes et contribue à hauteur de plus de 6 milliards de F CFA dans la formation du PIB (soit moins de I %). Selon les mêmes sources l'artisanat représente 70% du secteur informel.

Les artisans sont organisés au sein de la Fédération Nationale des Artisans du Mali. Actuellement, 67 associations d'artisans dont 40 % à Bamako sont affiliées à la Fédération. Les métiers les plus répandus sont : la filature tissage, la teinture, la confection, la forge, la bijouterie, la menuiserie la construction métallique, la poterie, la briqueterie, la réparation et fabrication de matériels de
transport.

SECTEUR TERTIAIRE

Il comprend le commerce, les transports, les banques et assurances, l'hôtellerie et le tourisme. Il est en plein essor par rapport aux autres secteurs, car 60% des actifs chefs de ménage y travaillent.

Le commerce : On distingue le gros et demi-gros et les petits détaillants. Les gros et demi-gros se répartissent entre les privés maliens et les étrangers, le secteur d'Etat ayant disparu avec la libéralisation du marché. Le commerce dans le District est dominé par les petits détaillants installés au centre commercial et dans les quartiers, ce qui rend leur recensement difficile.

Les grossistes et demi grossistes sont concentrés surtout en centre-ville. Les plus importants Sont ceux qui s'occupent de ventes de pièces détachées, d'alimentation, des hydrocarbures et des tissus. Sur la base de la production patentée, le District de Bamako détient environ 70% des activités commerciales et plus de 86% de l'import-export du pays.

* Les Banques: Parmi la dizaine de Banques, qui se partagent la clientèle du District, les plus importantes sont: BDM-SA, BMCD, BCEAO, BIAO, BNDA, Banque of Afrika MALI. L'entrée du Mali dans l'Union Monétaire Ouest africaine a eu pour effet de resserrer le contrôle sur le réseau bancaire, de relever le taux d'intérêt et d'abandonner le plafonds de réescompte.

En 1994, contrairement à Ségou, qui apparaît comme une région d'épargne et peu dynamique en terme d'investissement industriel, le District de Bamako est une région très dynamique qui s'industrialise rapidement et absorbe avec la région de Sikasso la presque totalité de l'épargne.

* Le tourisme et l'hôtellerie : Sur le plan touristique, le District de Bamako avec son aéroport international est la plaque tournante du tourisme malien, car il constitue la liaison privilégié avec l'intérieur du pays et l'étranger. Cependant, malgré son importance dans le secteur, le District connaît un certain nombre de problèmes:
- insuffisance de capacité d'accueil hôtelier,
- manque de sites touristiques et de loisir.

Pour atteindre cet objectif majeur, le District de Bamako devra entreprendre les actions suivantes :
- améliorer les conditions d'accueil hôtelier par l'amélioration de la qualité d'accueil et le standing des hôtels existants et renforcer les capacités d'accueil par la construction d'hôtel de haut standing surtout en rive droite,

- valoriser les sites touristiques existants par un aménagement adéquat,
- créer des centres de loisirs et d'animations etc.

## 17 RELATION DU DISTRICT AVEC L'EXTERIEUR :

### 171 .Dégré et intensité des échanges nationaux et internationaux

***Echanges nationaux:*** les échanges entre le District de Bamako et les autres régions du pays se présentent globalement comme suit:

- Passagers: Le trafic-passagers a atteint 6,7 millions de passagers (plus de 62% du total national), dont 5,75 millions par la route (86%), 0,9 million par le rail (13%) et environ 1% par l'air et le fleuve (250 000). Les déplacements les plus dominants se sont effectués avec les régions de Ségou, Sikasso, Koulikoro, Mopti par la route et Kayes par le peuplement du District de Bamako.

- Marchandises : Le trafic national marchandises du District a atteint 237 mi (58% du total National), dont 147 pour la route (62%), 82 pour le rail ***(35%)*** l'air et le fleuve (3%). Les échanges les plus importants ont été enregistrés avec les régions de Ségou, Sikasso, Koulikoro par route et Kayes par rail. On constate que Bamako reçoit 2 fois plus de marchandises qu'il n'en donne aux régions.

***Echanges internationaux*** : En 1994, les échanges entre la capitale du Mali se présente comme suit:

- Passages : Les échanges les plus importants s'effectuent avec la Côte d'ivoire, le Burkina Faso, la Guinée et le Togo par route ; le Sénégal par 1es pays voisins d'Afrique ou l'Europe par air. Le bilan migratoire fait ressortir une migration des bamakois vers l'extérieur (Sénégal, Côte d'Ivoire, Europe...).

- Marchandises : Les échanges dominants sont effectués avec la Côte d'Ivoire par route, le Sénégal par rail, le reste de l'Afrique et l'Europe par air. Le District de Bamako importe plus de produits qu'il n'en exporte.

Dune manière générale, le District de Bamako détenait en 1994, plus de 60% des échanges nationaux (interrégionaux) et plus de 70% des échanges internationaux.

### 172 les Principales fonctions du District

### FONCTION DE CAPITALE ADMINISTRATIVE ET POLITIQUE :

Le District de Bamako est une collectivité autonome, depuis 1978, située à près de 1000km du port maritime le plus proche (Conakry), 1700 km de la capitale régionale la plus éloignée au Nord-Est (Kidal) et 500 km de la capitale régionale la plus éloignée à l'Ouest du Mali (Kayes).

Capitale du Soudan français en 1908 et du Mali en 1960, le District de Bamako est aussi une entité multifonctionnelle caractérisée par quatre fonctions fondamentales:
- une fonction de capitale administrative et politique;
- une fonction de capitale économique et financière;
- une fonction de capitale sociale et culturelle;
- une fonction de capitale régionale.

### .FONCTION DE CAPITALE ADMINISTRATIVE ET POLITIQUE :

De par sa fonction de capitale administrative et politique, le District de Bamako abrite toutes les institutions de l'Etat (Présidence de la République, Gouvernement, Assemblée Nationale, Cour Suprême...), tous les partis politiques (plus de 50 au Mali), tous les ministères, les services centraux déconcentrés de l'Etat, toutes les institutions internationales accréditées au Mali (PNUD, Banque Mondiale, Ambassades etc..).

Avant le transfert de la capitale du Soudan de Kayes à Bamako en 1908, le flux migratoire vers Bamako était pratiquement inexistant. De 1881. à 1908, la population de Bamako a augmenté de 4,4% par an, dont 3% pour l'accroissement naturel et 1,4% pour la migration. De 1908 à 1987, le taux d'accroissement moyen annuel est de ***5,73%,*** soit environ 3% de migration annuelle pendant 80 ans. Le taux de migration le plus élevé se situe entre 1958 et 1960, où il a atteint près de 27 % par an, phénomène dû à la forte migration des maliens, à la proclamation de l'indépendance du pays et à l'éclatement de la fédération Mali Sénégal.

### .FONCTION DE CAPITALE ECONOMIQUE ET FINANCIERE :

Cette fonction se traduit par les caractéristiques suivantes :
Le District de Bamako détient actuellement 24% du PIB national, 45% des importations nationales, *25%* de la consommation nationale, 45% de la formation totale brute du capital fixe, 10% des exportations nationales, 68% des industries nationales, 70% des activités commerciales, 71%des échanges internationaux et 60% des échanges interrégionaux 73% du parc routier national, 60% du réseau revêtu des capitales parc ferroviaire, 92% du réseau téléphonique national, 69% de la nationale, 80% de la consommation énergétique nationale, etc.. Par ailleurs, le District abrite toutes les institutions et internationales et détient 100 % des dépôts nationaux.

### .FONCTION DE CAPITALE SOCIALE ET CULTURELLE :

Le rôle de capitale sociale et culturelle du District se traduit par les indicateurs suivants :
- 20 % des écoles fondamentales du pays,
- 26 % des élèves du fondamental,
- 86 % des écoles supérieures et professionnelles,
- 23 % des Maîtres et 78 % des professeurs,
- 90 % des étudiants,
- 100 % des équipements culturels et sportifs nationaux,
- 23 % de la capacité hospitalière nationale,
- 48% de l'effectif médical,
- 59 % des médecins et pharmaciens du pays,
- 100 % des hôpitaux nationaux.

### .FONCTION DE CAPITALE REGIONALE :

Cette fonction est caractérisée par les indicateurs suivants :
- 10 % de la population du Mali, 40 % de la population urbaine du pays 0,2 % de la superficie du territoire national ;
- 6 communes de plein exercice (32 % de l'ensemble des communes moins peuplée (commune 3) vaut la capitale régionale la plus peuplée ;
- 80 % des budgets régionaux en 1994 ;
- 42% des dépôts bancaires régionaux.

La fonction de capitale régionale est quelque peu éclipsée par les fonctions de capitale nationale; ce qui fait que le District de Bamako a une envergure et des fonctions nationales que régionales.

### .PERSPECTIVES :

Les relations entre le District de Bamako et les autres régions du Mali se manifestent à travers ses multiples fonctions de ville -capitale qui ont largement contribué à l'expansion incontrôlée de sa superficie urbanisée.

A défaut de moyens suffisants pour subvenir aux divers besoins qu'impliquent d'aussi nombreuses fonctions urbaines, on peut envisager d'alléger Bamako de certains de ses rôles devenus désormais des surcharges et qui l'étouffent.

De nos jours, les seules actions menées dans ce sens visaient l'allégement du poids économique du District par l'installation d'industries légères dans d'autres régions du pays.

Cependant, les actions entreprises dans ce sens malgré leur pertinence ont été pratiquement un échec, dans la mesure où~ de 1982 à 1994, la part du District dans l'industrie malienne est hissée de *51%* (61 unités) à 68% (153 unités).

Par ailleurs, la plus forte colonie migrante vient de la région de Ségou.

Aussi, face à ce constat, il est évident que le transfert des fonctions économiques et sociales (d'ailleurs en cours) ne peut se faire que partiellement et à long terme. Seul le transfert intégral de la fonction politique et administrative vers une capitale régionale du pays semble possible à court terme et/ou à moyen terme (horizon 2000-2006) permettra de décongestionner le District de Bamako hypertrophié et de freiner l'important flux migratoire des régions. Ce qui demeure un handicap majeur au développement harmonieux et durable tant de la capitale (qu'il surcharge) que des régions (qu'il dépeuple).

## II CONSULTATIONS PUBLIQUES

# ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE SOCIAL ET CULTUREL DU DISTRICT DE BAMAKO

# RAPPORT DE LA JOURNEE PUBLIQUE

## I. INTRODUCTION :

Pour l'élaboration de son plan stratégique de développement, le District de Bamako a organisé le 8 février la journée publique de consultation de la société civile au Palais des Congrès.

La cérémonie était présidée par le Maire du District.

L'objectif de la journée était de recueillir des informations sur les six sujets principaux préoccupant les populations du District de Bamako :

1. Foncier et Développement de la ville
2. Services Sociaux Urbains
3. Services Réseaux urbains
4. Développement et Services Economiques
5. Environnement/ Cadre de vie/ Sport/ Art/ Culture et Loisir
6. Gestion/ Administration municipale et sécurité.

Les thèmes proposés avaient trait à la qualité des services rendus par les municipalités et leurs démembrements administratifs (services techniques).

Ces différents sujets soumis à l'appréciation des participants ont fait l'objet d'analyse et de propositions de solutions conformément à la méthodologie suivante :

## II. METHODOLOGIE DE TRAVAIL :

Pour la conduite de la modération de la Journée Publique, une équipe de six modérateurs et un modérateur principal ont assuré la supervision des travaux.

La cérémonie d'ouverture a permis d'introduire le contexte de l'atelier. Cette cérémonie comprenait le discours de bienvenue qui a été prononcé par le Maire du District de Bamako qui a mis l'accent sur l'intérêt que revêt l'implication de la société civile dans un processus de planification.

Le modérateur principal a ensuite fait en plénière un exposé sur :

- le contexte de la journée publique ;
- la méthodologie de travail ;
- l'organisation du travail par atelier ;
- le rapport.

Le modérateur a proposé l'équipe de supervision, les thématiques et leur contenu, les questions clés à traiter selon le tableau ci-dessous.

| Nom Prénom | **Thématiques des Ateliers** | **Questions clés** |
|---|---|---|
| Aliou COULIBALY<br>Directeur National de la Planification et de la Statistique | 1. Foncier et développement de la ville | **1- Quels sont les principaux problèmes auxquels vous êtes confrontés pour lesquels des réponses adéquates n'ont pu encore être apportées ?**<br><br>2- Comment ces principales contraintes se manifestent-elles ?<br><br>3- Comment le District et ses partenaires devraient les gérer (Recommandations) ? |
| Diafinf TOGOLA | 2. Services Sociaux Urbains<br><br>- Santé<br>- Education<br>- Affaires sociales | **1- Quels sont les principaux problèmes auxquels vous êtes confrontés pour lesquels des réponses adéquates n'ont pu encore être apportées ?**<br><br>2- Comment ces principales contraintes se manifestent-elles ?<br><br>3- Comment le District et ses partenaires devraient les gérer (Recommandations) ? |
| DOLO<br>Consultant | 3. Services de Réseaux Urbains<br>- Transport<br>- télécommunications<br>- Energie<br>- Eau | **1- Quels sont les principaux problèmes auxquels vous êtes confrontés pour lesquels des réponses adéquates n'ont pu encore être apportées ?**<br><br>2- Comment ces principales contraintes se manifestent-elles ?<br><br>3- Comment le District et ses partenaires devraient les gérer (Recommandations) ? |

| | | |
|---|---|---|
| Bocari DIARRA<br>Conseiller du Maire | 4. Développement et Services Economiques<br>- Marchés<br>- Auto gares<br>- industries | **1- Quels sont les principaux problèmes auxquels vous êtes confrontés pour lesquels des réponses adéquates n'ont pu encore être apportées ?**<br><br>2- Comment ces principales contraintes se manifestent-elles ?<br><br>3- Comment le District et ses partenaires devraient les gérer (Recommandations) ? |
| ALPHAMOYE TRAORE<br>Directeur de la Cellule Technique du District | 5. Environnement/Cadre de Vie Sport/Art/Culture et Loisir | 1**- Quels sont les principaux problèmes auxquels vous êtes confrontés pour lesquels des réponses adéquates n'ont pu encore être apportées ?**<br><br>2- Comment ces principales contraintes se manifestent-elles ?<br><br>3- Comment le District et ses partenaires devraient les gérer (Recommandations) ? |
| Kalifa SISSOKO<br>Direction Nationale de l'Urbanisme | 6. Gestion/ Administration/<br>**Sécurité**<br>**Bonne Gouvernance** | **1- Quels sont les principaux problèmes auxquels vous êtes confrontés pour lesquels des réponses adéquates n'ont pu encore être apportées ?**<br><br>2- Comment ces principales contraintes se manifestent-elles ?<br><br>3- Comment le District et ses partenaires devraient les gérer (Recommandations) ? |

**Vu le nombre des participants et le temps imparti, la technique des cartes (Trois couleurs disponibles par atelier et une couleur différente par question) a été utilisée pour permettre à chaque participant d'exprimer plus librement les idées sur chaque question au niveau des ateliers.**

Vu le niveau de certains participants des dispositions pratiques ont été envisagées pour assurer la traduction en bamanan pour ceux qui ne savent pas s'exprimer en français.
Des assistances de traduction ont été organisées au sein des ateliers pour inscrire les idées exprimées par des participants qui ne savent pas écrire pour améliorer leur niveau de contribution.

Toutes les idées exprimées ont été affichées sur de grands papiers Craft et discutées.

En vue d'assurer une meilleure maîtrise de la police des ateliers, chaque groupe a désigné son président et son rapporteur. Un modérateur ne peut devenir président ou rapporteur d'un groupe.

Les modérateurs sont obligés de garder les idées exprimées et adoptées par les groupes. La plénière est seule habilitée à finaliser les travaux des groupes. Donc le rapport doit au maximum être fidèle aux idées exprimées par le groupe et adoptées par la plénière.

Les rapporteurs ont complété ces idées par les différents commentaires qui ont été faits au niveau des ateliers par les participants

Chaque modérateur était responsable d'introduire au niveau de son groupe la méthodologie de travail, et d'assurer la disponibilité du matériel de travail, la gestion du temps de travail et la disponibilité d'un rapport avec comme annexe la liste des participants par atelier.

## III. RESULTATS DES TRAVAUX :

Les résultats des travaux qui se sont déroulés suivant les six thématiques identifiées sont les suivants :

### Commission I : Foncier et Développement de la Ville

Les débats sur le foncier et développement de la ville ont été focalisés autour des problèmes suivants :
- les contraintes de la réhabilitation des quartiers spontanés ;
- la mauvaise gestion du foncier.

Le groupe a fait le diagnostic des problèmes existants et a ensuite proposé des solutions :

#### 1.1. Diagnostic des problèmes :

- l'accès difficile au foncier
- Manque de transparence dans :
  - les lotissements
  - les réhabilitations
  - les recasements
  - les aménagements

- le non-respect des espaces prévus pour les équipements sociaux
- la non implication des autorités traditionnelles (chefs de quartier et leurs conseillers) dans la gestion du foncier
- le mauvais comportement des services techniques

- l'exclusion des pauvres dans l'attribution des terres
- le manque de volonté d'installation des artisans et des agriculteurs
- la non délimitation du territoire du District.
- L'absence de politique de logement (existence d'intermédiaires «coxeurs»)

**1.2. Manifestation des problèmes :**

- Les ayant droits sont frustrés ;
- Falsification des documents approuvés par :
  - des retouches des plans ;
  - l'augmentation de la liste des attributaires ;
  - le retrait de lettres d'attribution ;
  - le détournement des espaces prévus pour les équipements sociaux ;
- les garages et ateliers sont dans les concessions ou dans la rue ;
- le détournement de parcelles déjà attribuées ou répertoriées sur le plan dont les attributaires ont déjà payé tous les droits.

**1.3 Solutions proposées :**

**Les solutions proposées**

- l'implication des autorités traditionnelles dans l'attribution des parcelles dans les zones de recasements et la réhabilitation du foncier ;
- la participation de la société civile dans la mise en œuvre du programme de gestion du foncier
- la création de zones maraîchères ;
- la sécurisation des artisans sur leurs lieux de travail ;
- la restitution des espaces verts qui ont fait l'objet d'affection spécifique ;
- la mise en place d'une bonne politique de logement ;
- le recasement avant le déguerpiment ;
- la levée de la mesure de suspension d'attribution de terres
- l'IEC sur l'accès à la propriété foncière notamment pour les femmes
- l'affectation des fonctionnaires du District ayant plus de 10 ans de fonction au District
- la suppression totale de l'ACI.

| 1- Quels sont les principaux problèmes auxquels vous êtes confrontés pour lesquels des réponses adéquates n'ont pas encore été apportées ? | **2- Comment les principales contraintes se manifestent-elles ?** | **3- Comment le District et ses partenaires devraient gérer, les problèmes (Recommandations)** |
|---|---|---|
| Manque de transparence<br>- Lotissement de nouvelles zones<br>- Aménagement<br>- Réhabilitation<br>- Recasement des déguerpis des quartiers réhabilités<br>- Non-respect des espaces prévus pour les quartiers spontanés équipements sociaux – économiques | - **Falsification des documents de gestion du foncier**<br>• Retouche sur les plans<br>• Augmentation de liste d'attributions<br>- Retrait de lettre d'attribution<br>• Détournement des espaces prévus pour les équipements sociaux | Implication du citoyen dans le processus d'attribution des parcelles dans les recasements et réhabilitation du foncier |
| Pas de volonté d'installation des artisans dans le District de la part des Gouvernants | Les garages et ateliers sont dans des concessions ou dans la rue | Restituer les espaces verts<br>Montrer un espace où les artisans peuvent s'installer |
| Aide à la construction des parcelles | | Participation de la société civile dans la mise en œuvre du programme de gestion du foncier |
| Les ayant droits sont frustrés de leur droit | Détournement de parcelles déjà répertoriées sur le plan dont les attributaires présentés ont payé tous les droits | |
| Accès difficile au foncier | * Absence de politique de logement<br>- Existence d'intermédiaires (coxeurs) | Politique de logement |
| Les municipalités ne travaillent pas avec les chefs de quartiers et leurs conseillers | | Diligenter les recasements<br>- montrer les parcelles avant les opérations de réhabilitation |
| Les pauvres sont exclus du bénéfice de l'attribution des terres notamment les femmes | | Suppression totale de l'ACI<br>IEC sur l'accès à la propriété foncière notamment pour les femmes |
| Délimitation du District | | Création de zones maraîchères |
| Les services techniques ont des comportements répréhensibles | | Lever la suspension d'attribution des terres pour que les municipalités puissent travailler<br>Les fonctionnaires du District qui ont plus de 10 ans doivent être relevés |

**Commission II : Services Sociaux Urbains**

Le groupe II a travaillé sur le thème de services sociaux urbains qui comprenaient principalement les sujets relatifs à la santé, à l'éducation et aux actions sociales.

Il ressort au niveau de cet atelier que les préoccupations importantes avaient trait :
- aux centres de santé communautaires ;
- à l'éducation de base ;
- à l'implication des parents d'élèves dans la gestion de l'école ;
- et la prise en charges des couches les plus démunies de la ville.

Le groupe a identifié trois services (santé, éducation, affaires sociales) qui, s'ils sont bien gérés peuvent induire le développement humain durable dans le District de Bamako. Il a dégagé les problèmes, leurs manifestations et les propositions de solution.

**2.1. Les services de santé :**

**A ce niveau les débats ont essentiellement porté sur la prévention des maladies. Ainsi le problème d'insalubrité de la ville a été fortement décrier :**
- Le manque de bonnes méthodes de collecte et d'évacuation des ordures ;
- Le manque de système adéquat de gestion des eaux usées.

Pour ses différentes préoccupations des solutions ont été proposées dont :
- la réorganisation du circuit de collecte et d'évacuation des déchets solides et liquides.
- La redynamisation des services d'hygiène et des centres de santé communautaires.
- La création de centres de santé au niveau des marchés.

**2.2. Education :**

**Considéré comme un des problèmes les plus épineux du moment, l'école a suscité un débat enrichissant. Les problèmes essentiels à ce niveau ont été :**
- Le déficit de partenariat autour de l'école ;
- La démission de parents d'élèves ;
- L'insuffisance de salles de classe, d'enseignants et la pléthore d'élèves dans les classes
- L'insécurité de plus en plus grandissante dans les écoles.

La commission II estime que les solutions essentielles suivantes deviennent indispensables :
- Etablir un partenariat franc autour de l'école ;
- Créer les centres Internet et de formation de nouvelles technologies dans les différentes écoles.

**2.3. Affaires Sociales :**

D'après le groupe il est temps et pour l'intérêt de toutes et de tous que :
- Les centres sociaux soient créés dans tous les quartiers pour qu'ils soient beaucoup plus accessibles ;
- L'assistance sociale doit être beaucoup plus renforcée au niveau des hôpitaux.

La mise en pratique de ces solutions nécessite l'adhésion et l'information de toute la population que le District doit régulièrement faire.

**<u>Sous Thème I</u> : Santé**

| **1- L'atelier a estimé que l'amélioration de la santé passe par l'assainissement et l'hygiène publique. C'est pourquoi il a dégagé les causes ou facteurs principaux de la prolifération des maladies telle que le paludisme. Il a donc mis l'accent sur la prévention.** | |
|---|---|
| **Problèmes** | **Solutions** |
| - Insalubrité dans les quartiers et marchés | - Redynamisation des services d'hygiène, de cogestion des marchés (district et les occupants des marchés)<br>- Creusement et curage de caniveaux |
| - Inorganisation des services de voirie | - Equipement et décentralisation des services de voirie<br>- Reboisement avec les espèces d'arbres moins aimées par les moustiques (revoir le cas des nems)<br>- Vulgarisation des puisards améliorés dans tous les quartiers |
| **2. Le prix, la qualité et la disponibilité des soins de santé** | |
| - Cherté des médicaments et des soins<br>- Disfonctionnement des CSCom | - Appui des populations pour redynamiser les CSCom et ASACo |
| - Inorganisation de la pharmacopée | |
| - Textes juridiques limitatifs dans la création de CSCom | Création des CSCom par affinité et selon des textes moins contraignants |
| - Manque de structures sanitaires dans les marchés | - Infirmeries et dépôt de médicaments aux marchés<br>- Appuyer la pleine participation des populations dans la gestion des CSCom. |

**<u>Sous Thème II</u> : Education**

| **L'atelier a mis l'accent sur les garderies d'enfants, les écoles publiques et les écoles privées.** | |
|---|---|
| - insuffisance de garderie d'enfants | - créer et encourager la création des garderies d'enfants(notamment dans les marchés et quartiers) |
| - insuffisance de classes, de maîtres, d'équipements scolaires, de matériels didactiques | - rechercher des bailleurs<br>- formation des maîtres |
| - problème de gestion des écoles communautaires<br>- problème entre APE et administration dans la gestion des écoles<br>- démission des parents | - redéfinir le partenariat autour de l'école<br>- instaurer la cotisation APE et veiller à la gestion et le suivi des fonds<br>- améliorer ce partenariat autour de l'école<br>- former les partenaires de l'école sur la gestion décentralisée<br>- implication effective des parents d'élèves |
| - multitude et inadaptation des méthodes d'enseignement<br>- pléthore des élèves dans les classes<br>- insécurité à l'école | - créer des centres d'Internet et de formation dans les nouvelles technologies<br>- multiplication des écoles professionnelles<br>- respecter l'inviolabilité du domaine scolaire |

<u>Sous Thème III</u> : Assistance Sociale

| **Le problème central est la lutte contre la pauvreté et l'exclusion** | |
|---|---|
| - mendicité dans la ville<br>- enfants déshérités dans la rue, | - création de centres d'accueil et d'hébergement pour enfants<br>- aide aux handicapés (équipements scolarisation, etc.) |
| - intérêt trop élevés des caisses | - développer les caisses d'épargnes (avec taux d'intérêt raisonnables) |
| - disfonctionnement des centres sociaux communautaires et règles sociales | - insertion socioéconomique des indigents<br>- renforcement de l'assistance sociale dans les hôpitaux<br>- renforcement du réseau de solidarité et de partage<br>- respect du droit d'aîné |

**<u>Commission III :</u> Thème : Services Réseaux Urbains**

Services Réseau Urbain
- Route/ Transport
- Electricité – Téléphone
- Adduction d'eau

Par rapport au transport plusieurs problèmes ont été identifiés et les débats ont pris assez de temps compte tenu de l'intérêt qu'accorde les uns et les autres au sujet. Toutefois on peut retenir deux points essentiels sur lesquels tous les participants ont insiste : l'insuffisance et le mauvais état du réseau routier et l'incivisme qui caractérise la circulation routière. Les

propositions de solutions peuvent se résumer à l'aménagement de routes et parking et l'application strictes des règles de la circulation à tous les niveaux.
Les problèmes de transport préoccupent les populations de tous les quartiers du District ; c'est pourquoi les participants recommandent des actions concrètes dans un bref délai.

Concernant l'électricité les participants ont retenu quatre difficultés (voir tableau) mais ils espèrent que ceux-ci seront résolus avec la mise en service de Manantali. Cependant la lourdeur administrative qui entoure la recherche de l'abonnement a été beaucoup décriée.

Concernant les problèmes d'eau, les participants ont surtout insisté sur la situation des quartiers périphériques où la corvée d'eau prend énormément de temps aux femmes au point de nuire leurs activités économiques. Il est donc urgent de desservir tous les quartiers en eau potable et à un prix raisonnable.

Quant aux problèmes de télécommunication, les participants ont évoqué l'insuffisance et le coût élevé et manifesté leur inquiétude par rapport à la privatisation de la Sotelma qui risque plutôt d'accroître le prix du téléphone.

Les participants ont accordé un grand intérêt aux discussions et souhaité que les propositions de solutions soient planifiées en précisant les calendriers d'exécution des recommandations, les responsabilités et les stratégies de mise en œuvre.

**Réseau routier**

**Il y a une insuffisance de route. Les réunions ne peuvent plus résoudre le problème, il faut maintenant passer à l'action. Il a été question de l'usage du réseau existant (désordre). Les normes ne sont pas respectées (code de la route) ce qui conduit à l'incivisme.**

Il a été noté la négligence des forces de l'ordre. Il faut regretter l'état défectueux des routes et leur étroitesse. L'occupation anarchique des trottoirs pose d'énormes difficultés. La circulation est impossible au centre ville, cela est dû à l'occupation anarchique des trottoirs, des places de stationnement, l'insuffisance des panneaux qui accentue l'indiscipline. L'absence de parkings adéquats et l'insécurité dû à l'état même des routes ont été également soulignés.

La solution à ces problèmes passe par :
L'augmentation du réseau routier et l'amélioration du réseau existant(réparation des routes existantes). La sensibilisation pour le respect de la réglementation du code de la route, l'adaptation des itinéraires ;
L'installation du maximum de panneaux de signalisation, la libération des trottoirs et des voies urbaines de circulation, la tenue des statistiques des accidents de la circulation et l'analyse de leurs causes.

**ELECTRICITE**

Les problèmes soulignés sont entre autres l'insuffisance d'éclairage public et d'infrastructures d'électrification. Les coupures intempestives du courant causent des dégâts matériels importants, le coût très élevé de l'électricité.

Le District devrait travailler à développer les réseaux d'électricités, de diminuer sinon de stabiliser le coût de l'électricité, de veiller à la bonne alimentation en électricité et d'améliorer l'éclairage public.

**Eau :**

Deux problèmes principaux à savoir l'insuffisance de fontaine publique (point d'eau) et le coût élevé de l'eau.

L'approvisionnement en eau potable passe par une bonne répartition des infrastructures d'approvisionnement en eau potable (fontaines publiques) de tous les quartiers et la diminution du coût de l'eau.

**Télécommunication**

Insuffisance des prestations téléphoniques et le coût élevé du téléphone.
Pour trouver une solution la SOTELMA doit améliorer ses prestations de service et revoir à la diminution le coût du téléphone.

**CONCLUSION :**

L'atelier à l'unanimité demande que les résultats de ces travaux ne restent pas dans les tiroirs, que le rêve soit enfin une réalité, que Bamako soit une ville propre, ville d'hospitalité, de sécurité, qu'il soit bon d'y vivre.

| ROUTE | | ÉLECTRICITÉ | |
|---|---|---|---|
| PROBLEMES | SOLUTIONS | PROBLEMES | SOLUTIONS |
| Insuffisance de route | Augmenter le nombre de route | Insuffisance courant et infrastructures | Elargir réseau |
| Non-respect règle circulation | Respecter le règlement | Coût élevé électricité | Baisser le prix |
| Routes défectueuses | Réparer les routes | Interruption abusive | Alimentation régulière |
| Etroitesse des routes | Elargir les routes | Insuffisance éclairage public | Améliorer éclairage public |
| Itinéraire long (inadapté) | Adapter les itinéraires | Insuffisance des prestations de service | Améliorer prestations publiques |
| Insuffisance desserte | | | |
| Coût élevé transport | Revoir à la baisse le coût du transport | | |
| **Ouvrages non adaptés** | Mettre en place des ouvrages adaptés | | |
| Insuffisance panneaux de signalisation | Equiper suffisamment les routes en panneaux de signalisation | | |
| Occupation anarchique des places publiques | Mettre fin à l'occupation anarchique des places publiques<br>Interdire les centres commerciaux aux pousses pousses (charrettes à traction humaine) | | |
| Insuffisance parking | Créer des parkings hors du centre ville | | |

| EAU | | TELEPHONE | |
|---|---|---|---|
| PROBLEMES | SOLUTIONS | PROBLEMES | SOLUTIONS |
| Insuffisance de bornes fontaines publiques | Multiplication et bonne répartition bornes fontaines | Insuffisance de prestations téléphoniques | Avoir bonnes prestations de service |
| Coût élevé de l'eau | Baisser prix de l'eau | Coût élevé du téléphone | Baisser coût |

**<u>Commission IV</u> : Développement et Services Economiques**

L'atelier était présidé par Moussa Touré, chef de quartier de Médine.
La commission a fait le diagnostic des problèmes et a proposé des solutions par rapport :

- aux marchés du district ;
- A l'artisanat et les chambres de métiers ;
- A l'agriculture, la pêche, l'élevage et l'aviculture ;
- Aux industries

4.1. <u>Les marchés du district</u> :

L'amélioration des marchés doit prendre en compte les actions de rénovation déjà commencées (Dabanani, Dibida et Médine).
L'aménagement des marchés à plusieurs niveaux (sous forme d'étage) ce qui aura l'avantage d'offrir plus de places et permettra de diminuer les coûts de la location des stands et magasins et permet aux véhicules particuliers d'y accéder.
La création de commission de gestion de chaque marché favorisera l'implication des commerçants dans la gestion des marchés. Les 20% des taxes doivent être utilisés pour l'assainissement des marchés. Dans chaque marché moderne il faut prévoir des services sociaux (garderies d'enfants, service de soin) et de plus en plus
construire des marchés spécialisés.

4.2. <u>Artisanat et chambre de métier</u> :
**La construction d'espaces pour l'artisanat dans toutes les communes et l'organisation de foires artisanales devraient largement contribuer au développement socio-économique du Ditrict.**

4.3. <u>Agriculture, pêche, élevage et aviculture</u> :
Favoriser le développement de l'agriculture urbaine, la production du lait et de l'embouche des animaux et surtout l'aviculture

**4.4. Industrie :**

La ville doit promouvoir la transformation des fruits et légumes et promouvoir les industries pour les faire participer les unités industrielles dans le développement des communes.

Pour l'analyse des problèmes (voir tableau)

| PROBLEMES | SOLUTIONS |
|---|---|
| Dédouanement des marchandises | Accélération des procédures administratives de dédouanement |
| Pas de marchés spécialisés<br>Insuffisance de concertation entre les acteurs sur les marchés | Moderniser les marchés (Médine)<br>Créer des comités de gestion dans chaque marché |
| Insuffisance d'infrastructures économiques | - Création de maisons des artisans<br>- Promouvoir les zones industrielles<br>- Aménager les voies d'accès des marchés<br>- Aménager le marché du poisson de la voie du fleuve<br>- réhabilitation route et marché de N'Tomikorobougou<br>- parcelles aménagées pour l'agriculture |
| Manque d'espace pour une promotion des filières agropastorales | - Organiser et développer l'aviculture, l'embouche bovine, la pisciculture<br>- Appuyer les agriculteurs notamment du périurbain |
| Taux d'intérêt des caisses d'épargne élevé | - Diminuer le taux d'intérêt des caisses d'épargne et crédit |
| Existence de la Jaschinte d'eau dans le fleuve Niger (cause la mort des poissons) | Promouvoir l'exportation du poisson (pisciculture) |
| Attributions des magasins au non commerçants | - Magasins attribués aux commerçants en règle vis à vis de l'Etat<br>- Implication des commerçants dans la gestion des marchés |
| **Les produits agricoles non valorisés** | - Création d'unités de transformation des produits locaux : mangues, oranges, goyave, citrons |
| Marchés du District non assaini | - 20% des taxes pour l'assainissement des marchés du District. |

**<u>Commission V</u> : Environnement / Cadre de vie/ Sport/ Art/ Culture et Loisir**

| PROBLEMES | SOLUTIONS |
|---|---|
| - Manque de caniveaux dans certains quartiers<br>- Caniveaux existant mal entretenus et engorgés d'ordures | - prévoir l'entretien des ouvrages dans la conception des projets et assurer le suivi. |
| Prolifération des moustiques dans la ville | |
| Manque de clarification du rôle des autorités dans la décentralisation | Former les élus municipaux |
| Insuffisance d'évacuation des ordures | - rendre les GIE plus performants pour assurer leur mission<br>- mieux gérer les déchets biomédicaux |
| Manque de civisme de certains citoyens dans le cadre de l'assainissement | - faire la sensibilisation des populations en bambara<br>- les populations doivent prendre conscience des problèmes environnementaux |
| Les textes en matière d'assainissement ne sont pas adaptés et sont dépassé | - Adapter les textes aux réalités des communes<br>- Avoir le courage d'appliquer les textes existants en matière d'assainissement |
| Manque de décharge finale à l'échelle de la ville | - Aménager les décharges finales à l'échelle de la ville |
| Existence de dermatose et maladies respiratoires dues à l'environnement malsain | - Evacuation régulière des déchets solides et liquides |
| Les espaces verts sont envahis par les habitations | - Créer des brigades ou associations de défense des espaces verts ou places publiques dans les quartiers |
| Les pesticides constituent aujourd'hui un danger pour l'environnement | - Respect des textes |
| Les eaux du fleuve sont polluées par les déchets des usines<br>Certains cimetières de la ville sont mal situés par rapport à la station de pompage de Djikoroni | - Faire payer les pollueurs pour l'intérêt général<br>- Déplacer la station de pompage désormais mal placé par rapport à la ville |
| Occupation anarchique des voies publiques (trottoirs, voies) | - Déguerpir les espaces de circulation |
| Mauvaise gestion des déchets biomédicaux | - Il faut mieux gérer les déchets biomédicaux |
| Nuisance sonores et olphatiques | - Réglementer la question des nuisances sonores et nocturnes |

| PROBLEMES | SOLUTIONS |
|---|---|
| Les espaces de sport sont souvent mal aménagés | Aménagement de terrain de sport pour chaque quartier dans les meilleures conditions de sécurité<br>Préserver les espaces existants qui servent de sport |
| Insuffisance d'équipements pour le sport, les arts et la culture dans les quartiers | Multiplier les équipements destinés aux arts et cultures pour favoriser leur développement<br>Prévoir des espaces de jeux pour les activités scolaires<br>Réhabiliter le vélodrome du stade Ouezzin COULIBALI |
| Insuffisance de la valorisation de la langue N'Ko et des lieux d'enseignements | Valoriser suffisamment le N'Ko et multiplier les écoles et centres de formation professionnelle |
| Insuffisance de salles de cinéma Projection intempestive de mauvais films en ignorance des productions nationales et africaines | Il faut une censure pour éviter les films médiocres et multiplier les salles de projection de films maliens africains. |

**Commission VI : Gestion / Administration/ Sécurité**

La Commission VI s'est penché principalement sur la bonne gouvernance comprenant des sujets comme : la Gestion, l'Administration et la Sécurité Urbaine.

**6.1. Gestion/ Administrative :**

L'accent a été mis sur les points relatifs au non-respect de la loi au manque d'efficacité des services publics, le manque de pouvoir des chefs de quartier, la faible implication de la population et de la Société Civile dans la gestion de la ville et l'accentuation de l'incivisme.

Il existe une confusion entre la gestion administrative de la gestion coutumière.
Au niveau de la gestion du District de Bamako il y a une interférence entre les attributions du Haut Commissariat et celles du Maire du District.
La faible qualité des prestations au niveau du District par :
- l'insuffisance de cadres et formation insuffisante ;
-le mauvais comportement de certains agents ;
- L'insuffisance des ressources des services ;
- le manque de motivation des agents ;
- la mauvaise gestion des ressources de la ville ;
- le manque d'outils adéquats de travail.

**6.2. Sécurité :**

La sécurité des personnes et des biens n'est suffisamment assurée. L'impunité accordée aux actions punitives de la police, le recrutement des agents de sécurité sans tenir compte de leur moralité, l'insuffisance du nombre et des équipements des forces de l'ordre. La pléthore des agents de police dans la circulation au préjudice des autres secteurs
L'encombrement des voies publiques des marchands ambulants (Kiosque, Pousse-pousse) l'insuffisance et la non-identification des poteaux d'incendie existants sont des contraintes importantes.

**RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION**

Les recommandations suivantes ont été formulées :
- Application strictement les lois ;
- Renforcer les capacités d'interventions des services administratifs ;
- Impliquer la population à la gestion urbaine (les processus de conception, de mise en œuvre et de suivi) ;
- Susciter la participation des populations ;
- Renforcer l'autorité des chefs traditionnels sur les questions relevant de leurs attributions traditionnelles ;
- Clarifier les attributions du Maire et du Haut Commissaire ;
- Définir une bonne gouvernance du district ;
- Moraliser le comportement des agents et cadres ;
- Assurer la sécurité de la population ;
- Mettre fin à l'impunité de la police face à ces actions punitives (agression injustifiée des forces de l'ordre) ;
- Etudier la moralité des agents de sécurité avant le recrutement ;
- Moraliser la police par rapport à la circulation ;
- Identifier et créer des poteaux d'incendie de façon à mieux les repartir ;
- Assurer l'éclairage public dans tous les quartiers ;
- Renforcer le rôle de la société civile dans les prises de décisions ;
- Renforcer les services de police sur les plans humains, matériel et logistiques ;
- Réduire le chômage des jeunes, source de délinquance (dans la plupart des cas).

**Tableau de synthèse des problèmes :**

| I- Gestion | II- Administration | III- Sécurité |
|---|---|---|
| | Attributions à et clarifier entre le Maire et le Haut Commissaire | - Sécurité non assurée<br>- Non-respect des lois |
| - Non-respect des lois<br>- Service inopérant | Cadres mal formés | Impunité accordée aux actions punitives des forces de police |
| - Non-implication des populations dans la gestion de la ville<br>- Non-implication de la société civile | **Manque de cadres** | Etudier la moralité des agents avant leur recrutement |
| - Non-participation des populations | Mauvais comportement des agents administratifs | Faible capacité d'intervention des forces de police |
| - Manque de pouvoir des chefs de quartiers<br>- Non-respect de l'autorité des chefs traditionnels | Manque de ressource des services | Manque d'équipement de la police |
| - Non-recouvrement des taxes et impôts<br>- Incivisme | Non-respect des administrés | Corruption des agents de police |
| | | - Poteaux d'incendies non identifiés<br>- Insuffisance de poteaux d'incendies |
| | | Encombrement des voies publiques par les kiosques et vendeurs |
| | | Manque d'éclairage public |

**Annexes**

**Commission I : Foncier et Développement de la vile**

LISTE DE PRESENCE

| NOMS | PRENOMS | FONCTION |
|---|---|---|
| 1. TRAORE | Seïbou | Chambre Malienne de Commerce Industrie |
| 2. DIALLO | Guédiouma | Mairie Commune III |
| 3. KONARE | Bassirou | Education |
| 4. TAMBOURA | Issiaka | APE C. I |
| 5. KEITA | Mamdou | Chef de quartier |
| 6. KONATE | Aliou | 9ème Général C.P. Doumanzana-Nafadji |
| 7. DEMBELE | Mamadou | Agriculteur C. I |
| 8. SANGARE | Noumoutiè | C.R.A |
| 9. COULIBALY | Mamary | Participant de Doumanzana |
| 10. SAMAKE | Abdoulaye | Particpant de Sotuba |
| 11. SAMAKE | Sory | Participant CADD Daoudabougou |
| 12. SAMAKE | Safiatou | Participante de Tarakorobougou |
| 13. DIALLO | Ary | Chef de quartier Banconi |
| 14. TANGARA | Seydou | Chef de quartier Talico |
| 15. DRAME | Issiaka | Conseiller chef de quartier Bougouba |
| 16. DIKITE | Zoumana | Représentant chef de quartier Bougouba |
| 17. KONARE | Mamdou | Représentant chef de quartier Bougouba |
| 18. DIAKITE | Modibo | Samé |
| 19. COULIBALY | Adama | Association BENKAFO C. I |
| 20. SISSOKO | Mamadou | Association BENKAFO C.I |
| 21. KONATE | N'Gonikoro | Sokonafing Commune III |
| 22. SIDIBE | Sékou | Commune IV |
| 23. KEITA | Ousmane | Exploitant de sable Sébénikoro C. IV |
| 24. TANGARA | Djanguina | Exploitant de sable Sébénikoro C. IV |
| 25. Mme Touré | Haby SY | Coordination des Femmes C. II |
| 26. Mme Touré | Hawa DOUMBIA | Coordination des femmes C. II |
| 27. DIARRA | Faran | Chambre des métiers C. IV |
| 28. SANGARE | Haby | Mairie du District de Bko (Benkola) |
| 29. COULIBALY | Soumaïla | |
| 30. KONATE | Bassirou | |
| 31. DIAKITE | Mamadou | |

**Commission II : Services Sociaux Urbains**

LISTE DE PRESENCE

| | NOMS | PRENOMS | FONCTION |
|---|---|---|---|
| 1 | Amadou | DIENTA | Président |
| 2 | Ibrahima Lanseni | COULIBALY | Rapporteur |
| 3 | Aboubacrine | TRAORE | Rapporteur |
| 4 | Baba | COULIBALY | Association de Développement de Lassa |
| 5 | Souleymane | TRAORE | Chef de quartier Sibiribougou |
| 6 | Ismaïla Dinga | KEITA | ACODIS Sébéninkoro |
| 7 | Salia | SANOGO | Représentant Chef de quartier Sébéninkoro |
| 8 | El Hadji Sékou | SOUMANO | APE C III |
| 9 | Mahamoudou | NIANG | Club@net. (FMPOS) |
| 10 | Youssouf Omar | DIAKITE | MARD |
| 11 | Adama | TOURE | Représentant Chef du quartier Bagad |
| 12 | Omar | KOUMARE | |
| 13 | Moussa | COULIBALY | Chef de quartier |
| 14 | Mahamadou | SOUMARE | |
| 15 | Mory | KONATE | Chef de quartier Djélibougou |
| 16 | Mme Sangaré Mouyi | SANOGO | Femme Commerçante |
| 17 | Amadou | KATILE | |
| 18 | Dramane | SANGARE | Chef de quartier de Missabougou |
| 19 | Mamary Bingué | COULIBALY | Chef de quartier |

**<u>Commission III</u> : Services Réseau Urbains**

**<u>Etaient présents</u> :**

| **Prénoms** | **Noms** | **Fonction** |
|---|---|---|
| 1 Diamoussa | CAMARA | Chef de quartier Lassa |
| 2 Nyamantou | NIARE | Chef de quartier Sirakoro Dounfing |
| 3 Fatiné M. | SANGARE | Boucher |
| 4 Mamadou Sékou | TOURE | Directeur Exécutif CCA-ONG |
| 5 Mamadou | DIAKITE | Chef quartier Sokorodji |
| 6 Diadjé | KOUREISSI | Conseiller |
| 7 Sékou Bacounta | KONE | Président chambre C II |
| 8 Soumaïla | DIARRA | Enda Tiers Monde |
| 9 Sama | DIAKITE | Enseignant Sogoniko |
| 10 Alou dit Bacoroba | TOURE | Chef de quartier |
| 11 Alioun | BOUARE | Coordination des Chauffeurs |
| 12 Mme Traoré Niacoro | DAMBA | Coordinatrice |
| 13 Dogodiougo | DOLO, | facilitateur |

**<u>Commission IV</u> : Développement et Services Economiques**

LISTE DE PRESENCE

| PRENOMS | NOMS | FONCTION |
|---|---|---|
| **1 Mamadou Taguet** | **SYLLA** | **ACAS Auto Gare Sogoniko** |
| 2 Harber | MAIGA | **ACAS Auto Gare Sogoniko** |
| 3 El Hadj Moussa | TOURE | Représentant chef de quartier |
| 4 El Hadj Dramane | TOURE | Représentant chef de quartier |
| 5 Seydou | KANTE | |
| 6 Mahamadou | SISSOKO | Représentant Marché Médine |
| 7 Mamadou | COULIBALY | ACMD Représentant Marché Dibiba |
| 8 Lassine | KEITA | ACMD Représentant Marché Dibida |
| 9 Seydou | SANGARE | APE |
| 10 Mahamadou | KIMBIRY | Représentant ASCODAR |
| 11 Tidiani | SANGARE | Président ASCODAR |
| 12 Dalla | FOFANA | Représentant CQ Tomikorobougou |
| 13 El Hadj Aliou | SOW | Représentant CQ Bamakocoura |
| M14 me KOUMA | Fatoumata KANE | Vendeuse de boisson |
| 15 Mme BAGAYOGO | Nana TOURE | Vendeuse de poisson |
| 16 Mme DIRRA | Fatoumata DIARRA | Vendeuse de poisson |
| 16 Nana | TRAORE | Marché Dibida |
| 17 Ami | TRAORE | Marché légume |
| 18 Koniba | NIARE | Chef de quartier Zone Industrielle |
| 19 Siaka | SANGARE | S.G de l'AMPHP |
| 20 Gaoussou | DJIRE | Chef Bozo District Bozola |
| 21 Mamadou | MAGASSA | Chef de quartier Boulkassoumbougou |
| 22 Seydou | DIARRA | Chef de quartier Fadjiguila |
| 23 Ahmed Tidiane | SENE | Chef de quartier Ouolofobougou |
| 24 Abdourahamane Zariwa | CISSE | |
| 25 Kounady | SOGOBA | Conseiller Municipal Commune VI |
| 26 Timoté | DACKO | Représentant de l'AS. des cçants Médine |
| 27 Alassane | N'Diaye | Marché de N'Golonina |
| 28 Modibo | KEITA | Hydraucarbure |
| 29 Mohamed | SIMPARA | Marché Médina - coura |
| 30 Yacouba | SANGARE | Marché Médina - coura |
| 31 Badara Aliou | DOUCOURE | Marché Médina - coura |
| 32 Mamadou | TRAORE | Commerçant détaillant |

Commission V :

**LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER V :**

| **Nom et prénoms** | | **Structure** |
|---|---|---|
| 1 El Hadji Amadou | TRAORE | Chef quartier Missira |
| **2 Mamadou** | **DOUMBIA** | Chef quartier Hypodrome |
| 3 Drissa | TOURE | Groupe déchets plastiques |
| 4 Alphamoye | TRAORE | CTAC-DB |
| 5 Harrisoun | HAÏDARA | Benso ACI |
| 6 Amadou | DIABATE | Association des griots |
| 7 Aboudou | KANOUTE | Asociation des jeunes griots |
| 8 Baba | SISSOKO | Griot |
| 9 Bakary | SOUMANO | **Chef griot** |
| 10 Mamadou | SISSOKO | Eleveur DRAER |
| 11 Gérôme T. | DIARRA | Syntec |
| 12 Mamadou | SISSOKO | Chef quartier Hamdalaye |
| 13 Kissima | SYLLA | COMali |
| 14 Braïma | KANE | Maraîcher |
| **15 Mahmoud** | **TRAORE** | Maraïcher C II |
| 16 Dramane | DIARRA | Pêcheur Bozola |
| 17 Kanfecou | TRAORE | Association N'ko |
| 18 Adama | TRAORE | Exploitant carrière |
| 19 Cheick Amala | TABOURE | AREM |
| 20 Ibrahim | Dionkoloni | 21 AJDP |
| COULIBALY | | Transporteur |
| 22 Mamadi | KEITA | Chef quartier Banakabougou |
| 23 Mafing | TRAORE | Jeune chambre économique |
| **24 Bagna** | **TOURE** | AJAK |
| 25 Nouhoun | SISSOKO | |

## <u>Commission VI</u> : Gestion/ Administration/ Sécurité

**(Liste à vérifier)**

**ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE SOCIAL ET CULTUREL DU DISTRICT DE BAMAKO**

# RAPPORT DES TRAVAUX DES COMMISSIONS TECHNIQUES

## I. INTRODUCTION :

Conformément à la lettre n° 028 / MD-B / 2001 du Maire du District de Bamako, le séminaire atelier pour l'élaboration du plan stratégique du District de Bamako s'est tenu au Centre Régional d'Energie Solaire (CRES) les 16 et 17 janvier 2001. La cérémonie d'ouverture a eu lieu le 16 janvier sous la présidence du 2ème Adjoint au Maire du District entouré en la circonstance par la Représentante de l'OMS, le représentant de la Banque Mondiale et le Directeur de Cabinet du Maire du District de Bamako.

Ce séminaire atelier qui a regroupé les représentants de la plupart des départements ministériels s'inscrivait dans le cadre de l'élaboration d'un plan stratégique de développement de la ville. Après la cérémonie d'ouverture de l'atelier, les travaux se sont poursuivis en sous atelier au nombre de sept (7) et entre lesquels les participants ont été repartis.

A cet effet, sept commissions ont été constituées.

1. Commission I Aménagement du territoire : les aspects fonciers ;
2. Commission II Aménagement du territoire : Infrastructures et Equipements Collectifs ;
3. Commission III Développement Economique et Mobilisation des Ressources Locales ;
4. Commission IV Développement Social et Sécurité ;
5. Commission V Développement de la Culture, du Sport et des Loisirs ;
6. Commission VI Environnement et cadre de Vie ;
7. Commission VII Développement institutionnel et Gouvernance Locale.

Plus de soixante cinq services techniques municipaux et de l'Etat couvrant tous les secteurs d'intervention du District étaient représentés (cf. liste des participants par atelier en annexe).

La supervision de l'ensemble des travaux a été assurée par le modérateur principal et trois comodérateurs (chacun devant assurer la supervision de deux ateliers).

Les travaux se sont déroulés conformément aux étapes suivantes :

Les travaux ont commencé par une plénière où le modérateur principal a introduit la méthodologie de travail, les objectifs, les résultats attendus des travaux des commissions.

Les travaux se sont poursuivis dans les sept ateliers thématiques sur la base des termes de référence des commissions techniques ad hoc.
En raison du temps imparti les modérateurs, au niveau de chaque atelier, ont précisé les questions qui doivent être approfondies.

Un président et deux rapporteurs désignés par atelier ont permis le bon déroulement des travaux.

La méthodologie était basée sur le brainstorming afin de recenser tous les points de vue des participants (une idée par carte), de dégager les tendances des idées forces, de les discuter et de faire la synthèse.
Cette méthodologie a permis une plus grande participation en évitant que certains ne monopolisent les interventions.

## II. TRAVAUX DES COMMISSIONS :

### 2.1. COMMISSION I AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : ASPECTS FONCIERS

Pour mieux couvrir l'analyse des questions de l'aménagement du territoire deux composantes ont été définies : I les aspects fonciers et II les infrastructures et équipements collectifs.

La première commission «Aménagement du Territoire : aspects fonciers », présidée par Cheick S. SISSOKO de la Direction Nationale de l'Urbanisme, avait comme rapporteurs M. Aliou COULIBALY de la Direction Nationale de la Planification et de Mme Fatimata Sory DIALLO de la Cellule Technique d'Appui aux Communes du District.

Les travaux de la Commission ont porté sur les aspects fonciers de l'aménagement du territoire du District. A ce titre trois axes de réflexion ont été retenus à savoir :
- L'évaluation de la situation (politiques et programmes) ;
- Les contraintes, potentialités et enjeux ;
- Et les recommandations d'amélioration.

#### 2.1.1 EVALUATION DES POLITIQUES ET PROGRAMMES :

Les problèmes fonciers sont une préoccupation très importante du District et sa gestion a toujours été un enjeu de taille pour la stabilité sociale et économique. L'Etat est longtemps resté sans une stratégie et une politique foncière adéquate.
Les principaux instruments politiques de la gestion du foncier sont :
- La gestion coutumière du foncier ;
- Le code domanial et foncier de l'Afrique Occidentale Française dont le contour est fixé par le décret du 26 juillet 1932 portant réorganisation du régime de la propriété foncière en Afrique Occidentale Française ;
- Le code domanial et foncier du 1er Août 1986 ;
- Le code domanial et foncier du 22 Mars 2000.

Ces différentes politiques ont les caractéristiques suivantes :

##### 2.1.1.1. Gestion coutumière :

Cette gestion, qui est antérieure au code français, se perpétue actuellement. La gestion coutumière reconnaissait :
- L'existence de titre de propriété verbal et/ ou écrit ;
- La reconnaissance par les différents codes des droits fonciers sous réserve d'occupation manifeste ;
- La possibilité d'être l'objet de purge ;
- l'impossibilité du chef de village d'attaquer l'Etat.

#### 2.1.1.2. Code domanial et foncier de l'Afrique Occidentale Française :

Il se caractérise par :
- L'immatriculation des terrains ;
- La répartition du patrimoine foncier en domaine public et privé aussi bien de l'Etat que des personnes physiques et morales ;
- L'apparition d'instruments de gestion qui sont des permis d'occupé, les lettres d'attributions et les titres fonciers.

C'est sous ce code qu'à été exécuté le 1er Projet Urbain du Mali (2 avril 1979 – 31 décembre 1986).
L'un des objectifs de ce projet était l'aménagement de Magnambougou :
- Réhabilitation du village existant : 1800 concessions sur 84 ha ;
- Lotissement viabilisé de 4000 parcelles neuves sur 134 ha

#### 2.1.1.3. Le Code domanial et foncier du 1er Août 1986 (Loi 86 – 91 du 1er Août 1986) :

Il est caractérisé par :
- Une innovation dans l'attribution des concessions rurales dont les superficies ne doivent pas excéder 1ha autour de Bamako ;
- Une révision des niveaux d'attribution par rapport aux superficies tel qu'il ressort de l'ordonnance n° 92-042/P.CTSP du 3 juin 1992 portant modification de la loi n° 86-91/AM-RM du 1er août 1986, l'attribution des terrains nus de l'Etat sis à Bamako était autorisée par :
Décision du Directeur National des Impôts pour les superficies allant jusqu'à 50ha ;

Arrêté conjoint du Ministre Chargé des domaines et du Ministre chargé de l'Administration Territoriale pour les superficies supérieures à 50ha mais inférieures ou égales à 80ha.

Décret pris en conseil de Ministres pour les superficies qui excèdent les 80ha.

Les lotissements sont conditionnés à l'immatriculation et à l'acquisition du terrain (par les collectivités territoriales).

Le code a remplacé la lettre d'attribution par le permis d'habité.

Des programmes fonciers importants ont été exécutés. Il s'agit :
- du second Projet Urbain (1986-94) qui avait comme objectifs, entre autre :
- de l'équipement de terrains (parcelles viabilisées de Bako Djikoroni et de Kalaban Coura Sud).
- de la réhabilitation du quartier spontané de Banconi et création de parcelles assainies en vue du recasement des déguerpis.

Le second Projet Urbain a ouvert la voie à la mise aux enchères de parcelles aménagées par une agence autonome, de statut privé, ACI, créée en janvier 1992.
- Les mesures prises par ordonnance n° 92-0042/ PCTSP du 3 janvier 1992 qui facilitent l'accès à la propriété foncière, allègent les procédures d'acquisition de titre foncier et transforment les titres provisoires en titres fonciers.
- Le Programme de lotissement de l'ACI 2000 qui porte sur l'aménagement d'une partie des TF 1071 et 1339 du site de l'ancien aéroport de Bamako.
- Le Programme spécial « Sauvons notre quartier » (1995) se caractérise par :
  - l'amélioration du cadre de vie par la réhabilitation des quartiers spontanés ;
  - l'accès à la propriété foncière ;
  - offre une garantie foncière ;

- Le troisième Projet Urbain doit exécuter le lotissement de nouvelles zones Yirimadio, Baco Djikoroni et Sotuba ;
- Le Programme d'Aménagement des Zones Industrielles (AZI) qui permet l'allègement des formalités administratives dans le cadre de l'accès à la propriété foncière des industriels.

#### 2.1.1.4. Code domanial et foncier du 22 mars 2000 :

Se caractérise par :
- L'inclusion de l'espace aérien dans le domaine public de l'Etat ;
- La définition d'un domaine public et d'un domaine privé des collectivités territoriales ;
- Le remplacement de la lettre d'attribution et du permis d'habité par le permis d'occupé (retient 2 titres permis d'occupé et titre foncier) ;
- La purge des droits coutumiers ;
- La création d'un service de cadastre au niveau de chaque commune.

Ces politiques et programmes sont sujets à des contraintes, tout en présentant des potentialités et enjeux.

### 2.1.2. CONTRAINTES, POTENTIALITÉS ET ENJEUX :

#### 2.1.2.1. Gestion coutumière :

- Contraintes

Au niveau de la gestion coutumière sont entre autres le déficit d'information, la diversité des procédures administratives, l'absence de documents graphiques, l'insuffisance de textes législatifs, la consommation abusive et incontrôlée du foncier.

- Potentialités : se traduisent par :

Le District de Bamako dispose de beaucoup de terres et des mécanismes de facilité d'accès à la propriété foncière.

- Les enjeux : se résument à :
- Une cohésion sociale à l'époque ;
- Une extension de la localité ;
- Une spéculation foncière actuellement.

#### 2.1.2.2. Code domanial et foncier de l'Afrique de l'Ouest Francophone :

- Contraintes :

Il s'agit de la diffusion restreinte du décret donc la méconnaissance des textes dont l'une des conséquences est le profil tiré par les Libano-Syriens, intellectuels et certaines couches sociales.

- Potentialités :
- Existence d'un texte ;
- Souplesse des formalités d'acquisition.

- Enjeux :
- Economique : source de revenu
- Politique : Forme de reconnaissance de l'autorité des colons.

**2.1.2.3. Code domanial et foncier de 1986 :**

- Contraintes :
- Lourdeur des formalités administratives ;
- Non prise en compte de la décentralisation ;
- L'exclusion de l'espace aérien ;
- Absence de textes d'application.

- Potentialités :
- Possibilité de l'affectation après immatriculation préalable.

- Enjeux :
- Prééminence de l'Etat dans la gestion foncière.

**2.1.2.4. Code domanial et foncier du 22 mars 2000 :**

- Contraintes :
- Diffusion restreinte du code ;
- Manque de vulgarisation ;
- Absence de textes d'application.

- Potentialités :
- Disponibilité du code ;
- L'entrée en vigueur du code depuis mars 2000 ;
- La création des services des domaines et du cadastre (Direction Nationale et Services Régionaux et Subrégionaux) ;
- Définition du domaine public et privé des collectivités.

- Enjeux :
- Prééminence de l'Etat ;
- Responsabilisation des collectivités ;
- Enjeu économique : source de revenu pour l'Etat ;
- Freine la spéculation foncière.

### 2.1.3. RECOMMANDATIONS :

De l'analyse des différents politiques et programmes les recommandations suivantes ont été retenues :

- Organisation des campagnes d'IEC autour du code domanial et foncier ;
- Traduction et vulgarisation en langues nationales du code ;
- Organisation d'ateliers pour les élus locaux sur le code domanial et foncier ;
- Réalisation d'une couverture topographique totale ;
- Opérationalisation des services des domaines et du cadastre ;
- Elaboration de l'ensemble des plans d'urbanisme sectoriel ;
- Elaboration d'un système d'information géographique ;
- Application rigoureuse des textes réglementaires dans le cadre de l'occupation illicite du domaine public ;
- Matérialisation des limites du District ;
- Balisage effectif des biens ;
- mise en place d'un comité de coordination dans le cadre du suivi de l'aménagement urbain ;
- Renforcement des structures de gestion du foncier.

## 2.2. COMMISSION II AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS

Le rapport porte sur une partie des travaux de la commission n° 1 chargée de l'aménagement du territoire de la ville de Bamako.
Il est à signaler que la commission n° 1 comporte deux (2) équipes eues égard au volume et à la complexité des sujets à traiter.
La première équipe s'occupe de la problématique de la gestion du foncier et la seconde traite des questions relatives aux infrastructures et équipements.

Les travaux du groupe II ont autour de trois (3) axes majeurs d'analyse ci-après :

- Evaluation des infrastructures et équipements existants tant au niveau physique que des politiques ou programmes.
- Présentation des contraintes et des potentialités
- Recommandations et améliorations.

### 2.2.1. Evaluation de la situation (Politiques et programmes) :

Au niveau des politiques et programmes d'intervention ont peut noter les plus importants :

- la politique de décentralisation ;
- la politique de désengagement de l'état et promotion du secteur privé ;
- le projet de Développement Urbain et Décentralisation (PDUD) ;
- le programme Intérimaire du Développement Economique, Social et Culturel du District de Bamako 2000 – 2001 ;
- Programme sectoriel des Transports (PST) ;
- Programme de desserte de la ville de Bamako en téléphone ;
- Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme du District de Bamako (SDAU) et Plans d'Urbanisme Sectoriel (PUS) ;
- Schéma Directeur d'Assainissement de Bamako.

**- Aménager une ville c'est équiper les zones d'extension et rattraper les déficits d'équipements des zones urbanisées.**

- L'équipe a inventorié les infrastructures et équipements dans le présent contexte comme suit : la voirie, les ouvrages d'art, les ouvrages d'assainissement, les gares routières, ferroviaires et parkings, les marchés, les centres administratifs et bancaires, les équipements socio-sanitaires (écoles, centres de santé.), les équipements culturels, sportifs, touristiques et religieux, les réseaux d'électricité, d'adduction d'eau et de télécommunication.

- Bamako, capitale du Mali, a une population de l'ordre de 1,2 millions d'habitants et couvre une superficie de plus de 270 km2.

La ville est repartie entre les deux rives du fleuve Niger de façon relativement proportionnelle en terme de superficie et de population.

Elle a connu ces dernières années une expansion spatiale. Cette expansion spatiale se justifie par une explosion démographique liée à la non limitation des naissances et à l'exode rural.

* Pour la ville de Bamako, il existe un schéma Directeur d'Aménagement et d'urbanisme (SDAU) duquel sont issus les différents plans d'Urbanisme Sectoriel (PUS).
Le SDAU indique les grandes orientations d'aménagement en déterminant la répartition des espaces territoriaux entre les infrastructures et les équipements.
Le plan de circulation, un des outils importants pour le fonctionnement de la ville est strictement lié au SDAU.
L'explosion démographique, l'exode rural, le changement de la carte institutionnelle (politique de décentralisation) constituent des facteurs ayant rendu caduque le SDAU par rapport aux besoins actuels.
A ce titre, les infrastructures et les équipements se révèlent aujourd'hui insuffisants et mal repartis.
* Il existe à Bamako deux (2) niveaux de liaison :
- La liaison entre les deux rives du fleuve Niger
- La liaison entre les infrastructures et équipements communaux ou intercommunaux.
* La mise en place d'un plan de déplacements et de communication téléphonique fiable permettra de favoriser la liaison entre les différentes infrastructures et équipements.

**- L'intégration des différents quartiers dans une composition urbaine cohérente par des éléments ci-après :**
- Le désenclavement des quartiers par la création, la réhabilitation et l'entretien des routes communales et intercommunales ;
- La dotation de chaque quartier d'infrastructures et d'équipements collectifs de base ;
- La desserte de chaque quartier par le transport collectif urbain.

**- Les Propositions d'amélioration des infrastructures structurantes de la ville notamment marchés publics, gares routières, voirie, sur la base des besoins actuels et futurs**

- La déconcentration des activités notamment économiques en créant des infrastructures et des équipements d'accueil dans les communes afin de réduire le déséquilibre entre elles ;
- Le choix judicieux des sites d'implantation d'infrastructures et d'équipements (technique, économique et culturel) ;

- L'augmentation qualitative et quantitative des infrastructures et équipements pour correspondre aux besoins immédiats et futurs de la population.

**- Les stratégies de financement des équipements :**

* Les filières de financement sont :
L'Etat, les Collectivités territoriales, les Partenaires au développement, les ONG, la Coopération au développement, le Jumelage, le Secteur privé (national et international).
* Les financements peuvent s'effectuer suivant les systèmes ci-après :
Les fonds propres des collectivités, le bail, la concession de certains services municipaux, le B O T, les prêts, les dons / legs / subventions.

**- La réussite d'un aménagement urbain passe par une concertation importante et une coordination des actions des différents acteurs institutionnels.**

* Les acteurs impliqués dans l'aménagement urbain sont :
  - Etat pour la réglementation,
  - Collectivités pour l'organisation et la gestion,
  - Concessionnaires, opérateurs économiques, ordres professionnels, ONG et associations pour l'exécution et l'exploitation,
  - Société civile pour la protection et l'utilisation.

- Il n'y a pas de coordination entre ces différents acteurs. Une des causes de ce manque de coordination est le schéma institutionnel issu de la mise en œuvre de la politique de décentralisation. Les rôles des acteurs sont bien définis mais le niveau de concertation et de coordination reste très faible quant à la mise en œuvre des actions. Aujourd'hui ces problèmes sont perceptibles entre le District et les six communes et le Haut Commissariat du District. Les services techniques travaillant sur les mêmes sujets n'arrivent pas n'ont plus à coordonner leurs activités.

Ce manque de coordination ne facilite pas l'adéquation des actions d'aménagement par rapport aux besoins exprimés de la population.

Les problèmes de coordination ont été déjà évoqués dans le programme intérimaire de développement du District. La mise en place de ce dispositif permettra d'assurer une coordination fiable, opérationnelle et surtout une plus grande la maîtrise des actions d'aménagement de la ville.

**- Les recommandations sont :**

- La mise en place effective d'un observatoire pour le suivi des actions d'aménagement de la ville ;
- La mise à la disposition de cet observatoire des outils nécessaires pour mener à bien sa mission ;
- La collecte, traitement et diffusion de toutes les informations relatives à l'aménagement et au fonctionnement des infrastructures et équipements de la ville ;
- Le choix d'un coordinateur central parmi les autorités chargées de gérer la ville.

**- La maîtrise du développement de la ville suppose une meilleure connaissance du milieu urbain. Les outils disponibles permettant aux autorités nationales et urbaines de mieux connaître l'existant afin de mieux maîtriser le développement de la ville dans toutes ses dimensions**

Pour assurer le développement de la ville, l'existant doit être maîtrisé et cela suppose une parfaite connaissance des indicateurs dans toutes leurs caractéristiques.
L'existant de la ville de Bamako n'est pas maîtrisé et les indicateurs ne sont pas entièrement connus.
La Mairie du District de Bamako ne dispose pas aujourd'hui d'outils fiables lui permettant de connaître les données réelles de la ville.

Ne maîtrisant pas donc l'existant, il est difficile, de manière objective, de projeter et de réaliser des grandes infrastructures et équipements socio-économiques permettant d'assurer l'équilibre de la ville.

**- La création de nouveaux outils notamment laboratoire, atelier d'urbanisme et les dispositions institutionnelles :**

Les dispositions institutionnelles à prendre consistent à appuyer les services existants pour les rendre plus performants.
La création de nouveaux outils ne constitue pas une priorité absolue.
Toutefois la mise en place d'un observatoire chargé de la collecte, du traitement et de la diffusion des informations statistiques en matière d'aménagement, de gestion et d'exploitation des infrastructures et d'équipements de la ville est nécessaire.

### 2.2.2- Contraintes et Potentialités :

#### 2.2.2.1 Contraintes :

Le District de Bamako connaît un déficit d'infrastructures et d'équipements collectifs urbains lié principalement à :

- l'explosion démographique
- l'expansion spatiale du District
- l'insuffisance des infrastructures et équipements
- la vétusté des infrastructures et des équipements
- la dégradation avancée des infrastructures et équipements
- l'inadéquation des infrastructures et équipements par rapport aux besoins
- la mauvaise répartition des infrastructures et équipements
- la mauvaise qualité et non-achèvement des travaux
- l'occupation anarchique du domaine public
- l'insuffisance de coordination
- l'insuffisance d'entretien des infrastructures et équipements

**2.2.2 2** Potentialité / Opportunités :

- Existence d'agences de promotion immobilière (ACI, SEMA, ...)
- Existence de la banque de l'habitat (BHM)
- Existence de l'Office Malien de l'habitat (OMH)
- Existence d'agences d'exécution des travaux (AGETIPE - AZI - AGEROUTE - AUTORITE - ROUTIERE, ...)
- Jumelage / Coopération
- Intervention des ONG
- Intervention de plus en plus importante du Secteur Privé
- Intérêt de plus en plus marqué des Partenaires au développement pour le financement des collectivités locales.

**2-4- Recommandations :**

- la révision et l'application correcte du SDAU ;
- l'actualisation, l'extension et l'application du plan de circulation du District de Bamako ;
- la création de nouvelles liaisons adéquates entre les deux rives du fleuve Niger ;
- la mise en place d'un système d'informations géographiques ;
- la dotation urgente des quartiers déficitaires en infrastructures de base et d'équipements adaptés aux besoins ;
- la déconcentration des activités par la création d'autres pôles ;
- le choix judicieux des sites d'infrastructures et d'équipements du point de vue technique, économique et culturel ;
- la recherche, la promotion et le renforcement des accords de partenariat dans le cadre de la coopération et du jumelage ;
- l'intensification de la recherche du financement des infrastructures et des équipements ainsi que la promotion du secteur privé ;
- la mise en place d'un observatoire pour la collecte, le traitement et la diffusion des informations auprès des usagers ;
- la création d'un cadre de concertation entre les différents acteurs dans le domaine des infrastructures et des équipements.

## 2.3 COMMISSION III DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES

Pour le bon déroulement des travaux, les membres de la Commission ont désigné un Président en la personne de Mme SOW Oumou BAGAYOKO de la Mission de Décentralisation et M. Mamadou Doumbia de la Régie Autonome des Marchés du District comme rapporteur.

L'objectif à atteindre par la commission 3 est d'analyser la situation économique du District et d'aboutir à des recommandations susceptibles de rendre la ville prospère à terme par la consolidation de quelques grandes fonctions économiques, l'action de promotion économique et une meilleure mobilisation des ressources.

Les travaux se sont déroulés en trois étapes que sont :
- L'évaluation de la situation ;
- L'identification des contraintes, des potentialités et enjeux ;
- La formulation de recommandations.

### 2.3.1.Evaluation de la situation :

A ce niveau les discussions ont abouti au diagnostic suivant :

Commerce - Industrie - Artisanat :

Les problèmes importants sont l'insuffisance de systèmes de gestion des marchés, l'insuffisance d'aménagement des marchés existants, l'insuffisance de marchés modernes, l'absence d'industries de traitement des déchets solides et liquides, l'absence d'apports économiques des pollutions dans la mobilisation des ressources pour la gestion de l'environnement, le secteur artisanal peu développé et peu rentable.

Transport :

Les contraintes évoquées se limitent à l'insuffisance des moyens de transport notamment dans les quartiers périphériques, la mauvaise organisation du transport, le manque d'initiatives de la Mairie du District dans l'organisation du transport urbain (mauvais état des voies, précarité du moyen de transport, inexistence ou insuffisance des aires de stationnement etc.).
Le transport est pratiquement assuré par le secteur privé.

Culture - Sports - Loisirs :

Ces secteurs connaissent des problèmes d'insuffisance de centres culturels et sportifs pour les quartiers centraux qui n'ont plus d'espace réservés à cette fin, le manque d'entretien des centres existants et le transfert non encore effectif des centres existants aux collectivités.

Tourisme :

Le Dispose d'un important patrimoine qui n'est pas valorisé (sites touristiques), l'insuffisance des structures hôtelières de grand standing et la mauvaise gestion des structures existantes.

Par ailleurs, la commission a noté :
La mise en cause du rôle de coordination de la Mairie du District par rapport aux activités de développement économique social et culturel de la situation, la commission s'est appesantie sur l'identification des contraintes, potentialités et enjeux.

### 2.3.2.Contraintes – potentialités :

Contraintes :
Elles sont nombreuses et se résument, suivant la synthèse des débats de la commission, comme suit :
- La pression fiscale.
- Le coût élevé de l'énergie, de l'eau, du téléphone et des hydrocarbures.
- L'enclavement du pays (coût élevé des transports).
- La lourdeur administrative dans l'octroi de parcelles à usage commercial et industriel.
- Inadaptation des textes législatifs et relatifs à la dévolution des biens entre l'Etat et les collectivités.
- Difficulté de gestion des équipements marchands
- Déficit de communication sur les enjeux de la décentralisation et de l'intégration sous - régionale
- Difficulté de gestion des centres culturels et sportifs

Potentialités :
- La décentralisation :
- Transfert de compétence aux collectivités.
- Coopération décentralisée.
- Rôle de coordination de la Mairie du District par rapport aux activités de développement de la ville de Bamako.
- Dévolution des biens aux collectivités.
- Intégration sous - régionale
- Libre circulation des personnes et des biens
- Développement des échanges commerciaux
- Le partenariat
- Système financier décentralisé (coordination, suivi, mutuelle, épargne et crédit).

### 2.3.3.Recommandations :

**Améliorer le système de gestion :**
- Modes de gestion : gestion directe, gestion en régie, gestion déléguée ;
- Méthodes de gestion (informatisation, connexion à l'Internet) ;
- Méthodes de recouvrement : implication des autorités locales et chefs de quartiers, formation du personnel, appuis logistiques ;
- Suivi - évaluation des méthodes et systèmes appliqués ;
- Développer une politique de promotion des secteurs de développement :
- Création de textes relatifs à la dévolution des biens entre l'Etat et les collectivités ;
- Révision des textes législatifs et réglementaires notamment le Code des impôts, le code du commerce, le code des investissements, le code domanial ;

**Développer une politique de communication appropriée :**
- Information, sensibilisation de la Société Civile ;
- Instauration d'un cadre de concertation des partenaires internes et externes ;
- Création de grands espaces économiques (salles de jeux, vidéothèques, Mini – Prix, de jour et de nuit, etc.) ;

**Mobiliser des ressources locales :**
- Mobiliser les ressources humaines ;
- Information, sensibilisation de tous les acteurs économiques ;
- Motivation des acteurs économiques ;
- Mobiliser les ressources financières ;
- Identification du patrimoine des collectivités ;

- Transfert effectif de compétences ;
- Suivi correct des impôts et taxes existant ;
- Création de nouvelles taxes et redevances.

## 2.4 COMMISSION IV DEVELOPPEMENT SOCIAL ET SECURITE

La commission développement social et sécurité a traité les thèmes suivants :
- Jeunesse et vie associative ;
- Accès aux ressources, services urbains de Base et aux infrastructures sociales ;
- Intégration des personnes marginalisées et exclues de la société ;
- Sécurité pour toutes catégories de citadins ;
- Propositions d'orientation pour le développement social du District de Bamako.

La commission a travaillé sur chaque thème selon le canevas suivant :
- Evaluation de la situation ;
- Contraintes ;
- Potentialités ;
- Enjeux ;
- Recommandations.

### 2.4.1.Jeunesse et vie associative :

#### 2.4.1.1.Evaluation de la situation actuelle (Contraintes) :

Malgré la prolifération des associations de jeune dans le District de Bamako, ont peut noter le faible niveau de mobilisation qui est timide face aux problèmes les concernant, des difficultés de mobilisation réelle autour des questions d'intérêt général et le manque d'initiatives des associations de jeunesse.

L'existence des structures de jeunesse au sein des partis fait que de plus en plus elles sont récupérées et font l'objet de manipulation. Les associations de jeunes sont souvent liées aux partis politiques ce qui explique l'influence de la politique dans des associations de jeunesse.

Les objectifs des associations de jeunes sont en ce moment peu clairs par rapport à l'amélioration de leurs conditions de vie. Elles des tremplins pour les partis politiques.

Les associations de jeunes constituent un potentiel important de création d'emplois, de formation de la jeunesse. Cependant elles connaissent d'autres problèmes importants qui les empêchent d'atteindre les objectifs visés.

- Insuffisance d'encadrement ;
- Manque de suivi et évaluation ;
- La prolifération entraîne une dispersion des efforts et des moyens ;
- L'insuffisance de moyens ;
- Problème d'organisation des associations en général ;
- Lutte pour le leadership dans les associations lors des renouvellements.

**2.4.1.2.Potentialités :**

- Amoindrissement des coûts de réalisation des projets ;
- Facilitation de la mobilisation des ressources ;
- Développement de la solidarité et de l'entraide ;
- Résolution du chômage ;
- Eclosion des initiatives ;
- Emergence d'une société civile ;
- Exonération tarifaire, possibilité d'érection en association d'utile publique ;
- Possibilité d'accès à certains fonds (apprentissage, apport personne, etc.).

**2.4.1.3.Enjeux :**

- Les associations de jeunesse constituent une force dans les prises de décision (politique, économique, sociale) dans la communauté ;
- Prise en charge des projets de développement communautaire.

**2.4.1.4.Recommandation :**

- Meilleur suivi des associations par le Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales ;
- Meilleure implication de l'Etat dans le contrôle des fonds publics destinés aux associations ;
- Création d'un cadre de concertation propice à la coordination des actions des intervenants ;
- Renforcement de l'encadrement technique des associations.

**2.4.2.Accès aux ressources, Services Urbains de Base et aux infrastructures sociales :**

**2.4.2.1.Evaluation de la situation actuelle(Contraintes) :**

Au niveau des politiques de santé et d'éducation on peut noter :

- Le programme de développement sanitaire et social 1998-2002

Ce plan vise l'amélioration de l'état de santé des populations afin de leur permettre de participer au développement économique et social.

Les principaux problèmes évoqués ont surtout trait aux difficultés d'accès des pauvres aux services sociaux urbains de base surtout dans les quartiers périphériques à savoir :

- La sous-fréquentation des services socio-sanitaires (Mauvaise répartition des structures socio-sanitaire, la cherté des produits pharmaceutiques et la prolifération des guérisseurs traditionnels). Actuellement de beaucoup de nouvelles formations sanitaires (CESCOM) existent dans les quartiers.
- Dans tous les quartiers du District on constate une insuffisance voire un manque des services d'assainissement contribuant au manque d'hygiène et à l'insécurité alimentaire.

D'autres problèmes importants ont été notés :

- Situation scolaire critique ;
- Création anarchique des écoles ;
- Problème d'emploi ;
- Faiblesse des revenus ;
- Insuffisance et insécurité dans les transports en commun ;
- Manque de fiabilité des circuits d'approvisionnement en produits pharmaceutiques ;
- Difficile accès des pauvres au crédit bancaire ;
- Accès difficile des pauvres au logement et à la terre.

**2.4.2.2.Potentialités :**

La population du District est majoritairement jeune. Le District est la capitale économique et administrative du pays avec une dynamique de coopération décentralisée il est en même temps le siège des grandes infrastructures nationales et internationales et a le plus grand nombre de l'élite.

#### 2.4.2.3.Enjeux :

- District Centre de Référence : Enjeux politique, économique, socio-culturelles :
- District : demande supérieure à l'offre.

#### 2.4.2.4.Recommandations :

- Réduction du coût d'accès aux services urbains de base ;
- Amélioration des conditions de vente et de transport des denrées alimentaires, produits pharmaceutiques notamment la viande et le pain ;
- Meilleure répartition des ressources entre les communes ;
- Renforcement de la décentralisation par la création des services municipaux de base ;
- Accélération des opérations de réhabilitation des quartiers spontanés ;
- Organisation de la profession de guérisseurs traditionnels ;
- Formation civique de la population ;
- Coordination des actions des ONG dans le District de Bamako ;
- Emulation entre les communes en organisant des concours "Quartiers propres" ;
- Faciliter l'accès des couches les plus démunies au crédit et autres formes d'aides ;
- Promouvoir la politique de logement pour le plus grand nombre.

### 2.4.3.Intégration des personnes marginalisées et exclues de la société :

#### 2.4.3.1.Evaluation de la situation actuelle (Contraintes) :

Un des problèmes important dans le District de Bamako est l'existence dans les rues et sur les places publiques des couches défavorisées qui sont à la recherche de la satisfaction des besoins fondamentaux. Les causes à ces problèmes sont multiples :

- Les difficultés d'accès à l'emplois ;
- L'inaccessibilité aux infrastructures et équipements collectifs de base par les handicapés moteurs ;
- La timidité des interventions dans la prise en charge des personnes marginalisées ;
- L'insuffisance de structures d'appui (formation /appui conseil) spécialisées ;
- L'insuffisance de moyens des services socio-sanitaires dans la prise en charge des démunis.
  - la faiblesse du système de sécurité sociale ;
  - l'insuffisance d'encadrement des personnes marginalisées ;
  - l'effritement des valeurs de solidarité et d'entraide.

#### 2.4.3.2.Potentialités :

L'existence d'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté (SNLP) qui a fait l'objet de discussion lors de la table ronde pour le Mali tenue à Génève en septembre 1998.
D'autres actions ont été initiées comme :

- L'adoption d'une politique de solidarité par le gouvernement ;
- L'institutionnalisation du mois de la solidarité ;
- La création d'une Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire.

#### 2.4.3.3.Recommandations :

Pour la promotion d'une réelle politique sociale et de sécurité le District en rapport avec les autres partenaires doit :

- Renforcer les capacités d'intervention des services sociaux des communes ;
- Faire un recensement des personnes marginalisées/ Exclues ;
- Créer des centres d'apprentissage, d'écoute et de reconversion ;
- Initier et développer le système de parrainage ;
- Créer un fonds de solidarité basé sur la taxation des produits de luxe ex l'alcool et le tabac.

### 2.4.4.Sécurité pour toutes les catégories de citadins :

#### 2.4.4.1.Evaluation de la situation actuelle (Contraintes) :

Le District de Bamako est le théâtre d'atteinte aux biens et aux personnes, de toxicomanie grandissante, des agressions sexuelles, de l'insécurité de la circulation routière et de la mendicité tournant très souvent au vol.

Les principales contraintes sont :

- L'insuffisance de moyens et d'effectifs de la police ;
- l'absence d'éclairage public dans certains quartiers et grands axes ;
- l'insuffisance de la coopération de la population avec les forces de l'ordre ;
- l'inefficacité de la politique carcérale ;
- l'immigration incontrôlée.

#### 2.4.4.2.Potentialités :

En vue de juguler l'insécurité dans le District de Bamako, l'Etat vient d'engager un programme de construction de commissariats de police dont le nombre doublé de 1991 à 2000 ;

L'Organisation et intensification des patrouilles nocturnes et l'existence des services de gardiennage (qui deviennent de plus en plus important).

#### 2.4.4.3.Enjeux :

- Assurer la tranquillité d'esprit chez les citoyens ;
- Assurer la sécurité et la fluidité de la circulation.

#### 2.4.4.4.Recommandations :

- Prévoir dans les plans d'urbanisme l'emplacement pour la création de commissariat et de poste de police ;
- Initier la création d'une police de proximité ;
- Facilité les échanges entre les services de police et la population ;
- Renforcer la collaboration entre les autorités chargées de la gestion de la ville et les services de police ;
- Créer des centres de loisirs appropriés ;
- Assurer le suivi et le contrôle des débits de boissons, de gargotes et des maisons de tolérance ;
- Renforcer la capacité des services de sécurité ;
- Promouvoir la réinsertion des anciens détenus ;
- Assurer l'éclairage public des grands axes et quartiers périphériques ;
- Cultiver le civisme ;
- Plus de rigueur dans le contrôle technique des véhicules notamment ceux des transports en commun.
- Améliorer l'état des routes ;
- Entretenir les feux de signalisation ;
- Multiplier les casernes et renforcer les moyens des sapeurs pompiers ;
- Implanter les bouches d'incendie à travers la ville.

**PROPOSITION D'ORIENTATION POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL DU DISTRICT DE BAMAKO :**

- Extension du projet de développement social des quartiers (Projet DSQ) à l'ensemble des quartiers du District de Bamako ;
- Orienter les actions de développement dans les quartiers les plus démunis ;
- Poursuivre l'opération sauvons notre quartier ;
- Intensifier le ramassage des ordures ménagères ;
- Extension du réseau d'eau et d'électricité à tous les quartiers ;
- Réhabilitation des forages ;
- Identifier les personnes marginalisées et définir des mesures spéciales de protection et d'encadrement.

## 2.5 COMMISSION V DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE , DU SPORT ET DES LOISIRS

### 2.5.1.Evaluation de la situation (Contraintes) :

**Dans l'espace géographique, aussi bien que dans le temps historique, l'anthropologie culturelle du District de Bamako regorge d'immenses richesses pour la plus part inexplorées.**

**Au nombre des éléments qui consacrent la cohésion des collectivités locales, les activités culturelles, artistiques et sportives impriment d'un cachet spécial les temps forts de vie communautaire.**

**Soucieux de promouvoir une telle culture artistique, artisanales et sportives qui répondent aux attentes et besoins pressant du peuple, des infrastructures appropriées qui sont créées consacrent la matérialisation de la volonté politique et populaire au triple plans :**

- **National**
- **Régional (District)**
- **Local**

De la disponibilité en Ressources :

**Les ressources humaines :**

**Ils constituent des « trésors humains vivants » dépositaires de connaissances culturelles artistiques ou sportives. Ce sont :**

- **Les orateurs : Conteurs, historiens, journalistes, chroniqueurs ;**
- **Les écrivains : Dramaturges, cinéastes, poètes, rédacteurs de journaux, rédacteurs de pièces de théâtre, compositeurs et arrangeurs de musique, éditorialistes etc.**
- **Les artisans : (coopérations et associations) sculpteurs, ébénistes, bijoutiers, dessinateurs, cordonniers, couturiers, spécialistes en tissage, réamorçage, vannerie, menuiserie, tapisserie etc.**
- **Les artistes : vedettes des chansons, vedettes de la danse, spécialistes de musique, les peintres décorateurs, les stylistes, les managers et distributeurs etc.**
- **Les dépositaires du savoir et savoir-faire traditionnels ou occultes : Les chasseurs et leur confrérie, les géomanciens et thaumaturges, les prestidigitateurs, les chefs coutumiers, les griots et leur association etc.**

- **Les troupes privées** : Troupes théâtrales publiques et privées comme le «ballet national», la troupe «faso-tilé» de la Commune IV, la troupe « Séwa » en Commune III, la troupe «Hinè-So » des handicapés physiques ou troupe «Don » de Sabalibougou en Commune V, les troupes de danse du folklore locale ou chorégraphique, des troupes d'orchestre moderne comme celle du District « les SOFA » etc.

**Les animateurs et promoteurs de spectacles** :

Les metteurs en scènes, les encadreurs ou Directeurs de troupe artistique, les inspecteurs de la jeunesse et organisateurs de manifestations, le staff d'au moins 3 animateurs de la jeunesse et sport dans chacune des 6 Mairies des Communes au compte de la DRJSAC et certains professeurs d'Education physique et Sportive (E.P.S).

**Le personnel chargé des activités culturelles artistiques et sportives ou de la jeunesse de certains instituts ou institutions publiques et privées** :

C'est le cas des 5ème Adjoints des Mairies de Commune du District de Bamako, les conseillers chargés des activités sportives des centres d'Animations Pédagogiques, les professeurs d'éducation physique et sportive des écoles publiques, parapubliques ou privées. Au corps professoral de l'INA (Institut National des Arts) et l'INS (Institut National des Sports) s'ajoutent le personnel permanent des différents stades, les animateurs des Espaces Culturels, les journalistes, Sportifs, et les animateurs socioculturels des différentes chaînes de radio, des Centres Culturels et des Hôtels.

- **Les sportifs** : Vedettes et professionnels du sport (de football, de basket-ball, de hand-ball, de volley-ball, de la course comme le marathon, sauts, lancée, natation…). Il existe aussi des spécialistes de jeu de « pétanque » et de jeux d'échec (Scrabble, dame…) s'ajoutent à cette liste les monitrices et moniteurs chargés de l'animation des garderies et jardins d'enfants.

- **Les clubs sportifs** : Clubs des « Seniors » ; club des « Espoirs », club des « Juniors », club des « Cadets ». A cela s'ajoutent structurellement le COI, le CON, la fédération Nationale, les Ligues Régionales et «CLS » (Comité Local de Sport) dans tous les quartiers.

## Les Infrastructures et logistiques

### Les infrastructures sportives :

Au niveau national, nous avons le Stade Omnisports «Modibo KEITA» avec ses installations logistiques comme la salle de spectacle, la piscine Olympique, les aires de jeu de football, le plateau sportif, le tartan. Il existe un Institut national de Sport (INS), des salles de musculature et de dojo pour les arts martiaux, une piste d'athlétisme. Il abrite des rencontres de haut niveau de compétition et certains méga concerts.

Le « Stade Mamadou KONATE » : Ancienne propriété du District de Bamako passé au statut du «National », il constitue avec le stade Modibo KEITA des atouts exploitables par le District à cause de leur territorialité.

La même considération est valable pour le Stade du « 26 Mars » en chantier de construction. L'on note aussi le stade Ouezzin COULIBALY. Prévu dans le cadre de la COCAN en 2002, le stade du 26 Mars offre beaucoup d'opportunité pour le District. A cette liste s'ajoutent le stade, du Djoliba, le Centre Salif KEITA « CSK », les terrains municipaux et plateaux sportifs au niveau des communes.

### Les infrastructures artistiques, culturelles, monuments et lieux de mémoire :

Il y a là les instituts de formation et structures institutionnelles aussi bien que le patrimoine architectural immobilier et monument nouveaux comme historiques.

IL est à noter qu'il existe un projet d'élaboration de la carte culturelle du District de Bamako, lequel est une composante intégrée dans celui de la carte culturelle du Mali entier. Il ressort la richesse patrimoniale des éléments touristiques comme les parcs « Botaniques et Zoologique), les circuits et « pôles touristiques ». Au nombre de ces richesses patrimoniales à fonction d'attractivité touristique, l'on peut ajouter la «Promenade des Angevins », le « pôle de Dabanani », le « pôle Village Artisanal », le « pôle Maison des Artisans »

- **Le pôle de Dabanani** : Il regroupe un certain de points du Dabanani du District qui sont les 4 portes (devenues des boutiques), la mosquée et le puits Dabanani
- **Le pôle Village artisanal** : Ce pôle regroupe l'hôtel de l'Amitié, l'artisanat productif et les banques résidentielles.
- **Le pôle Maison des Artisans** : Il regroupe la Maison des artisans, l'INA (Institut National des Arts), la grande mosquée de Bamako, la gare Ferroviaire, la vieille mosquée de Niaréla construite par TALL Mahamadou du Twat d'Alger, la grande poste .

En plus de ces pôles historiques et circuits touristiques certains instituts et structures artistiques et culturels constituent pour le District des atouts potentiels. Ce sont :

- **Les centres culturels** : Centre culturel Français, Américain, Islamique, Djoliba etc…

- **Les espaces culturels** : espace culturel de la troupe « DON » de Sabalibougou , espace culturel de la « maison du quartier » de Bacodjicoroni, les Night clubs etc…

- **Les CLAEC** : Ce sont des « Centres de Lecture et d'Animation Enfantine de Commune ». Ils sont comme les plateaux sportifs des fruits de la coopération « Bamako-Anger » dans le cadre du jumelage. Ainsi que le stipule l'article titré « Les Missions du CLAEC », ils sont des structures polyvalentes d'éducation et de loisir destinées en priorité aux enfants âgés de 4 à 15 ans (fin du cycle fondamental) préscolaires, scolaires, non scolarisés ou déscolarisés. Il propose des jeux de plein air et d'intérieur, des ateliers, des animations audiovisuelles, des activités éducatives et une bibliothèque. Ils ne sont ni un jardin d'enfant ni une école et sont affiliés aux différentes Mairies de la municipalité, le Maire assure la présidence d'honneur des « CLAEC » mais l'encadrement technique fait l'objet d'une cogestion entre la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Cultures (DRJSAC) et l'opération lecture Publique (OLP).
- Projet d'un Musée régional du District de Bamako: (L'Edifice prévu pour la circonstance existe dans la cour du jardin de la Mairie du District). Il offre un réel potentiel pour la promotion culturelle et artistique pour le District.
- Les salles de cinéma et salles de spectacle : Elles offrent l'atout d'une certaine capacité d'accueil pour les spectacles. En plus de la salle de spectacle du stade omnisports, il existe la salle de spectacle de «plein air » du Carrefour des Jeunes et les autres installations d'esplanade. A cet égard, le carrefour des jeunes tout comme la « Maison des jeunes » et le « Palais de la Culture » offrent un potentiel non négligeable de promotion culturelle et ludique par des loisirs sains.

Ces 2 services rattachés à la Direction Nationale de la Jeunesse constituent avec leur département de tutelle, (Ministère de la jeunesse et des Sports) ainsi que 2 autres départements ministériels des potentialités logistiques et stratégiques à efficacité maximale. Ce sont :
- Ministère de la jeunesse et des sports
- Ministère des arts et de la culture
- Ministère de l'artisanat et du tourisme

Tous ces 3 départements ministériels avec leurs démembrements, leurs services propres et services rattachés offrent au District de Bamako de par leur territorialité des atouts, des opportunités et potentiels remarquables. Témoin : en plus du carrefour des jeunes et maison des jeunes nous avons le parc Biologique et Zoologique, le Musée National, la Pyramide du Souvenir, les nouveaux monuments comme :
- Le Mémorial du 26 Mars
- Le Mémoriel Modibo KEITA
- Le Monument de Kwamé N'Krumah
- Le Monument de Ouezzin COULIBALY
- Le Monument Carré des Martyrs
- Le Monument aux Martyrs du Colonialisme
- Le Monument Patrice Lumumba
- Le Monument Colombe de la Paix
- Le Monument de l'Enfance
- Les Monuments de l'Eléphant, Hippopotame

Tous ces monuments constituent des symboles qui véhiculent un certain message pour la population en dehors de leur caractère esthétique comme le cas de « plus haut, plus vite, plus fort Olympique » qui jouxte le Ministère de la jeunesse des Sports ; des vertus patriotiques et de l'Intégration comme le Mémorial « Modibo KEITA » et de Kwamé N'Krumah par exemple.

En plus de ces monuments il existe une bibliothèque Nationale et Archive National qui constituent des potentialités pour la culture historique. Tels sont des atouts qui peuvent conjuguer à légitimer la création de Centre d'Interprétation et de Société d'histoire.

Les Agences de Voyage et l'Aéroport offre un atout pour l'OMATHO (Office malien du Tourisme et de l'Hôtellerie).
Certains centres du « Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille » conjuguent à la promotion culturelle. C'est le cas du :

- Centre Awa KEITA
- Musso KUNDA

Par ailleurs dans le cadre de l'information et la communication, le District de Bamako a à son sein 14 chaînes de Radio qui sont :

1. Chaîne II de l'ORTM
2. La Radio Bamakan
3. La Radio Liberté
4. La Radio Kaïra
5. La Radio Klédu
6. La Radio Jèkafo
7. La Radio Tabalé
8. La Radio F.R.3
9. La Radio Patriote
10. La Radio Benkan
11. La Radio Canal 2000
12. La Radio la voix du Coran
13. La Radio Espoir
14. La Radio Guintan

Une centaine (98) de bâtiments architecturaux sont classés patrimoine culturel architecturaux de style soudanais. Au nombre de ceux-ci voici quelques noms :

- Le Gouvernorat du District (Actuelle Mairie du District)
- Le Carrefour des Jeunes
- La Cathédrale
- La Bibliothèque Nationale
- Le Stade Ouezzin Coulibaly
- Le Jardin botanique
- Le Jardin Zoologique
- Le Stade Mamadou Konaté
- Le Soudan Ciné
- Le Cinéma VOX
- Le Cinéma REX
- Le Marché Rose au grand marché
- La Maison des Artisans
- L'institut National des Arts (I.N.A)
- La Cour Jeanne d'Arc
- Les locaux de l'Ambassade des Etats Unis
- Le Pont des Martyrs
- La Maison des Anciens Combattants
- Les Anciens bâtiments de l'ORTM
- L'Assemblée Nationale
- Le MESS des Officiers
- Le Marché Dibida
- L'école Mamadou KONATE

- Le Camp des Parachutistes de Djicoroni - Para
- Le Camp 1 de la Gendarmerie Nationale
- Le puits du Fort de Bamako dans le Jardin de la Mairie du District
- La Mosquée du Dabanani
- L'ASECNA de Hamdallaye

**Les manifestations populaires**

**Les fêtes traditionnelles et folkloriques :**

C'est une fête grandiose au cours de laquelle, tous les masques sont exhibés. Elle fait la particularité de tous les villages de koulouba, Sogonafing, les quartiers Lassa de Talico.

- « **Fourachi** » : c'est une fête rituelle et cérémonial. Elle se déroule la dernière nuit de la circoncision ou de l'excision
- « **Diagouawara** » : c'est une danse folklorique populaire à rythme très endiablé de tam-tam. Il s'apparente au « Bari » et le « Gnôkô » à la différence que le gnôkô se manifeste après les bonnes récoltes.
- « **Kotè** » : Il est d'origine Djitoumou et se manifeste plus fréquemment à Sabalibougou en Commune V. Du Kotè dérive le « Kotèba » et le « Komagnakan ».

La spécialité du Kotèba est que dans sa phase de komagnakan, le skech présente l'effet de régulation des situations conflictuelles lesquelles passées sur scène aboutit à des réconciliations. Cela trouve que les partis en conflit toute l'année n'ont pu s'entendre par le dialogue social.

- « **Golo** » : C'est un folklore exclusif aux femmes. On le rencontre fréquemment à Sabalibougou. Il sert à animer les cérémonies de réjouissance comme le baptême, le mariage, le « Fourachi ».
- «**Barra** » : Il est une réjouissance à caractère populaire ou chanteur et danseurs se morfondent dans une atmosphère festive. Il a 2 destinataires :

- La population à cycle annuel après la saison des pluies
- Les hautes personnalités de l'Etat lors des cérémonies officielles d'accueil.

- « **Kotèko** » : C'est un théâtre populaire. Il se caractérise par l'exhibition des marionnettes ayant des formes d'animaux sauvages (lion, singe etc). Il se déroule au mois de mai.
- « **Moriba yassa** » : (marba yassa par de la formation linguistique)

- Moriba : Homme
- Yassa : Femme

C'est une danse bouffonne rythmée par des castagnettes et expressive de la joie retrouvée après un serment formel. Symbolique de la joie d'une naissance par l'union de 3+4 :7 (ce bere+muso bere) cette manifestation consiste pour le sujet ayant prêté serment de s'habiller en haillon du « genre inverse » pour se les faire dépouiller à l'orée du terrain et y faire offrande du genre de bon régal aux accompagnateurs (boule d'akassa, baignet de mil etc…)

- Tintin : c'est une réjouissance folklorique qui se déroule tout juste après les rites sacrificiels pour les terres de Kalaban.
- La réjouissance populaire des femmes de Yirimandjo sous le « Musso-Yiri » : C'est une fête exclusive des femmes de la dite localité qui cessé d'exister. De telle festivité avait pour but d'implorer le sort mystique de l'abondance des fruits de karité.
- Dangoun –son : C'est la fête annuelle des chasseurs. Il fait l'objet d'un grand tintamarre. Elle est action de grâce pour les chasseurs ayant fait une année de chasse fructueuse, et l'occasion pour ceux qui ne le furent pas de faire des sacrifices d'imploration.
- **Faro** : (génie du fleuve ou « Ji den ». Au 10è jour précis du mois de carême les jeunes filles de Bamako se regroupaient pour chanter un chant de chœur à la déesse du fleuve. Dans une ambiance festive, elles allaient au bord du fleuve, chacune portant une offrande qu'elle jetait dans l'eau en implorant par le chant les auspices de la Faro. Les offrandes étaient de diverse nature : biture de mil, boules d'akassa, ou beignet etc.

**Les Fêtes musulmanes** :

- La fête de Ramadan
- La fête de Tabaski
- La fête du Maouloud
- La fête de la Naissance de Mohamed
- La fête du Baptême de Mohamed
- La fête du Dôn-Ba (situé à 1 mois après la fête de Ramadan)

**Les Fêtes chrétiennes** :

- La fête de Noël

- La fête de Pâques
- La fête de l'Ascension
- La fête de l'Assomption
- La fête de Pentecôte
- La fête des Toussaints
- La fête de Commémoration de tous les fidèles défunts
- La fête de Christ-Roi
- La fête de l'Annonciation
- La fête de la Visitation
- La fête du Jubilé
- La fête de l'ordination d'Abbé
- La fête de Prestation de Vœux perpétuels
- La fête de l'Intronisation d'Evêque
- La fête de la Sainte famille
- La fête du Pèlerinage
- La fête du Saint sacrement
- Le Dimanche des Rameaux
- Les Dimanches

**Les fêtes nationales** :
- La fête de l'Indépendance
- La fête du 20 Janvier (fête de l'armée)
- La fête de l'OUA (25 Mai)
- La Sainte SYLVESTRE (31 Décembre)
- La fête du 1er Janvier
- La fête du 1er Mai

*__Les Journées commémoratives__ :
- La Journée Panafricaine des Femmes (8 mars)
- La Journée Mondiale des lépreux
- La Journée Mondiale de l'Enfance
- La Journée Commémorative du 26 Mars
- La Journée du Patrimoine
- La Journée des Communes
- La Journée Commémorative du 11 Février (date du décès de l'Archevêque Luc SANGARE en voie d'Institution)

***Les autres manifestations** :
- La coupe Champion du Mali
- La coupe des vainqueurs de coupe
- La coupe UFOA
- Le Meeting d'Athlétisme
- Le marathon
- La foire artisanale
- La journée de salubrité
- Les différentes coupes de sport et leurs phases éliminatoires
- L'ouverture et clôture des différents foyers des Etablissements scolaires et universitaires
- L'élection « Miss ORTM » et défilé de mode
- L'animation des différentes troupes privées et publiques et celle de la confrérie des chasseurs dans les espaces culturels, places publiques, bars ou hôtels

**N. B** : Ces listes peuvent n'être pas exhaustives. Exemple : « L'INVESTITURE du Président de la République.

**Les programmes de pilotage** :
Ils s'inscrivent dans le cadre des missions de la DRJSAC en terme de tâches spécifiques ou permanentes.

***Volet Sport** :
- La promotion du sport de masse par l'organisation des coupes de football, de basket-ball, l'organisation des cross populaires (cross entre inspections, marathon de Bamako)
- La participation aux meetings d'athlétisme : Meeting de Gao, de San, de Bamako
- Les compétitions amicales internationales : Coupe de la fraternité, tournoi de football Bamako-Anger-Bobo Djoulasso
- Formation des cadres : Stage d'arbitrage, de basket ball, de football, de mise à niveau pédagogique des maîtres d'EPS du District de Bamako.

Pour ces programmes les structures d'intervention en terme de partenaires pressentis sont : la Direction de l'Académie des Enseignements, les Mairies des communes, la chambres des métiers, la jeune chambre économique, la ligue d'athlétisme et l'armée de terre, la mairie du District, le jumelage, le ministère de la jeunesse et des sports.

Cet ensemble de programme planifié sur 3 trimestres s'élève en coût à Fcfa : 20.707.000 (vingt millions sept cent sept mille francs cfa). Ce programme souffre quasiment du manque de financement. Il n'est pas le seul témoin le programme du District dont voici les détails visualisés sur tableau est un programme intérimaire de la mairie du District.

**Programme DISTRICT**

| Résultat | Activités | Resp. | Période. Trimestre. | | | | | | Moy fcfa | M tri. I | M T II | M T III | M T IV | M T V | M T VI |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | | | | | | | |
| Pratique populaire des activités de Sport et de Loisir amélioré | Organiser une coupe entre les coopératives (transporteur commerçant artisans) | DRJSAC | x | x | x | x | x | x | 3000<br>3000 | | | | 3000 | 3000 | |

**<u>*Volet patrimoine culturel</u>** :

- promotion des valeurs culturelles patrimoniales du District de Bamako
- Etablissement de la carte culturelle du District de Bamako (Trésors humains Vivants, cultes, rites, fêtes, sites et monuments, lieux de mémoire etc)
- Elaboration d'une stratégie de sauvegarde et de conservation des valeurs exhumées
- Mesurer avec pertinence le degré d'ancrage culturel de la jeunesse et le niveau d'ouverture des anciens aux valeurs nouvelles
- Sauver le patrimoine Bamako de l'oubli
- Concilier les populations avec leurs propres valeurs sociales
- Permettre aux jeunes générations de retrouver leur identité patrimoniale. Ici les partenaires pressentis sont les conseillers municipaux des communes, la Direction nationale des Arts, l'Institut des Sciences Humaines et le Musée National. Référence est faite avec le forum départemental sur la culture tenu du 15 au 16 mai 2000.

**<u>Programme DISTRICT (P.INT.)</u>**

| Résultat | Activités | Resp. | Pério. Trimest. | | | | | | Moy fcfa | M tri. I | M T II | M T III | M T IV | M T V | M T VI |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | | | | | | | |
| Le patrimoine culturel et architectural est valorisé | 1- Sensibiliser les différents acteurs<br>2- Aménager le patrimoine<br>3- Protéger le patrimoine<br>4- entretenir le patrimoine | DRJSAC | X<br>X<br>X | *X<br>*X<br>X | *X<br>*X<br>X | *X<br>*X<br>X | *X<br>X<br>X | X<br>X<br>X | 15000<br>3000<br>10000 | 5000 | 1000<br>5000 | 5000 | 2000<br>5000 | 5000 | |

**<u>*Volet art et culture</u>** :

Animation culturelle et échange culturel constitue le programme. Ciblé sur les communes d'une part dans ses axes et actions prioritaires, ce programme intègre dans son pilotage la

dimension d'ouverture sur le mode des échanges culturels en cohérence avec l'option phare de l'intégration sous régionale et partenariat.

Subsidiairement la requête formulée par la troupe d'orchestre du District les «SOFA» répond au même souci de mieux participer à la dynamique de coopération sur le mode participatif des échanges de savoir et de savoir-faire culturel.

**Programme DISTRICT:**

| Résultat | Activités | Resp. | Pério. Trimest. | | | | | | Moy fcfa | M tri. I | M T II | M T III | M T IV | M T V | M T VI |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | | | | | | | |
| Des infrastructures Artistiques et Culturelles sont créées | 1 Identifier les sites<br>2 Elaborer les plans de réalisation d'infrastructure et équipement artistiques et culturels | DRJSAC | | x | X<br>X | X | X | X | 5000 | | | | 5000 | | |

**II- Evaluation des actions assortie de Recommandations** :

**Qualité de la formation et information** :

- Il y a insuffisance

Sur le plan du développement culturel, des sports et des loisirs il est jugé nécessaire de :

- Equiper et inaugurer le musée Régional (objets de musée, manque de données sur les valeurs traditionnelles et patrimoniales etc..)
- Elaborer une carte culturelle sur le District de Bamako et de :
- Créer une banque de données sur les valeurs traditionnelles et patrimoniales

Tout cela permettra de :

*Enrichir le répertoire de la carte de guide touristique ;

*Relever le niveau de formation et d'information des encadreurs de troupes artistiques et culturelles par leur formation et information.

Sur le plan sportif, la formation des encadreurs de clubs est nécessaire surtout au niveau des collectivités locales comme le «Comité Local de Sport». Une programmation appropriée est nécessaire qui s'intégrera les modules de formation sur l'arbitrage par exemple et la discipline sportive surtout pour le sport de masse. De là vient la nécessité de :

- Développer les sports de masse
- Développer les sports scolaires et universitaires

Dans tous ces cas de figure, il fut entendu que ces activités offrent par leur manifestation des regroupements des personnes, une opportunité pour :

- Faire passer des messages de sensibilisation du public plus concrètement que toute autre forme de mass-média. Cela peut entre autre offrir l'opportunité de :
- Faire l'IEC (Information Environnemental et Civique)
- Sponsoriser par une politique d'intéressement des différents sponsors potentiels (partenaires, parrainages etc…) :

*Rechercher les partenaires et sponsors potentiels car la promotion de toutes ces activités souffrent.

**Mobilisation des ressources financières** :

- Il y a insuffisance et souvent manque

Envisager une politique de subvention des activités culturelles et sportives à utilité publique incontestable.

- Encourager la promotion d'une industrie artistique, artisanale et culturelle par la « production – distribution et consommation » des œuvres d'art et artistique à valeur de nos traditions. De là cet enjeu :
- Au regard du rayonnement culturel mondial, nos consommateurs nationaux (clients) ont une préférence portée sur les valeurs culturelles modernes.
- A cet enjeu de taille, il faut une solution stratégique assez appropriée. Il s'agira de ramener le goût des clients et de façon progressive et tendancielle à accepter, aimer, valoriser et préférer nos œuvres d'arts et artistiques.

Il est d'une hypothèse fort plausible que les artistes et artisans en sont plus enclin si ce n'est que parce qu'ils sont contraints de ne pas l'être puisqu'ils vivent de leurs œuvres. D'où la cible des consommateurs qu'il nécessite de ménager. Et puis qu'il s'agit d'une probe massique de « faire intéresser » l'on peut profiter de l'opportunité de :

- L'institution des Semaines artistiques et culturelles (locale, régionale ou nationale) en :
- Révisant les termes de référence des règlements généraux et particuliers au niveau des critères basés sur la "« recherche de l'authenticité ». Il s'agira d'y affecter un grand nombre de points d'une part et d'autre part toléré la sanction de censure qui pèse sur le numéro spécifique de la « Danse Traditionnelle » pour bénéficier de l'atout de promotion. Car l'enjeu à ce niveau est comment Développer nos valeurs culturelles.

**Les infrastructures :**

- Elles ont été estimées insuffisantes dans tous les domaines.

Aménager et mieux équiper les infrastructures artistiques sportives et de loisirs sains. Pour ce faire il s'agit de:

- Doter les quartiers et communes de plateaux sportifs et procéder par une cogestion la maintenance de telles logistiques car elles sont au même titre que les espaces verts, objet de convoitise mercantile en tous les cas de contentieux du genre de terrain de football sis à l'ancien JIGISEME à la SEMA I de Badalabougou en Commune V
- Enrichir les programmes d'activité des C.L.A.E.C (Centre de Lecture et d'Animation de Commune)
- Compléter le nombre de ces CLAEC par la :
- Création des CVL (Centre de vacance et Loisir) qui a l'avantage d'offrir à tous les âges de personnes des occasions de détente et de loisir
- Développer les circuits et pistes touristiques par l'aménagement de ceux qui existent.

**De la gestion structurelle** :

- Il y a manque d'harmonisation des structures. Ce problème se trouve tant au niveau des actions de structure Verticale qu'Horizontale
- Verticalement il concerne les services rattachés et propre des départements ministériels impliqués dans le développement culturel, des sports et loisirs avec les instances de tutelles sur le mode de suivi et au niveau des collectivités locales sur le mode de « accompagnement, de correspondance ou d'information ». D'ou la nécessité de :
- Flexibiliser ces rapports
- Harmoniser les différentes missions assignées aux différentes divisions, secteurs et unités
- Créer et promouvoir les rencontres entres les artistes, les artisans, les sportifs, les encadreurs pour des échanges d'action transversale, de collaboration horizontale et fructueuse

- Promouvoir le dialogue social entre les positions conflictuelles plutôt que des recours contentieux.

## 2.6 COMMISSION VI EVIRONNEMENT ET CADRE VIE

La commission environnement et cadre de vie a travaillé suivant les quatre axes :
- Evaluation de la situation
- Potentialité et enjeux
- Contraintes
- Recommandation

### 2.6.1.Evaluation de la situation Politiques et Programmes /Contraintes :

Au niveau des politiques et Programmes il faut noter :
- L'existence du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de Bamako ;
- L'existence de projet d'assainissement (BAD, AFD, AZI, PDUD) ;
- L'existence du plan directeur d'assainissement de Bamako ;
- L'existence de plans quinquennaux des activités d'hygiène et d'assainissement de 6 Communes ;
- L'existence des programmes Ville-Santé et intérimaire du District de Bamako.

Malgré l'existence d'actions importante pour améliorer le cadre de vie, des contraintes persistent dans divers domaines.

**Gestion des déchets solides** (ordures ménagères, déchets plastiques, déchets biomédicaux, déchets industriels).
- Inexistence de système efficace d'élimination des déchets
- Existence de nombreux dépôts officiels non aménagés
- Mauvaise évacuation des déchets
- Mauvaise gestion des déchets spécifiques (déchets plastiques, industriels et biomédicaux)
- Inexistence de décharges finales aménagées des ordures dans le District de Bamako

**gestion des déchets liquides** :
- Insuffisance des ouvrages individuels adaptés de traitement des eaux usées domestiques.
- Manque de système adapté d'évacuation et de traitement des eaux usées industrielles et artisanales.
- Insuffisance des infrastructures d'évacuation des eaux pluviales

**Pollution atmosphérique** :
- Forte émission de gaz provenant des moteurs (véhicule, moto, usines etc…)
- Forte émission de poussière due à la dégradation du réseau routier.
- Occupation illicite des espaces verts.
- Insuffisance d'espaces verts.
- Fumée due à l'incinération des ordures et l'utilisation du bois de chauffe.

**Participation des populations dans la gestion de l'environnement** :
- insuffisance d'information et sensibilisation
- Incivisme des populations
- Pauvreté des populations

**Aspects institutionnel** :

- Insuffisance de concertation et de coordination au niveau des intervenants.
- Insuffisance des textes régissant les GIE.
- Insuffisance des textes législatifs et réglementaires régissant le domaine.
- Non-clarification des missions des intervenants dans le domaine.

**Prolifération des vecteurs de maladies** :

- Prolifération des insectes et rongeurs
- Utilisation anarchique des pesticides
- Existence de stock de pesticides périmés ou obsolètes dans le District de Bamako

**Approvisionnement en eau potable** :

- Faible couverture en eau potable.
- Pollution de la nappe souterraine dans certains quartiers du District de Bamako.
- Pollution du fleuve Niger.
- Mauvais conditionnement et de transport de l'eau.

### 2.6.2.Potentialité et Enjeux :

- Existence de services techniques compétents (DNACPN, DNSP-DHA, DSUVA, DNCN, BUPR etc…),
- Existence de textes législatifs et réglementaires,
- Existence de la volonté politique,
- Possibilité technique de valorisation des déchets
- Engagement des partenaires au développement,
- Mise en œuvre de la décentralisation,
- Organisation de la société civile (ONG, GIE, Association, Coopérative, Groupement des femmes, Collectif des Femmes),
- Existence de coordination des intervenants en assainissement au niveau des Mairies.

### 2.6.3.Recommandations :

- Renforcer les moyens financiers, matériels et humains des intervenants ;
- Mettre en place un mécanisme décentralisé de financement des activités d'assainissement ;
- Renforcer la capacité des intervenants ;
- Appliquer rigoureusement les textes législatifs et réglementaires ;
- Organiser un forum de clarification des textes ;
- Favoriser l'accès des populations à l'eau potable ;
- Renforcer les concessions dans la gestion des déchets ;
- Accélérer l'acquisition et l'aménagement d'un site de décharge ;
- Engager la valorisation des déchets ;
- Créer un cadre de concertation des acteurs d'hygiène et d'assainissement dans le District.

## 2.7 COMMISSION VII DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET GOUVERNANCE

Les travaux du groupe ont porté sur les points suivants :

- Evaluation de la situation ;
- Contraintes ;
- Potentialités et Enjeux ;
- Recommandations

### 2.7.1 Evaluation de la situation :

L'évaluation de la situation du District passe nécessairement par un passage en revue des acquis de la décentralisation dont il est une émanation. A ce titre, nous retiendrons entre autres :

- L'existence des collectivités territoriales (District et Communes)
- L'existence des textes législatifs et réglementaires de la décentralisation ;
  - Lois n° 93-008 du 11 Février 1993 déterminant les conditions de la libre administration des collectivités
  - Loi n° 95-034 du 12 Avril 1995 portant code des collectivités territoriales
  - Loi n° 96 025 du 21 février 1996 portant statut particulier du District de Bamako
  - Décret n° 96 119 du 11 avril 1996 déterminant les conditions de nomination et les attributions du représentant de l'Etat au niveau du District de Bamako
  - Loi n° 96 058 du 16 octobre 1996 déterminant les ressources fiscales du District de Bamako et des communes qui le composent
  - Loi n° 96 050 du 16 octobre 1996 portant principe de constitution et gestion du domaine des collectivités territoriales
  - Ordonnance n° 00 027 du 7 juillet 2000 portant code domanial et foncier
  - Décret n° 99 130 du 26 mai 1999 portant création de la Direction Nationale des Collectivités territoriales
  - Décret n° 269 du 8 juin 2000 portant création du Comité National d'Orientation des Appuis Techniques aux Collectivités Territoriales
  - Décret n° 386 du 10 août 2000 portant création de l'Agence National des investissements des collectivités territoriales
  - Arrêté n° 001071/MATCL du 14 avril 2000 fixant les indemnités de déplacement, de session et de fonction du Maire et ses adjoints etc.

- L'existence des organes élus des collectivités territoriales
- L'implication de plusieurs autres acteurs dans la gestion :
  - des services déconcentrés de l'Etat
  - des services propres des collectivités territoriales
  - des associations, GIE, ONG
  - des partenaires au développement

- L'existence des services propres tels :
- DSUVA
- BUPE
- Hygiène – Assainissement
- RAMD etc.

- La tenue de l'atelier national sur le transfert des compétences
- L'existence des services déconcentrés de l'Etat :
- Education
- Santé
- Hydraulique
- Cartographie
- Construction etc.

- Le jumelage et la coopération bilatérale et décentralisée.

### 2.7.2.Contraintes :

De l'analyse du partage des compétences dans le District de Bamako et des facteurs limitant du gouvernement métropolitain, un certain nombre de problèmes se posent par rapport à l'exercice de l'autorité par les élus au plan économique, politique, administratif, social et culturel et ce pour une bonne gouvernance au plan local.

Nous retiendrons :
- Les contraintes institutionnelles
- La confusion dans les attributions du District et des communes
- Le statut mal adapté du District
- Le manque de formation ou de qualification des acteurs
- L'absence de coordination des actions des principaux acteurs
- Le déficit d'information, d'éducation et de communication
- Les contraintes liées au manque de ressources financières, matérielles et humaines (qualité)
- L'incivisme des populations
- Le non respect des lois et règlements
- Le non paiement des impôts et taxes
- L'occupation anarchique du domaine public
- Le non respect du code de la route
- L'absence de réglementation rigoureuse des transport collectifs.

### 2.7.3.Potentialité ou enjeux :

Les enjeux du développement institutionnel et de la bonne gouvernance peuvent se résumer comme suit :

a) L'implication des populations dans les prises de décisions :
- L'existence d'un cadre institutionnel et structurel de la démocratie participative ;
- La mise en œuvre effective de la politique nationale de décentralisation ;
- L'existence d'un cadre institutionnel favorable ;
- L'application effective des lois et textes de la décentralisation.

b) L'adhésion des partenaires au développement et bailleurs de fonds
- Opportunité de financement par les bailleurs de fonds

c) L'existence de l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales et des Centres des Conseils Communaux pour le financement et l'encadrement des actions des collectivités territoriales.

### 2.7.4.Recommandations :

Au regard de l'évaluation de la situation, des contraintes et des enjeux et en vue d'assurer un meilleur ancrage de la gestion du plan stratégique de développement, la commission n° 7 Développement Institutionnel et gouvernance recommande :

- La relecture de la loi n° 96/025 du février 1996 portant statu particulier du District de Bamako
- L'adoption d'une politique permanente et intensive de formation de tous les cadres impliqués dans la gestion de la cité
- La détermination claire et précise des compétences du District et des Communes

- L'adoption d'une politique permanente et intensive d'information, d'éducation et de sensibilisation des populations du District
- L'implications des médias publics et privés
- La mise en œuvre d'une politique cohérente d'urbanisation de la ville
- L'instauration d'une bonne politique de gestion transparente des ressources humaines et financières
- L'adoption d'une stratégie cohérente et de mobilisation efficace des ressources financières du District
- L'application de l'urbanisme contractuel (cahier des charges joint au contrat de vente)
- L'accélération du processus de transfert des compétences et des ressources
- La constitution d'une banque de données
- L'adoption d'une politique d'encouragement de l'initiative privée face à la mondialisation.

**LISTE DES PARTICIPANTS**

***Commission I Aménagement : Foncier***

***Commission II Aménagement : Infrastructures et Equipements collectifs***

***Commission III Développement Economique et Mobilisation des Ressources Locales***

***Commission IV Développement Economique et Mobilisation des Ressources Locales***

***Commission V Développement de la Culture, des Sports et des Loisirs***

***Commission VI Environnement et Cadre de Vie***

***Commission VII Développement Institutionnel et Gouvernance***

***Commission I Aménagement : Foncier***

| N° | Prénoms | Noms | |
|---|---|---|---|
| **1** | Cheick Sidya | SISSOKO | DNUC |
| **2** | Ciriman | DOUMBIA | Mairie Commune V |
| **3** | Aliou | COULIBALY | D.N.P (Planfication) |
| **4** | Moussa | DOUCOURE | Conseiller District |
| **5** | Yaléma | KASSOGUE | I.G.M |
| **6** | Oumar | SANGHO | Bureau spécialisé des Domaines et C. |
| **7** | Mamadou | SAMAKE | ISFRA |
| **8** | Dramane B. | TOURE | ISFRA |
| **9** | Dramane B. | SANOGO | ISFRA |
| **10** | Mahamane | MAIGA | A.C.I |
| **11** | Fanta Sory | DIALLO | C.T.A.C |
| **12** | Niama | MARIKO | C.T.A.C |
| **13** | Yacouba | GUINDO | |

***Commission II Aménagement : Infrastructures et Equipements collectifs***

| N° | Prénoms | Noms | |
|---|---|---|---|
| 1 | Mary | TRAORE | BRCTU |
| 2 | Modibo Massaman | TRAORE | DNT |
| 3 | Makan | DIABATE | DNTP / DRTP Tel : 21 37 69 |
| 4 | Yaya | NIARE | SOTELMA Tel : 21 52 80 |
| 5 | Mme DEME Mariétou | TOUNKARA | Ordre des Ingénieurs Conseils |
| 6 | 6 Aly | WAIGALO | Ordre des Géomètres Tel : 22 91 03 / 77 82 28 |
| 7 | Bokary | DIARRA | Conseiller Technique District Tel : 22 29 46 |
| 8 | 8 Baba | COULIBALY | ISFRA- Tel : 21 04 66 |
| 9 | 9 Amadou | TRAORE | Commune IV Tel : 29 64 84 |
| 10 | | | |
| 11 | | | |
| 12 | | | |
| 13 | | | |

***Commission IV Développement Economique et Mobilisation des Ressources Locales***

| | | |
|---|---|---|
| 1. Mme SOW Oumou | BAGAYOKO | Mission Décentralisation PRESIDENTE |
| 2. Mamadou | DOUMBIA | Régie Autonome Marchés District RAPPORTEUR |
| 3. Gaoussou | FOFANA | Centre des Impôts du District |
| 4. Mme SACKO Kankou | SISSOKO | Recette - Perception District |
| 5. Mme DOUMBIA Maïmouna | DOUMBIA | Direction Financière District |
| 6. Ibrahima | SISSOKO | Direction Régionale Commerce Concurrence |
| 7. Sékouba | SINAYOKO | Membre Conseil du District |
| 8. Samba | SISSOKO | Cellule d'Appui au Système Financier Décentralisé (Ministère des Finances) |

***Commission V Développement de la Culture des Sports et des Loisirs***

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. | Mme Oumou | TRAORE | Mairie du District |
| 2. | Mme THERA | Ouorokia | Parc Bio. Tél. 22.24.98 |
| 3. | Handoune | Abdoulaye | Radio KEDU Tél. 21.50.11 |
| 4. | Moussa | DIALLO | l'OMATHO Tél . 22.56.73 |
| 5. | Kléssigué | SANOGO | DNAC Tél. 22.33.82 PRESIDENT |
| 6. | Jean Baptiste | SAMAKE | DRJSAC/DB RAPPORTEUR |
| 7. | Diafing | TOGOLA | MODERATEUR Tél. 22.82.35 |

***Commission VI Environnement et Cadre de Vie***

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1- Boubacar | DIAKITE | DRACPN | PRESIDENT |
| 2- Mahamadou | KAYA | DNSP / DHA | RAPPORTEUR |
| 3- Oumar | KONE | DRSP / DGSHP | |
| 4- Chaca | COUMARE | BUPE | |
| 5- Moussa | TOURE | ISFRA | |
| 6- Fadama | KEITA | ISFRA | |
| 7- Lassine | TRAORE | DNHCPN | |
| 8- Mme Haoua | COULIBALY | DRCN | |
| 9- Soungalo | KOUMARE | DSUVA | |
| 10- Brama | DIARRA | AZI – SA | |
| 11- Sékou | CAMARA | COGIAM | |

***Commission VII Développement Institutionnel et Gouvernance***

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1- | Mr Youssouf représentant | Séga KONATE | DNCT |
| 2- | Mr Dansina | KONE | Secrétariat Général de la Mairie du District |
| 3- | Mr Gaoussou | DEMBELE | l'ISFRA |
| 4- | Mr Ousmane | KONATE | |

III DIAGNOSTIC STRATEGIQUE

## 3.1. Méthodologie du diagnostic stratégique

Il est important de souligner que l'objectif général de l'exercice de planification stratégique est développement durable du District de Bamako.
Le diagnostic stratégique est fondé sur un dialogue social (brainstorming) s'appuyant sur une approche holistique intégrant toutes les dimensions du développement humain durable et reprenant les variables clés du SWOT analysis.
Ainsi cette analyse va s'appuyer sur les variables du SWOT suivants :

- les germes du changement
- les acteurs
- les incertitudes critiques
- les tendances lourdes
- les stratégies I
- les forces
- les faiblesses
- les opportunités
- les menaces

**Ces variables seront croisées avec les 6 facteurs ci-dessous en vue d'identifier les problèmes de développement du District**
Le facteur économique
Le facteur social
Le facteur politique
Le facteur culturel
Le facteur environnemental
Le facteur technologique
L'analyse débutera par la construction de la matrice d'intelligence stratégique constituée par le croisement des six facteurs retenus avec les neufs variables clés précitées.
Dans une deuxième phase interviendra l'analyse des produits de la matrice d'intelligence stratégique.
Plus loin les facteurs clés de l'évolution future du District identifiés à la fin de l'analyse aidera à bâtir les scénarios et la vision.

**2. Le diagnostic stratégique pour le développement durable du district de Bamako**.

Quelques définitions

**Tendance lourde** : ce terme désigne un mouvement affectant, sur une longue période, un phénomène dont l'infléchissement est très lent dans la période étudiée. On peut citer l'exemple des mouvements démographiques (exode rural, urbanisation). La tendance lourde comporte souvent des éléments d'inertie mais qui peuvent faire l'objet d'inflexion.

**Les faits porteurs d'avenir ou germes de changement** sont des événements ou des faits dont l'impact est mineur mais dont l'impact virtuel ou potentiel est en revanche supposé important. Ils peuvent, sur le long terme, infléchir les tendances lourdes ou même se transformer eux-mêmes en tendances lourdes du système étudié. Les faits porteurs d'avenir sont souvent liés à l'émergence de nouvelles forces (de nouveaux acteurs ou d'anciens acteurs reconvertis) et d'une nouvelle conjoncture.

**L'incertitude** critique désigne un phénomène structurant, considéré comme décisif pour l'avenir du système étudié et qui est susceptible de prendre plusieurs directions possibles qu'on ne peut ni contrôler ni influencer, sur lesquelles en somme on a peu ou pas de maîtrise. Une incertitude critique peut porter aussi bien sur facteur moteur et sensible, un fait porteur d'avenir que sur la stratégie menées dans l'avenir par l'un des acteurs.

**Les forces** sont les atouts internes au système et sur lesquels on peut s'appuyer comme leviers pour bâtir des stratégies.

**Les faiblesses** sont constituées par les limites internes au système et qui peuvent entraver la réalisation des objectifs que l'on s'est fixés. Comme l'a laissé entendre Michel Godet, la signification des forces et faiblesses dégagées est relative à l'environnement du système. Ce sont les menaces et les opportunités qui donnent à telles ou telle force ou faiblesse leur importance.

**Les opportunités** représentent les possibilités qu'offre l'environnement extérieur d'un système.

**Les menaces** représentent les risques qui proviennent de l'environnement extérieur d'un système.

**Les acteurs et agents** Les protagonistes de l'action publique et privée de la ville au niveau institutionnel, social, culturel et économique. Leur contribution à un projet urbain et l'idée du citadin acteur sont les garants de la participation de la société civile et de la recherche de consensus nécessaire à la demande stratégique.

Alors que les forces et les faiblesses procèdent d'un diagnostic, l'analyse des opportunités et des menaces de l'environnement proche et lointain demande un effort d'anticipation et de réflexion prospective . Elle nécessite la mise en place d'un système de veille stratégique pour scruter l'évolution des facteurs pouvant avoir un impact sur le devenir des pays.

## 2.1. **L'économie du District**

Il s'agit ici d'identifier les faits susceptibles d'avoir des impacts positifs importants sur l'évolution du système économique du District. Les germes de changements sont soit liés à l'émergence de nouvelles forces soit à une nouvelle conjoncture.
Ce sont notamment :
Les perspectives de développement du tourisme à partir de 2002 dans le sillage de football 2002.

| | Germes du changement | Les acteurs | Les incertitudes critiques | Les tendances lourdes | Les stratégies présentes et passées | Les forces | Les faiblesse | Les opportunité | Les menaces |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Economie** | - libéralisation espaces UEMOA<br>- organisation de la CAN<br>- perspectives de développement du tourisme<br>- grands projets PDUD<br>- relance économie minière (or) | - Etat, District<br>- Haut Commissariat<br>- communes du District<br>- les opérateurs économiques<br>- les partenaires au développement | - Evolution du processus démocratique<br>- Solution au problème d u SIDA<br>- Mondialisation | - Démographie liée à l'exode rural et l'immigration<br>- Urbanisation galopante | - Création de zones industrielles pour abriter activités économiques.<br>- Développement micro-finance pour accès des plus défavorisés aux activités économiques<br>- Formation et encadrement des opérateurs économiques<br>- Promotion des investissements privés (CNPI)<br>- Création pôles de productions agro-pastorale pour approvisionnement de la ville | - La stabilisation de la fourniture d'électricité<br>- Les investissements publics réalisés dans le cadre de la CAN<br>- La mise en place de l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT)<br>- Potentiel touristique et culturel important<br>- Main d'œuvre jeune et à moindre coût<br>- Tradition commerçante des Bamakois<br>- Emergence d'une société civile forte | - Main d'œuvre non qualifiée<br>- Peu d'investissement dans le secteur productif<br>- Enclavement du pays affectant les coûts des facteurs de production<br>- Prix élevé de l'énergie<br>- Bas niveau de revenu et de l'épargne locale<br>Inexistence stratégie de développement intégré conçu à long terme avec tous les acteurs | - Lorganisation de la CAN<br>- La mise ne place de l'agence des zones industrielles<br>- La grande ouverture des marchés européens aux pays de l'UEMOA<br>- Les opérateurs maliens ont des possibilités de choix de partenaires en comparant les prix des biens et services sur l'ensemble de l'espace européen<br>- L'accès aux nouvelles technologies d'information et de communication<br>- Apport des maliens de l'extérieur | Risque de dévaluation suite à l'avèement de l'euro<br>- Les effets/conséquences des événements du 11 Septembre aux USA<br>- Les effets de l'instabilité politique dans les pays limitrophes ; Guinée, RCI, Sierra Léone,Libéria<br>-Reprise de la gueurre au Liberia<br>- La non préparation du pays pour faire face aux exigences de la mondialisation (manque de plan d'action) |

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Germes du changement** | **Les acteurs** | **Les incertitudes critiques** | **Les tendances lourdes** | **Les stratégies présentes et passées** | **Les forces** | **Les faiblesse** | **Les opportunité** | **Les menaces** |
| | | - politique de privatisation | - les ONG<br>- les systèmes financiers décentralisés<br>- les institutions bancaires<br>- les organismes d'appui développement (APEP, FAFPA, CNPI, etc) | | | | | | |

| | Germes du changement | Les acteurs | Les incertitudes critiques | Les tendances lourdes | Les stratégies présentes et passées | Les forces | Les faiblesse | Les opportunité | Les menaces |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Social** | - cadre stratégique de lutte contre la pauvreté<br>- accent mis par les partenaires au développement sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale<br>- éligibilité du Mali au programme PPTE (PPTE) | - représentants de l'état à travers ministères développement social et personnes âgées ; santé ; emploi et formation professionnelle ; éducation ; Promotion Femme et Enfant ; Collectivités décentralisées<br>- Association de quartiers<br>- Fondation | - Evolution du processus démocratique<br>- Evolution processus décentralisation<br>- Poursuite croissance économique<br>- Solution au problème de SIDA, paludisme | - Non maîtrise de l'urbanisation et l'exode rural<br>- Analphabétisme et faible niveau d'éducation<br>- Evolution SIDA et conséquences<br>- Faible niveau d'emploi des activités économiques<br>- Attachement aux valeurs traditionnelles et religieuses | - Stratégie d'appui ciblée sur des groupes spécifiques (handicapés)<br>- Projets sectoriels<br>- Emergence ASACO, politique sectorielle de santé, mobilisation de la société civile autour des actions de lutte contre la pauvreté<br>- PRODESS Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté | - Existence d'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté<br>- Existence du PRODESS<br>- Existence plusieurs organisations de la société civile impliquées dans les actions de réduction de la pauvreté à la base | Faible organisation des organisations de la société civile<br>- Faible collaboration entre les organisations elles-mêmes et avec le District<br>- Viabilité des cadres de concertation<br>- Mobilisation des organisations de la société civile par les Collectivités Territoriales<br>- Difficulté de recouvrement des coûts des investissements<br>- Effritement des liens de solidarité au sein de la famille et du milieu<br>- Bas niveau des revenus | - Contexte international favorable à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale<br>- Intervention de la coopération décentralisée en faveur de l'action sociale | - Risque de dévaluation suite à l'avènement de l'euro<br>- La mondialisation<br>- Les effets du 11 septembre sur la poursuite de l'aide au développement |

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Germes du changement** | **Les acteurs** | **Les incertitudes critiques** | **Les tendances lourdes** | **Les stratégies présentes et passées** | **Les forces** | **Les faiblesse** | **Les opportunité** | **Les menaces** |
| | - coalition des acteurs de la société civile pour l'annulation et le reconversion de la dette au profit d'actions de réduction de la pauvreté<br>- rôle émergent de la coopération décentralisée<br>- initiative de Bamako concernant l'auto financement de la santé | | | | | | | | |

| | Germes du changement | Les acteurs | Les incertitudes critiques | Les tendances lourdes | Les stratégies présentes et passées | Les forces | Les faiblesse | Les opportunité | Les menaces |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Politique** | - approfondissement de la décentralisation participation de tous les partis politique à la gestion du District | - les communes<br>- les partis politiques<br>- l'Etat<br>- les entités traditionnelles<br>- les entités religieuses<br>- les partenaires au développement | - évolution de la démocratie au niveau local<br>- évolution du processus de décentralisation<br>- maintien de la paix sociale | - approfondissement démocratisation et décentralisation | - Parti unique avec organisations inféodés au parti, discours politique unique<br>- Multipartisme intégral, discours pluriel<br>- Décentralisation | - Multiplicité des forces politiques , contrôle politique, liberté de presse<br>- Participation améliorée des acteurs politiques dans la gestion des affaires<br>- Les cellules de coordination de programmes ont une certaine autonomie de gestion vis à vis des Ministères<br>- Les agences d'exécution constituent une force pour le développement<br>- Existence du Haut Commissariat qui doit assurer la coordination des politiques de la ville | - Le système de représentation politique exclut certaines autorités locales (chefs de quartiers, chambres consulaires)<br>- Conflit de compétence entre District et communes et entre District et Haut Commissariat<br>- Conflit de compétence entre Ministères intervenant dans la ville<br>- Déficit de la culture démocratique<br>- Incivisme | - Coopération décentralisée<br>- Importance accordée par les partenaires au développement à la gouvernance locale et à l'approfondissement de la décentralisation | - Guerres et conflits en Afrique<br>- Dérives des politiques de migration en Europe |

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Germes du changement** | **Les acteurs** | **Les incertitudes critiques** | **Les tendances lourdes** | **Les stratégies présentes et passées** | **Les forces** | **Les faiblesse** | **Les opportunité** | **Les menaces** |
| | Amélioration de la gouvernance locale participative<br>- vision de développement partagée par tous les acteurs et partenaire au développement | | | | | | | | |

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Germes du changement** | **Les acteurs** | **Les incertitudes critiques** | **Les tendances lourdes** | **Les stratégies présentes et passées** | **Les forces** | **Les faiblesse** | **Les opportunité** | **Les menaces** |
| **CULTURE** | - Volonté de refondation culturelle affirmée au niveau local et national | - Etat à travers Ministère chargé de la culture, District, Haut Commissariat et leur appui à l'action culturelle<br>- Les communautés de base dans leur désir de conserver leur diversité culturelle<br>- Partenaires au développement : ACCT, etc. | - La paix sociale | - Effritement des valeurs culturelles<br>- Influence des médias européens | - Stratégie de développement culturel dans le plan national de développement : semaines locales, régionales et biennales artistiques et culturelles, semaines culturelles, semaines sportives, ensemble instrumental du Mali<br>- Volet culturel dans le programme intérimaire du District<br>- Manifestation culturelles internationales (photo, chasseurs Afrique de l'Ouest)<br>- reprise biennale artistique et culturelles | Diversité culturelle<br>- Cousinage/hospitalité<br>- Créativité artistique<br>- Existence patrimoine culturel riche | - Insuffisance promotion culturelle<br>- Piraterie des œuvres d'art<br>- Dotation financière insuffisante pour les actions culturelles<br>- Pillages des sites historiques<br>- L'art ne nourrit pas son homme<br>- Valorisation endogènes insuffisante des artistes et des œuvres culturelles | - Existence de fonds d'appui au niveau des partenaires au développement<br>- Manifestations internationales<br>- reprise des biennales<br>- Fête annuelle des griots<br>- CAN 2002 | - Folkhlorisation des traditions<br>- Mimétisme culturel<br>- Les médias européens<br>- Effets pervers des danses modernes d'Afrique Centrale sur les danses traditionnelles. |

| | Germes du changement | Les acteurs | Les incertitudes critiques | Les tendances lourdes | Les stratégies présentes et passées | Les forces | Les faiblesse | Les opportunité | Les menaces |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **TECHNOLOGIES** | - Le potentiel des grandes écoles et instituts de recherche présents dans le District peut favoriser la promotion de l'innovation technologique | l'Etat à travers le Ministère de l'Education, les centres de recherche et écoles d'ingénieurs, artisans du secteur informel , les populations | -- | | - Politique de recherche gérée par les structures de l'Etat<br>- Politique de protection des œuvres de recherche<br>- Concours d'excellence<br>- Recours aux chercheurs de la diaspora pour sensibilisation et formation<br>- Politique de vulgarisation des résultats de recherche<br>- Encadrement des jeunes inventeurs | - Utilisation à grande échelle de certains résultats de recherche<br>- Existence d'une savoir et d'un savoir faire au niveau de l'artisanat (forgeron)<br>- Foire des jeunes inventeurs<br>- Bourse d'excellence | - Absence d'une politique cohérente de développement technologique<br>- Dégradation du niveau scolaire<br>- Absence de recensement du savoir et du savoir faire local | - Technologies étrangères adaptables<br>- Internet | - Refus de transférer technologies aux pays du Sud |

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|

| | Germes du changement | Les acteurs | Les incertitudes critiques | Les tendances lourdes | Les stratégies présentes et passées | Les forces | Les faiblesse | Les opportunité | Les menaces |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Environnement** | - La stratégie de gestion des déchets dans le District<br>- Le plan d'action national environnemental<br>- L'étude environnemental e | Etat, Ministère chargé de l'environnement, District, Haut Commissariat , Communes<br>- Les GIE, ONG , Associations et coopératives<br>- Privés | - Désertification<br>- Inondations à répétition | - Dégradation accélérée des réserves forestières et périmètres de protection du District ( réserves de Koulouba et de Bolle)<br>- Accélération de l'urbanisation | - Collecte des déchets en régie.<br>- Pas de stratégie cohérente de gestion des déchets<br>- Action ponctuelle de reboisement<br>- Organisation de la filière déchet avec les organisations communautaires | - Dynamique populaire<br>- Organisation du secteur<br>- Existence d'un cadre juridique de protection de l'environnement<br>- Mécanisation du ramassage des ordures<br>- Existence fleuve Niger et forêts classées<br>- Volonté de reboisement au niveau des concessions par les propriétaires. | - Non respect de la réglementation en vigueur.<br>- Textes pas connus<br>- BUPE ne dispose pas de moyens<br>- Mécanismes de financement international de l'environnement peu connu<br>- Parc auto vieillissant<br>- Nombre important d'engins à deux roues.<br>Manque d'outil d'évaluation du degré de pollution atmosphérique<br>- Présence de moustique toute l'année. | - Existence du Fonds Mondial pou l'environnement (FEM).<br>- Mise ne œuvre du PDUD.<br>- Appui de la coopération décentralisée | - Déchets plastiques |

# Bibliographie


- Plan directeur d'assainissement de Bamako
  1993 – 2003 Août 1994
- TECSULT International Limitée
  Pages : 30 ; 38 ; 55 ; 79
  (Financement de l'étude : Banque Africaine de Développement

- Etude Socio-économique du District de Bamako
  Bamako janvier 1997
  SNV-Mali/ PDUB
  Présenté par Gerrie CISSOKO
  Pages : 7 ; 8 ; 9 ; 19 ; 27 ; 117

- Avant-projet de schémas régionaux d'aménagement et de Développement
  Dirasset, Bureau d'Etudes en Collaboration avec Consultants Nationaux Mission de Décentralisation
  Année 1996
  Pages : 110 à 159

- Stratégie Nationale du Logement Ministère de l'Urbanisme, de l'Aménagement, de l'Equipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme
  Octobre 1995
  Pages : 9 ; 14 ; 23 ; 25 ; 28.